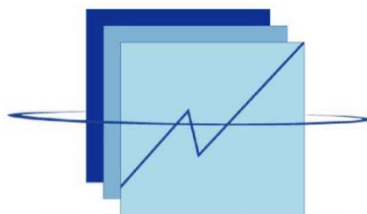


République du Sénégal

Un Peuple-Un But-Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DU PLAN



ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

**DEMOSTAF – WP4 – AXE 2
CONFIGURATION DES MENAGES ET QUALITE DE VIE. Le cas du
Sénégal à travers les données du recensement (RGPHAE-2013).**

Novembre 2019



"Le projet DEMOSTAF a reçu le soutien financier du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union Européenne sous l'agrément N°690984".

"The DEMOSTAF project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement No 690984".

Nos remerciements à l'ANSD pour la mise à disposition de la base exhaustive du RGPHAE 2013.

Avant-propos

Ce document est un produit d'une collaboration technique et scientifique entre l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) et l'Institut national d'études démographiques (Ined), à travers le projet européen DEMOSTAF (2016-2019). Ce travail s'inscrit dans le cadre de la valorisation des données du Recensement général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE) de 2013. Il a permis une analyse plus approfondie de ces données, une analyse au niveau des ménages qui va au-delà des rapports thématiques classiques produits à la suite des RGPH.

Les données de recensement présentent l'avantage de porter sur une masse d'informations démographiques, économiques et socioculturelles, représentatives jusqu'au niveau géographique le plus fin (communes, quartiers, villages et hameaux). Cette richesse est ici mise en valeur à travers une analyse des inégalités de qualité de vie selon différentes configurations des ménages sénégalais.

La réalisation de cette production a été rendue possible grâce à l'appui financier de l'Union européenne à travers le projet DEMOSTAF.

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie adresse ses vifs remerciements à l'Institut national d'études démographiques et à la coordination du projet DEMOSTAF, pour, respectivement, leurs contributions techniques et financières.

L'ANSD espère que les résultats tirés de ce travail de recherche seront mis en contribution dans le processus décisionnel, en matière de politiques sociales et, de façon plus large feront l'objet d'une grande utilité pour les potentiels utilisateurs.

Babacar NDIR
Directeur Général de l'ANSD

Ce document résulte des travaux du Projet européen DEMOSTAF (2016-2019) et d'une collaboration entre Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) du Sénégal, l'Institut d'études démographiques et du parcours de vie (devenu Institut de démographie et de socioéconomie en 2015, IDESO) de l'Université de Genève et l'Institut National d'Études Démographiques (Ined). L'étude a été menée par une équipe internationale composée comme suit:

❖ **Equipe ANSD, Sénégal**

Jean Pierre Diamane BAHOUM

Aurélien DASRE

Mahmouh DIOUF,

Papa Mabeye DIOP,

Awa CISSOKO

Ibrahima Sory DIALLO,

Adjibou Oppa BARRY

❖ **Equipe IDESO (Université de Genève)**

Claudine Sauvain-Dugerdil, professeure.

Abdoul Moumouni Nouhou, doctorant,

Siaka CISSE, doctorant,

Résumé

L'objectif de ce travail est d'examiner les avantages ou désavantages des différentes configurations de ménages, leur capacité d'utilisation des ressources et de résilience face aux crises. L'unité d'analyse étant le ménage, il s'agit concrètement d'analyser les inégalités de qualité de vie entre les types de ménages (obtenus par une analyse factorielle et de classification). Les profils dont il est question dans ce travail dépassent la simple considération de taille et sont le résultat d'un regroupement des ménages en des clusters selon leur ressemblance d'attributs ou d'accès aux opportunités (amplement décrit dans le chapitre 2). Les données utilisées à cet effet proviennent du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage du Sénégal (RGPHAE-2013).

Deux dimensions complémentaires de la qualité de vie ont été considérées: le degré de modernisation matérielle mesuré par l'indice de confort du logement, et la scolarisation des enfants susceptible de contribuer au bien-être familial. La justification de la prise en compte de ces dimensions pour mesurer la qualité de vie est décrite dans le chapitre 2.

Les résultats montrent qu'au Sénégal, les ménages qui ont un meilleur confort et scolarisent mieux leurs enfants sont, en milieu rural, ceux dirigés par une femme et, en milieu urbain, les petits ménages modernes. Les grands ménages ne semblent pas avantagés: en milieu urbain, ils sont moins bons sur toutes les dimensions examinées et, en milieu rural, ils ont une position intermédiaire pour le confort et le maintien à l'école au secondaire, mais leurs enfants ont un moindre accès au deux premiers niveaux de scolarisation. Dans ces grands ménages, la présence d'un fils marié (ménages multigénérationnels) donne un léger avantage en milieu urbain mais, au contraire, un désavantage, en milieu rural.

Par ailleurs, l'effet d'un certain nombre de caractéristiques des ménages a été examiné, pour contrôler les différences de capacité des ménages à accéder aux ressources, en vue d'un meilleur bien être de leurs membres.

Au Sénégal, particulièrement en ville, ce sont les ménages de taille plus restreinte, nucléaires, plus modernes avec des chefs jeunes et instruits, qui apparaissent avantagés. Les ménages dirigés par une femme ne sont pas systématiquement plus vulnérables. En milieu rural, ils se distinguent comme une configuration spécifique qui, dans ce dernier cas, est associée à une meilleure qualité de vie.

Dans les deux milieux, les différences entre les types de ménage, notamment l'avantage des ménages dirigés par une femme, subsistent et ne sont que légèrement amoindries lorsque l'on contrôle pour les attributs d'accès aux ressources, à savoir les charges dues aux dépendants et l'apport des actifs et des migrants.

Ce travail est assez innovant avec l'utilisation du ménage comme unité d'analyse et le développement d'une méthodologie, pour examiner la relation entre les configurations des ménages et leur qualité de vie. Au demeurant, il n'est pas exempt de limites. En effet, une des principales limites est que les dimensions de la qualité de vie retenues dans le cadre de ce travail, ne sont pas exhaustives en raison de la qualité des données et des exigences du recensement qui est très restrictif en termes de variables.

PREMIÈRE PARTIE
INTRODUCTION ET ATTRIBUTS DES MÉNAGES

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION

Claudine SAUVAIN-DUGERDIL et Jean Pierre Diamane BAHOUM

1.1 Problématique

Par l'analyse des liens entre la configuration des ménages et leur qualité de vie, on analyse ici le rôle que joue la famille dans le bien-être individuel. L'objectif du présent travail est donc de s'interroger sur les raisons qui font que, dans le contexte sénégalais, certains ménages, selon leur configuration, utilisent plus ou moins bien les ressources, en d'autres termes profitent de façon variable des (nouvelles) opportunités liées notamment à l'urbanisation et à la globalisation, et/ou surmontent plus ou moins bien les crises économiques et sociales.

La relation entre la configuration des ménages et la qualité de vie a été principalement examinée à travers un lien supposé entre, d'une part, la pauvreté et une fécondité élevée et, d'autre part, une nucléarisation des familles, porteuse de bien-être comme conséquence de la modernisation des sociétés.

- Les nombreuses études qui ont cherché à analyser la relation entre fécondité et pauvreté, n'ont pas abouti à des conclusions simples de corrélation entre les niveaux et les tendances de la fécondité et la situation socioéconomique (Garenne, 2009), ni quels sont les facteurs qui modulent leurs inter-relations. L'analyse de Shapiro et al (2013) des tendances dans 49 pays ayant réalisé plusieurs enquêtes démographiques et de santé (EDS), dont 26 en Afrique subsaharienne, confirme l'association entre une diminution consistante de la fécondité et l'élévation du niveau de développement humain, tel que mesuré par, l'accroissement de la scolarisation des femmes et un déclin antérieur de la mortalité infanto-juvénile. En revanche, une croissance rapide du PIB apparaît au contraire liée à un déclin plus lent de la fécondité. Ainsi, comme le relève Leridon (2014), le constat de Dirk Van de Kaa (1996) selon lequel il n'existe pas une explication simple relatives aux facteurs liés à l'évolution de la fécondité. reste certainement valable. L'évolution de la fécondité est "chaotique", comme l'est aussi celle de la gestion des États, de l'économie, de l'emploi, du recours à la contraception (Garenne, 2013). Sur la base d'une compilation de 42 études et d'une analyse dans deux contextes, Schoumacker et Tabutin (1999) avaient déjà mis en évidence l'influence des définitions retenues et le rôle d'autres facteurs tant sur la fécondité, à travers par exemple l'âge à la première maternité, que sur la situation socio-économique.
- Comme le souligne Sandron (2013) dans sa revue de la littérature, la théorie de la modernisation reste une explication prégnante, bien que les nombreux travaux à cet égard n'aient toutefois pas fourni de preuves évidentes. Ainsi, les études de démographie historique européenne avaient montré que la petite famille nucléaire n'est pas l'aboutissement d'un processus de modernisation, mais qu'elle co-existait déjà depuis très longtemps comme un type de familles parmi d'autres (Wall et al, 1983). De même, les évolutions actuelles en Afrique subsaharienne témoignent d'une

diversification des types de famille et non pas d'une tendance globale à la nucléarisation. Pour reprendre les termes de Billari et Wilson (2001) au sujet de l'Europe occidentale, on n'assiste pas à une convergence vers un modèle familial unique, mais c'est plutôt à une "convergence vers la diversité" que l'on assiste c'est-à-dire une diversification croissante des situations.

Il convient donc de dépasser les conclusions de causalité simple entre les dynamiques démographiques et la qualité de vie. Les constats d'évolutions concordantes ou discordantes des niveaux de fécondité ou de tendances des types de ménages ne permettent pas de mettre en évidence les facteurs à l'œuvre. C'est en termes de systèmes familiaux et de stratégies familiales d'accès aux ressources qu'il convient de réfléchir, à savoir examiner cette diversification des stratégies de subsistance qui, pour reprendre les termes de Batterbury (2007), est au cœur de la capacité de "bricolage productif" dont font preuves les populations sahéniennes. La transformation des systèmes de subsistance et la diffusion de la scolarisation font évoluer le rôle des enfants. D'une main d'œuvre qui rapporte, ils deviennent un investissement qui coûte (Ariès, 1960; Caldwell, 1982); néanmoins, ils conservent généralement une fonction assurantielle pour les vieux jours (Le Grand et al, 2003). Par conséquent, la relation entre la qualité de vie et la taille de la famille est complexe. D'une part, comme l'avait montré Maria-Eugenia Cosio-Zavala (2001) pour les villes latino-américaines, la petite famille peut être le résultat de progrès, mais aussi de contraintes : pour les secteurs privilégiés de la population, la baisse de la fécondité exprime une amélioration du statut de la femme, alors que pour d'autres, elle représente un malthusianisme de la pauvreté, à savoir les conséquences de la précarité urbaine. D'autre part, une série d'études, en Afrique subsaharienne montre que les grandes familles peuvent être source de richesse et diminuer les risques de précarité (Toulmin, 1992). La paupérisation accroît le rôle de refuge de la grande famille (Pilon et Vignikin, 1996). Ainsi, la grande famille reste donc une réalité, même en milieu urbain. La taille des ménages s'est même accrue dans certains contextes défavorisés (Lee, 1999 références plus récentes ?) et, actuellement au Mali, les ménages urbains sont légèrement plus grands que les ménages ruraux (INSTAT, 2014).

"L'ébranlement des modèles anciens" et les crises économiques contribuent cependant à éroder les solidarités intergénérationnelles (Locoh et Mouvagha-Sow, 2005). La montée de priorités individuelles (Marie éd., 1997; Calvès et Marcoux, 2007) fragilise la cohérence des grandes familles et leur capacité à mieux utiliser les ressources que les ménages restreints (Toulmin, 1992). Néanmoins, en Afrique subsaharienne, ce nouvel individualisme, associé notamment à la crise économique et à une urbanisation rapide (Marie éd. 1997, Calvès et Marcoux, 2007), ne signifie pas l'isolement des individus et la disparition des solidarités familiales. Les stratégies de survie du groupe supposent toujours une prise en charge des plus faibles (Locoh, 1995). Il est cependant bien connu que les ressources du ménage bénéficient souvent de façon inégale aux différents membres de la famille, selon leur sexe, leur âge et leur relation au chef de ménage. En particulier, les femmes conservent un statut inférieur malgré une autonomie croissante et un rôle économique de plus en plus important (Ibid). Le mode de vie urbain transforme les comportements des jeunes (Sauvain-Dugerdil et Ritschard, 2009) et, jusque dans les campagnes les plus reculées, la mobilité croissante modifie la place des jeunes et les relations entre générations (Sauvain-Dugerdil et al, 2008), mais le rôle des proches reste essentiel (Roulin et Sauvain-Dugerdil, 2009).

Finalement, analyser les liens entre la configuration du ménage et la qualité de vie, implique aussi de s'interroger sur la définition de cette dernière. Dans la ligne des travaux de l'économiste Amartya Sen, les mesures monétaires de la pauvreté sont de plus en plus remplacées, ou du moins complétées, par des indicateurs de développement humain

multidimensionnels. C'est ainsi qu'avaient été développés des notions telles que celles de pauvretés multiples (Vimard, 2007) ou de cumul des privations (Alkire et Foster, 2007). Plus largement, la perspective des Capabilités (Sen, 1999; Nussbaum et Sen, 1993; Nussbaum, 2000; Robeyns, 2005), qui se concentre sur l'éventail des possibilités plus que sur le résultat, ne conçoit pas la qualité de vie comme une conséquence simple du manque de ressources locales, mais une résultante des facteurs multiples qui font que les individus et les familles ont plus ou moins accès à ces ressources et plus ou moins la capacité de les exploiter à leurs fins. La pauvreté est alors avant tout le résultat des inégalités d'accès aux ressources; les plus démunis ne peuvent pas valoriser les nouvelles opportunités et n'arrivent pas à surmonter les nouvelles contraintes. L'application de l'approche par les Capabilités aux études démographiques vise donc à mieux comprendre les disparités croissantes de développement humain et à sélectionner les meilleurs indicateurs pour identifier les inégalités d'opportunités dans des sociétés en transformations rapides (Sauvain-Dugerdil, ed 2014).

1.2 Objectifs et Hypothèses

Dans la ligne d'une étude similaire réalisée au Mali¹, l'objectif du présent travail est donc de s'interroger sur les raisons qui font que certains ménages profitent plus ou moins bien des ressources du contexte, en examinant en particulier les inégalités souvent décrites comme caractéristiques des périodes de transition (Sandron, 2013).

Nous analysons ici les avantages et désavantages des différents types de ménages, à savoir leur capacité à développer des stratégies qui se reflètent dans leur qualité de vie. Le ménage représente ainsi une unité socio-économique qui ne correspond certes pas au réseau familial, mais à ce que nous avons appelé le "groupe familial visible", à savoir les proches avec lesquels on partage son quotidien (Sauvain-Dugerdil et al, 1997). Selon la terminologie de l'approche par les Capabilités (Sen, 1999), les caractéristiques des ménages sont considérées comme des "facteurs collectifs de conversion", c'est-à-dire un ensemble de caractéristiques qui octroient à cette unité familiale plus ou moins de moyens pour utiliser les ressources existantes pour réaliser la vie qu'elle valorise. On s'interroge sur le rôle de la composition du ménage et des caractéristiques de ses membres dans les stratégies familiales et leurs conséquences pour la qualité de vie des membres du ménage. En particulier, est-ce que les ménages étendus réussissent mieux que les petits ménages nucléaires à tempérer les effets négatifs des évolutions en cours et à exploiter mieux que d'autres les ressources disponibles en diversifiant les stratégies de subsistance ? On identifiera quelles sont les caractéristiques qui distinguent le plus les ménages à cet égard : est-ce leur taille, leur structure, les caractéristiques des personnes qui les composent ? Les enfants constituent-ils une dimension importante de la richesse familiale ? Leurs contributions au sein du ménage jouent-elles un rôle dans la possibilité de diversifier les stratégies de subsistance ?

La qualité de vie est examinée à travers les thèmes retenus pour définir le développement humain, à savoir la dimension économique, l'accès à la scolarisation, la survie des enfants et la situation des femmes. On s'attachera à identifier les caractéristiques des ménages les plus vulnérables, c'est-à-dire ceux qui cumulent les handicaps. La qualité de vie est ainsi prise en compte à travers le bien-être global du ménage et la mesure dans laquelle elle profite à ses membres plus vulnérables ou pouvant souffrir d'un accès inégal. La meilleure qualité de vie est considérée ici dans sa dimension structurelle, à savoir un état de bien-être – le résultat ou

¹ Voir Rapport INSTAT, Configuration des ménages et qualité de vie. Les avantages et désavantages des grands ménages au Mal, Bamako, 2016, http://www.instat-mali.org/contenu/rgph/configmen_rgph.pdf
Ce travail a aussi été l'objet de deux articles scientifiques (Nouhou et al, 2016 ; Sauvain-Dugerdil et al, 2016).

fonctionnement dans le vocabulaire de l'approche par les Capabilités –, mais il est évident qu'elle a aussi une dimension instrumentale. En effet, le confort du ménage, mais surtout, le niveau de scolarisation et la survie des enfants ainsi que le rôle des femmes sont des objectifs de bien-être mais aussi des moyens pour mieux valoriser les ressources.

Au-delà des disparités dues à la disponibilité locale des ressources, en particulier de l'offre d'infrastructures et de services, nous examinons les avantages et désavantages des différentes configurations des ménages, leur capacité à utiliser les ressources et surmonter les crises. Dans la ligne des nombreux travaux qui soulignent l'importance de prendre en compte les dynamiques distinctes de sous-populations selon le lieu de résidence (voir par exemple Shapiro et al, 2013), nous distinguons ici les milieux urbains et ruraux. L'analyse se fonde sur la base d'une série d'hypothèses relatives, d'une part, aux disparités d'opportunités liées à la composition du ménage et, d'autre part, aux inégalités d'accès aux ressources selon les caractéristiques et situations de leurs membres.

❖ **Disparités d'opportunités selon la composition du ménage²**

- H1. Les ménages nucléaires auraient adopté des valeurs modernes d'accès aux ressources qui se traduiraient par un développement humain supérieur. D'autre part, ils seraient plus égalitaires, à savoir les rôles individuels seraient moins différenciés.
- H2. Les plus grands ménages ont de meilleures opportunités d'accès et d'utilisation des ressources. Grâce à leur main-d'œuvre plus nombreuse, ils ont une plus grande capacité à diversifier leurs stratégies de subsistance et ont un niveau de vie supérieur.
- H3. En milieu urbain, les grands ménages ne constituent pas forcément un avantage car, dans un contexte d'individualisation, les solidarités faiblissent, les charges sont moins partagées et l'autorité du chef de ménage est mise en cause.
- H4. Les opportunités diffèrent selon les caractéristiques du chef de ménage.
 - H4.1 Les ménages dirigés par un chef jeune ou trop âgé ont un moindre accès aux ressources.
 - H4.2 Les ménages dirigés par une femme, ont un moindre accès aux ressources.
 - H4.3 Les ménages dirigés par un chef ayant fait de plus longues études ont, en revanche, une plus grande capacité à accéder et utiliser les ressources.

❖ **Inégalités d'utilisation des ressources selon les caractéristiques et situations de leurs membres**

- H5. L'accès différentiel des ménages aux ressources est directement influencé par certaines caractéristiques des membres du ménage.
 - H5.1 Le nombre de personnes occupées et la présence de migrants sont des facteurs d'accroissement du bien-être du ménage.
 - H5.2 Le nombre de dépendants (personnes âgées et enfants en bas âge) entraîne une diminution de la qualité de vie du ménage.
 - H5.3 Le travail des enfants est une réponse à la pauvreté des ménages.

1.3. Données

² Voir Chapitre 2 pour la description de la typologie de ménages retenue pour les analyses

1.3.1 Défis des données de recensement

Les liens entre les systèmes familiaux et la qualité de vie sont analysés ici avec les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE) réalisé en 2013 au Sénégal. Par leur nature, les données de recensement comportent certaines limites. Elles fournissent une photographie du moment à travers un nombre limité de caractéristiques et ne permettent donc ni une analyse des changements, ni un examen approfondi des facteurs explicatifs. D'autre part, les données souffrent de certaines imprécisions telles que celles liées à la déclaration de l'âge des individus recensés. C'est ainsi que dans le rapport définitif du RGPHAE le module consacré à l'évaluation de la qualité des données souligne des problèmes d'attraction pour les chiffres ronds se terminant par (0 et 5), de mémoire des événements plus anciens et de sous-enregistrement des petits enfants. L'analyse de la structure par âge montre l'existence d'irrégularités surtout au niveau des jeunes âges compris entre 0-4ans et de 5-9ans. L'incohérence observée entre le groupe d'âge 0-4ans et celui des 5-9ans indique une mauvaise déclaration de l'âge des enfants avec d'une part, une surestimation de l'effectif des 5-9ans et d'autre part un sous-enregistrement des 0-4ans. Cette situation est accentuée par les erreurs de reportage des âges d'enfants de la catégorie 0-1an. En effet, le nombre de naissances enregistrées au cours des douze derniers mois s'élève à 502 435, tandis que l'effectif recensé pour les enfants de 0-1 an est de 351363. C'est ainsi que le rapport thématique a recouru à des techniques spécifiques d'estimations indirectes pour corriger ces incohérences (ANSD. RGPHAE 2013).

Au-delà de ces imprécisions, par leur exhaustivité, les données du recensement fournissent une image fine de la répartition spatiale des ménages, de leurs différences et des facteurs socio-économiques associés. Les données issues du RGPHAE-2013 permettent également de dépasser les analyses basées uniquement sur la taille du ménage pour prendre en compte sa composition suivant une série de caractéristiques de ses membres.

1.3.2 Caractéristiques des ménages sénégalais: unités complexes et diverses

Conformément à la définition adoptée par le RGPHAE-2013, le ménage "est défini généralement comme étant un groupe de personnes, apparentées ou non, qui vivent ensemble sous le même toit et mettent en commun tout ou partie de leurs ressources pour subvenir à leurs besoins essentiels, notamment le logement et la nourriture. Ces personnes appelées membres du ménage, prennent généralement leurs repas en commun et reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne, le chef de ménage (CM). Dans nos langues nationales, les notions de "ndieul" en Wolof, "ngaak" en Serer, "hirandé" en Toucouleur, «Niakhamé» en Soninké, "Siitik" ou « Fousil » ou « Sinkamé » en Diola et «Sinkiro» en Manding rendent fidèlement le sens du concept de ménage." (ANSD. RGPHAE 2013, Manuel de l'Agent recenseur, p.09). Dans chaque concession, l'agent recenseur s'enquiert du nombre de ménages, selon la définition ci-dessus, et qui est le chef du ménage (CM), celui-ci étant "la personne de référence du ménage dont l'autorité est reconnue par les membres du ménage". Un fils marié qui réside dans la même concession que son père est considéré comme faisant partie du ménage de celui-ci s'il reconnaît son autorité comme chef de ménage. Le CM n'est pas nécessairement un homme, même si c'est le cas le plus fréquent. Les enquêtes passées³ ont montré qu'environ 20% des ménages sont dirigés par une femme. Dans certains ménages, en particulier ceux de polygames, le ménage considère le mari comme le CM, même si ce dernier appartient à un autre ménage. Mais dans ce cas, dans le recensement, l'épouse (ou

³ Enquête Sénégalaise auprès des ménages (ESAMII 2002) et enquête nationale sur le travail des enfants au Sénégal (ENTES 2005).

une des épouses) membre résidant, reconnue comme étant l'autorité en l'absence du mari, sera enregistrée comme CM.

Le rapport thématique sur les ménages décrit les principales caractéristiques des ménages ordinaires⁴ sénégalais qu'il convient de rappeler brièvement. En moyenne, la taille des ménages – 8 en 2013 – a connu une baisse au cours des vingt cinq dernières années (9,0 en 1988), mais s'est stabilisé durant la dernière décennie (9,1 en 2002). Les ménages ordinaires sont en majorité de type élargi avec ou sans lien de parenté (64,6%), suivis par ceux de type nucléaire (22%)⁵. La taille moyenne est légèrement supérieure en milieu rural (10,0 contre 7,0 personnes en milieu urbain) ; les ménages de grande taille, c'est-à-dire de dix (10) membres et plus, y sont effectivement plus fréquents (60,3% contre 39,7% en milieu urbain). Cependant, c'est aussi en milieu urbain que l'on retrouve plus fréquemment les ménages unipersonnels (79,0% contre 21,0% en milieu rural). Cela renvoie à un contexte urbain où l'on retrouve fréquemment des personnes vivant seules.

Par ailleurs, on retrouve toujours la prédominance des chefs de ménage homme (77,6% contre 22,4% de chefs de ménage femme). Le rapport de féminité des CM est cependant plus élevé en milieu urbain que rural (29,7 femmes CM pour 100 hommes CM contre 14,2 pour 100 en milieu rural). Cela révèle une autre facette de la ville. En général, les ménages dirigés par les hommes comptent plus de membres que ceux dirigés par les femmes ; les femmes CM dominant plutôt dans le groupe des ménages de taille inférieure à 5 membres. En moyenne, les femmes CM sont un peu plus âgées que les hommes CM (51,2 ans versus 50,9 ans), mais cette valeur moyenne cache des disparités plus ou moins faibles entre les deux sexes. En fait, les femmes CM sont légèrement plus jeunes (9,8% versus 8,2% des CM féminins et masculins ont 30 ans ou moins) et plus âgées (52,0% versus 50,0% parmi les CM de 50 ans et plus).

La majorité des ménages (88,8%) compte entre une et trois personnes occupées (enfants comme adultes). L'essentiel des CM masculins non occupés (36,5%) se trouvent essentiellement parmi ceux âgés de 58 ans et plus. Dans l'ensemble, la plupart des CM n'ont aucun niveau d'instruction (64,4%) et 21,7% d'entre eux ont atteint le niveau secondaire ou plus, le milieu de résidence jouant un grand rôle de différenciation à ce niveau. En effet, 60,6% des CM du milieu rural sont sans instruction et 16,2% seulement ont atteint le niveau secondaire ou plus. Par contre, pour la zone urbaine, 39,4% n'ont aucun niveau d'instruction, mais 84,0 % ont le niveau secondaire ou plus.

Mis à part les analyses sur la taille, le type et la composition des ménages, il convient de mettre un accent particulier sur la notion de vulnérabilité, basée sur les caractéristiques du chef de ménage. Un ménage est considéré comme vulnérable si son chef a au moins l'une des caractéristiques suivantes: âgé de moins de 20 ans, femme veuve ou divorcée ou séparée, handicapé, âgé de 60 ans ou plus. Selon cette définition, 32,5% de l'ensemble des ménages sont classés vulnérables, soit moins de 1% (0,5%) dirigé par des personnes de moins de 20 ans, 8,2% par des femmes veuves, divorcées ou séparées, 0,6% par des personnes vivant avec un handicap et 23,2% par des personnes de 60 ans ou plus.

1.4 Mesurer les inégalités de qualité de vie des ménages

⁴C'est-à-dire les ménages ordinaires qui se distinguent des ménages collectifs, estimés à 10 594, soit 0,7%.

⁵Selon la définition retenue par le RGPHAE-2013, les ménages nucléaires sont composés du couple avec/ou sans enfants. Les ménage de famille élargie sont composés du noyau familial et d'autres parents avec ou sans lien de parenté avec le Chef de ménage (CM) (Rapport thématique X, p.307).

1.4.1 Attributs du ménage : profil d'opportunité et accès aux ressources

Les quelques résultats des analyses du RGPHAE-2013 mentionnés ci-dessus témoignent de la variété des ménages sénégalais, tant du point de vue de leur taille et de leur composition qu'en matière de caractéristiques de leurs membres. Ceci confirme bien les constats de la littérature sur la diversité croissante des ménages africains. Comment alors rendre compte de cette diversité et la mettre en lien avec la qualité de vie des ménages? Comment mettre en évidence que le rôle de la taille et de la structure de la famille africaine sur la qualité de vie de ses membres n'est pas univoque et que leur vulnérabilité n'est pas seulement fondée sur les caractéristiques du chef de ménage?

Le concept d'attributs du ménage renvoie à la prise en compte de cette complexité de la notion de ménage, en s'interrogeant sur les caractéristiques qui peuvent expliquer les inégalités de leur qualité de vie. Nous considérons deux types d'attributs, d'une part, ceux de composition du ménage qui modulent les opportunités de celui-ci, à savoir leur capacité à accéder et utiliser les ressources du contexte. La composition du ménage est définie par sa taille, mais aussi le lien de parenté des membres avec le chef du ménage et la structure par âge. D'autre part, on identifie des attributs qui influencent directement l'accès aux ressources, examinés ici à travers le taux de dépendance, à savoir le nombre de personnes à charge, ainsi que le nombre d'actifs à l'extérieur du ménage et l'existence de migrants. Ces attributs seront donc considérés séparément, d'une part pour construire une typologie des ménages et, d'autre part, comme variables de contrôle (voir chapitre 2).

1.4.2 La qualité de vie des ménages

a) Les mesures de la qualité de vie

La littérature regorge de méthodes visant à saisir le niveau de vie des individus ou des ménages. Parmi les approches économiques, on distingue globalement les approches basées sur le revenu et/ou la consommation, de celles basées sur les biens et le niveau de confort du ménage. Les enquêtes telles que les enquêtes budget-consommation fournissent des informations sur la consommation et souvent sur le revenu des ménages qui permettent de définir précisément leur statut de pauvreté. Ces informations étant absentes des opérations de collecte, comme les enquêtes EDS ou les recensements généraux de la population, les questions sur la possession de certains actifs sont utilisées pour approcher le niveau de vie des ménages. Si les approches monétaires et celles basées sur les biens du ménage sont complémentaires, Lachaud (2001) montre à partir de données sur le Burkina Faso qu'elles ne sont pas parfaitement substituables. Il reconnaît toutefois "qu'un indice fondé sur la disponibilité de certains actifs physiques des ménages a la capacité de constituer une bonne approximation de la richesse à long terme de ces derniers". Plus précisément, comme le souligne Garenne (2015), ces indicateurs expriment l'accès aux biens modernes ; par conséquent, ils ne correspondent pas forcément à la richesse de zones rurales dans lesquelles on investit plutôt dans les terres et le bétail. Toutefois, c'est la richesse mesurée par les biens modernes qui est associée aux comportements démographiques modernes (Ibid). Ainsi, Filmer et Pritchett (1999) admettent que de tels indicateurs peuvent même mieux prédire l'accès des enfants à l'éducation que ceux basés sur "les dépenses par tête ajustées des ménages". Rappelons aussi que des comportements centrés sur l'épargne peuvent biaiser les résultats basés sur la consommation.

Les mesures purement économiques de la qualité de vie ont été complétées par des mesures plus larges, tel que l'Indice de développement humain (IDH) créé au début des années 1990, lequel prend en compte non seulement le niveau économique, mais aussi des mesures de la

santé et de la scolarisation. Plus récemment, Alkire et Santos (2010) ont proposé un Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) qui reprend au niveau ménage les trois dimensions de l'IDH, mais en termes de mesure de privation. Il est important de souligner que la dimension économique de cet indice est en fait une sélection des caractéristiques du logement, telles qu'utilisées pour l'élaboration de l'indicateur du niveau de vie basé sur les biens du ménage (électricité, accès à l'eau potable, etc.).

Les indices agrégés permettent comme l'IPM d'identifier les ménages les plus vulnérables. Toutefois, l'image globale fournie ne donne pas de pistes relatives aux types de privations et donc aux moyens à mettre en œuvre pour y remédier. D'autre part, si les données relatives à la situation atteinte permettent des comparaisons entre différentes populations et sous-populations, en revanche elles ne fournissent pas d'éclairages sur les raisons qui permettent à certains ménages d'accéder ou non à un certain niveau de bien-être.

b) Niveau de vie des ménages tels que décrits dans les rapports thématiques du RGPHAE 2013

Il ressort des analyses faites sur les conditions de logement que l'assainissement reste un problème important. En effet, la majorité des ménages (66,0%) utilise encore les modes d'évacuation non commodes des eaux usées (fleuve, cours d'eau, mer, trou creusé, cour, rue, nature et autres) et, pour l'évacuation des ordures ménagères, 46,4% des ménages emploient des moyens qui affectent directement la qualité de l'espace de vie (tas d'immondices ou dépôts sauvages, enfouissement, rue, autre, etc.). De plus, l'usage intensif du bois de chauffe par 50,4% des ménages constitue une réelle menace à la qualité de l'environnement. Sur la base des résultats de l'indicateur de niveau de vie des ménages construit à partir des variables relatives aux caractéristiques de l'habitat et leurs équipements, il a été constaté que 42,0% des ménages vivent dans des conditions non confortables (pauvres), 31,5% dans des conditions très confortables (riches) et 25,8% des ménages connaissent des conditions de vies moyennement confortables.

Dans la ligne des travaux de Elbers et al (2002, 2003), les données de recensements ont été appariées aux données d'enquêtes auprès des ménages pour établir des cartes de la pauvreté. Un indice de pauvreté monétaire a ainsi pu être calculé jusqu'au niveau des communes à partir de l'information sur le niveau de dépenses des ménages issues de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS II) réalisée en 2010/11. Les taux de pauvreté montrent que les régions de Kolda (78,4%), Kédougou (71,3), Sédhiou (70,4%), Tambacounda (68,2%) et Fatick (68,2%) sont les régions les plus pauvres, tandis que les régions de Dakar (26,1%) et Louga (26,8%) sont les moins pauvres. Les autres régions se situent entre ces deux extrêmes. Au sein des différentes régions, les communes ne sont pas homogènes en termes de niveau de pauvreté. Par exemple, les communes de la région de Dakar ont des taux de pauvreté allant de 7,3 à 53,5%, (ANSD. Estimation à partir de l'ESPS-2 de 2011 et du RGPHAE 2013). Les cartes de pauvreté produites sur cette base présentent un grand intérêt pour la planification et le suivi des interventions pour la lutte contre la pauvreté. Toutefois, elles ne permettent pas de comparer les ménages ou d'analyser l'impact des différentiels de consommation sur leurs conditions de vie.

c) Mesure des inégalités d'opportunités des ménages sénégalais

Dans la perspective de l'approche par les Capabilités, l'objectif est ici de considérer les inégalités de bien-être des ménages en termes d'opportunités, à savoir de capacité à "vivre la vie que l'on a raison de valoriser" (Sen, 1999). Les données du RGPHAE-2013 fournissent quatre types d'information à cet égard : le confort du logement, la scolarisation des enfants, la survie des enfants et l'accès des femmes à l'instruction et aux activités hors du foyer. Aux incohérences mentionnées plus haut en relation avec l'enregistrement des petits enfants s'ajoutent des inexactitudes relatives à la survie des enfants qui se répercutent toutefois dans des taux de mortalité infanto-juvénile six fois plus petits que ceux obtenus avec les données de l'EDS. Par conséquent, nous renonçons à inclure la survie des enfants dans nos présentes analyses. Ainsi, nous retenons donc trois composantes qui fournissent des indications complémentaires du progrès :

- le degré de modernisation matérielle du moment avec l'indice de confort du logement,
- l'investissement pour un progrès durable à travers la scolarisation des enfants et
- l'autonomisation des femmes.

Le progrès ainsi mesuré est considéré non seulement comme une estimation du bien-être du ménage, mais surtout comme un moyen pour vivre une vie de meilleure qualité. L'objectif n'est pas d'analyser les niveaux atteints de bien-être, mais les inégalités entre les ménages et dans quelles mesures celles-ci sont expliquées par les attributs du ménage (comme indices des types de stratégies que peuvent développer les ménages) et comment les politiques et programmes peuvent les consolider.

S'agissant d'examiner les capacités inégales des ménages à accéder et à utiliser pour leur bien-être les ressources qu'ils ont à disposition, les analyses sont réalisées séparément pour le milieu urbain et le milieu rural. Nous reprenons, l'indicateur de confort du logement avec des critères différents selon le milieu ; il reflète donc l'accès aux biens modernes. Pour les deux autres dimensions, nous construisons des indicateurs originaux qui s'attachent à mesurer la situation relative de chaque ménage dans le milieu considéré. Le détail des calculs est décrit dans les chapitres respectifs. Pour chacun de ces domaines, nous examinons les associations avec les attributs du ménage d'abord par des analyses bivariées, puis leurs rôles conjoints par des régressions logistiques, en distinguant le rôle de la composition du ménage de celui des caractéristiques d'accès aux ressources.

Le présent rapport se structure en trois parties. La première partie comprend deux chapitres qui situent le cadre, à savoir le présent chapitre introductif (chapitre 1) et le chapitre 2 (Attributs des ménages) qui analyse les caractéristiques des ménages sénégalais et en élabore une typologie. La seconde partie examine chacune des trois dimensions de la qualité de vie à savoir, la qualité du logement, la scolarisation des enfants et la situation des femmes, et leurs relations avec les attributs des ménages (Chapitres 3 à 6). Une dernière partie, chapitre de synthèse et de conclusion/discussion, analyse quels sont les ménages qui cumulent les avantages ou désavantages, et propose un bilan global des résultats à la lumière des hypothèses de départ. En d'autres termes, il s'agit d'identifier les caractéristiques des ménages les plus vulnérables ou, au contraire les ménages les plus résilients qui font le mieux face aux aléas de l'existence actuelle au Sénégal.

CHAPITRE 2 : ATTRIBUTS DES MENAGES

Jean Pierre Diamane BAHOM, Mahmoud DIOUF, Abdoul Moumouni NOUHOU et Claudine SAUVAIN-DUGERDIL

Ce chapitre a pour but d'identifier les caractéristiques qui décrivent le mieux les disparités entre les ménages et leur capacité à développer des stratégies de subsistance. Nous dénommons ces caractéristiques comme étant des « attributs » que nous subdivisons en deux groupes. Dans la ligne des hypothèses formulées dans le chapitre d'introduction, nous distinguons les attributs décrivant la structure du ménage et les caractéristiques de leur chef de ceux relatifs à certaines caractéristiques de leurs membres. Les premiers influencent les opportunités du ménage et sa capacité à diversifier ses stratégies, alors que les seconds fournissent des indications sur leur accès réel aux ressources.

Dans un premier temps, nous examinons la distribution des variables du RGPHAE-2013 permettant de décrire les caractéristiques des ménages pour identifier les variables à retenir pour les analyses. Les contributions relatives de ces caractéristiques à la diversité des formes de ménage sont étudiées dans un second temps avant de construire une typologie des ménages.

2.1 Mesure des attributs du ménage

Une série de variables du RGPHAE-2013 permet d'examiner la diversité des ménages : le nombre de personnes et pour chacune, son âge, son sexe, son lien avec le chef de ménage, sa situation d'occupation, le nombre de migrants, et les caractéristiques du chef de ménage. Ces variables permettent en particulier d'analyser la taille, le type de ménage, leur structure par âge et par sexe, la proportion de personnes actives à l'extérieur du ménage, le poids de dépendants et l'importance de la migration. Nous examinons chacune de ces dimensions par leur distribution moyenne et leur dispersion dans la population totale et selon le milieu de résidence. La dispersion est mesurée par le coefficient de variation, mesure relative qui, parce qu'elle rapporte l'écart-type à la moyenne, permet des comparaisons entre variables. Selon les besoins, nous procédons à des recodages et à la construction d'indicateurs. Les recodages se fondent sur des critères logiques et sur la distribution des fréquences et éliminent les valeurs aberrantes.

2.2 Composition du ménage

2.2.1 Taille et types de ménages

Pour ces deux variables, les données manquantes représentent 0,1%. Pour l'analyse, nous avons éliminé les ménages ayant déclaré plus de 50 membres, cas extrêmes, peu représentatifs, qui constituent moins de 1% des ménages.

La thèse selon laquelle les ménages seraient plus grands en ville, notamment à cause de l'accueil de membres externes à la famille directe, n'est pas confirmée. Au contraire, la proportion des grands et très grands ménages augmente de Dakar aux zones rurales en passant par les autres villes (Tableau 2.1). Par ailleurs, on constate que la variabilité de la taille moyenne n'est pas très importante, un peu plus élevée en milieu urbain. En fait, la valeur moyenne cache des différences plus complexes mises en évidence sur les données catégorisées.

C'est donc une variable catégorisée que nous utilisons, en définissant quatre catégories de ménages. Sur la base de leur fréquence élevée (27,1%) et de leurs caractéristiques particulières, il a été distingué les très petits ménages, qui ne comptent qu'une ou deux personnes, des petits ménages (3 à 5 personnes, 26,7%), des grands (6 à 8; 24,3%) et des très grands ménages (9 à 25 personnes, 21,8%). C'est ainsi que Dakar se distingue par une proportion plus élevée des très petits ménages (44,1%) et d'une proportion moins élevée des grands (16,7%) et surtout des très grands ménages (12,2%). Les très petits ménages sont nettement moins fréquents en zone rurale où, en revanche, on trouve le plus grand nombre de ménages de grande taille (6 à 8 personnes) ou de très grande taille (9 à 25 personnes).

Tableau 2.1: Taille du ménage selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Données manquantes*	Moyenne	Écart Type	CV**	% selon taille regroupée			
					Très petit	Petit	Grand	Très grand
					(1-2 pers.)	(3-5 pers.)	(6-8 pers.)	(9-25 pers.)
Dakar	62	6,60	5,28	0,80	44,1	27,0	16,7	12,2
Autres villes	152	8,36	5,87	0,70	27,4	27,1	24,9	20,7
Rural	970	10,11	6,29	0,62	16,2	26,3	29,0	28,5
Total Sénégal	1183	8,65	6,09	0,70	27,1	26,7	24,3	21,8

* Ménages > 50 personnes.

** Coefficient de variation, mesure de dispersion relative, définie comme le rapport de l'écart type sur la moyenne.

Source : ANSD. RGPHAE-2013, Calculs des auteurs

Le lien avec le chef de ménage permet de distinguer les ménages nucléaires des ménages élargis et, parmi ceux-ci, leur distribution selon la présence (ou non) de personnes non apparentées (**Tableau 2.2**).

On constate que les ménages élargis aux autres parents constituent la forme dominante d'organisation résidentielle dans les trois milieux de résidence. D'autre part, les valeurs du coefficient de variation montrent que en termes de grandeur, les ménages se distinguent moins par la taille du noyau familial – époux/se(s) et enfants – que par le nombre d'autres parents du chef de ménage et, encore plus, de non-apparentés.

Les ménages nucléaires sont plus fréquents en milieu urbain, particulièrement à Dakar, ce qui conforte les théories de la nucléarisation liée à la modernité de la grande ville. Mais le milieu urbain se distingue aussi par un accueil un peu plus fréquent de tierces personnes, pour des raisons économiques ou académiques ; c'est moins le cas en milieu rural, où il est en outre concentré dans certains ménages, comme le montre la valeur particulièrement élevée du coefficient de variation. En revanche, c'est en milieu rural et, dans une moindre mesure, dans les villes autres que Dakar, que les ménages accueillent plus souvent d'autres apparentés.

Tableau 2.2: Composition du ménage selon les liens avec le chef de ménage

Lien avec CM	Milieu de résidence	Données manquantes*	Nombre de personnes			Types de ménage**	Milieu de résidence	%
			Moyenne	Écart type	Coeff de variation			
Noyau familial	Dakar	0	4,25	3,00	0,70	Nucléaire	Dakar	43,3
	Autres villes	0	5,00	3,22	0,64		Autres villes	32,9
	Rural	0	6,34	3,72	0,59		Rural	29,4
	Sénégal	0	5,41	3,53	0,65		Total Sénégal	34,4
Autres apparentés	Dakar	0	2,12	3,65	1,72	Elargi AP (+autres parents)	Dakar	43,5
	Autres villes	0	3,08	4,39	1,42		Autres villes	53,0
	Rural	0	3,56	4,87	1,37		Rural	58,9
	Sénégal	0	3,02	4,47	1,48		Total Sénégal	52,9
Non apparentés	Dakar	0	0,23	0,83	3,58	Elargi SL (+sans liens parenté)	Dakar	13,1
	Autres villes	0	0,30	1,12	3,73		Autres villes	14,1
	Rural	0	0,28	1,20	4,26		Rural	11,7
	Sénégal	0	0,27	1,09	4,00		Total Sénégal	12,7

* Ménages dont la taille du noyau ou le nombre d'apparentés ou non apparentés > 25

** Données manquantes 4'610 (0,2%)

Source : ANSD. RGPHE-2013, Calculs des auteurs

2.2.2 Structure des ménages par âge

La fixation des âges pour le seuil de l'enfance, de l'entrée dans l'âge adulte et dans la vieillesse est une question complexe et propre à chaque contexte culturel et socio-économique. Nous avons retenu ici des limites qui puissent faire sens pour analyser la vulnérabilité des ménages dans le contexte sénégalais. La limite d'âge pour le groupe des enfants en bas âge est ici fixée à 5 ans et correspond donc à la période préscolaire. Celui des enfants s'étend jusqu'à 15 ans, l'âge auquel certains enfants commencent à travailler au Sénégal conformément à la nouvelle résolution de la Conférence internationale des Statisticiens du Travail d'Octobre 2013. Nous avons pris le seuil classique de 65 ans pour définir les personnes âgées, mais avons ajouté une catégorie intermédiaire pour examiner dans quelle mesure le nombre de seniors (45-64 ans), particulièrement les femmes qui ont dépassé l'âge de la procréation, constitue un apport particulier pour le ménage. Selon les analyses, ces catégories pourront être modulées. C'est ainsi que, par exemple, pour l'analyse de la scolarisation, ce sont les âges des différents niveaux d'études qui seront utilisés.

L'âge a été enregistré pour tous les individus : il n'y a pas de données manquantes. Nous ne procédons pas ici à des corrections pour les différents types d'imprécisions liés à l'âge, qui peuvent impliquer des glissements d'individus d'une catégorie à l'autre. En revanche, nous avons exclu des calculs les ménages ayant des nombres aberrants d'individus⁶ des différents groupes d'âge pour éviter des biais sur la taille moyenne. C'est ainsi que nous avons éliminé les ménages comptant plus de dix-huit (18) enfants en bas âge, plus de vingt un (21) enfants, plus de vingt-six (26) jeunes/adultes, plus de dix (10) seniors et plus de six (6) personnes âgées. On constate que ces valeurs extrêmes restent peu fréquentes, atteignant un maximum de 0,2%.

Tableau 2.3: Structure des ménages par âge, selon le milieu de résidence

⁶ Pointe supérieure extrême de la distribution.

Groupes d'âge	Milieu de résidence	Effectifs du ménage			Structure	
		Moy.	ET	CV	% aucun de ce groupe d'âge	% de ce groupe d'âge dans les effectifs totaux ménage
Petits enfants (0-5 ans)	Dakar	0,93	1,31	1,41	53,1	11,3
	Autres villes	1,38	1,60	1,16	38,8	14,0
	Rural	2,17	2,07	0,96	23,6	19,3
	Sénégal total	1,61	1,85	1,15	36,0	15,7
Enfants (6-14 ans)	Dakar	1,22	1,63	1,34	49,1	13,9
	Autres villes	1,94	2,06	1,06	31,2	19,4
	Rural	2,70	2,44	0,90	18,9	23,7
	Sénégal total	2,08	2,23	1,07	30,8	19,7
Jeunes/ Adultes (15-44 ans)	Dakar	3,50	2,91	0,83	5,9	56,8
	Autres villes	3,98	3,06	0,77	4,8	48,9
	Rural	4,21	3,04	0,72	3,3	41,0
	Sénégal total	3,94	3,02	0,77	4,4	47,6
Seniors (45-64 ans)	Dakar	0,87	0,98	1,13	45,8	14,9
	Autres villes	0,98	0,98	1,00	37,4	13,7
	Rural	1,04	0,96	0,93	33,0	11,8
	Sénégal total	0,97	0,98	1,00	37,9	13,3
Agés (65 et plus)	Dakar	0,22	0,51	2,31	82,9	3,2
	Autres villes	0,32	0,58	1,84	74,8	4,1
	Rural	0,38	0,63	1,64	69,5	4,3
	Sénégal total	0,32	0,59	1,84	74,8	3,92

Moy. : Moyenne, ET: Écart-type, CV: Coefficient de variation.

Source : ANSD. RGPHAE-2013, Calculs des auteurs

Globalement, les ménages sénégalais se caractérisent par une moyenne de quatre jeunes et adultes et d'un senior, soit cinq membres entre 15 et 64 ans, contre près de trois âgés de moins de quinze ans et 0,32 personnes âgées. La structure par âge est marquée par une proportion relativement importante de dépendants. Le taux classique de dépendance⁷ est relativement élevé avec une valeur de 0,84, à savoir presque autant de dépendants que d'actifs. Il est nettement moindre à Dakar (0,56) où l'on compte près de deux personnes d'âge actif pour un dépendant ; globalement, la proportion de jeunes, d'adultes et de senior y est plus élevée et celle d'agés, et surtout de petits enfants et d'enfants nettement moindre. Mais c'est aussi à Dakar que la variabilité est la plus forte, particulièrement pour les âgés et les enfants. On y observe effectivement une polarité entre deux types de ménages, ceux qui ont des enfants et ceux qui n'en ont pas: à Dakar, plus de la moitié des ménages n'ont pas de petits enfants et presque la moitié n'ont pas d'enfants, alors que c'est le cas de respectivement un peu moins d'un quart et d'un cinquième en milieu rural.

2.2.4 Caractéristiques du chef de ménage

Les caractéristiques du chef de ménage, comme son niveau d'instruction, son sexe ou son âge, sont souvent utilisées comme indicateur de vulnérabilité du ménage qu'il dirige. Rappelons que, dans le RGPHAE, la qualité de chef de ménage n'est pas définie selon des critères objectifs, par exemple sa capacité économique, mais de reconnaissance de son autorité par les membres du ménage. Il est donc normal, dans le contexte sénégalais, qu'il s'agisse pour la plus part d'hommes, d'âge adulte, et que la scolarisation ne soit pas un critère nécessaire. L'information relative au sexe du chef de ménage est disponible pour quasiment tous les ménages, alors que les données sur son âge et son niveau d'instruction manquent pour moins de 1% (0,6%).

⁷ Rapport des membres n'ayant pas l'âge considéré comme la norme pour travailler (inférieur à 15 ans et supérieur à 64 ans) à ceux en âge d'être actifs.

Selon la définition retenue, il est exceptionnel qu'une femme soit désignée comme chef de ménage (CM) si l'époux est présent. Les ménages dirigés par une femme se réfèrent à des femmes vivant seules après le décès du mari ou une rupture conjugale, à cause d'une absence prolongée du mari ou de non co-résidence, ceci indépendamment de leur contribution économique au ménage. Le phénomène est devenu plus récurrent en milieu urbain aussi bien à Dakar que dans les autres villes. En effet, leur proportion en milieu urbain est passée de 24,2% en 2002 à 30,0% en 2013. Dans les deux milieux, la majorité des femmes CM le sont à cause de l'absence du mari ; il s'agit de femmes qui se déclarent en union monogame - ce qui implique vraisemblablement que le mari est parti en migration - ou en union polygame non co-habitante. Toutefois, la thèse de Thérèse Locoh (2002) selon laquelle les unions polygames sans co-résidence seraient un phénomène urbain caractéristique des capitales africaines n'est cependant pas vérifiée ici. Au contraire, la non co-résidence est plus marquée en milieu rural : 24% des femmes CM y sont en couple polygame, contre 14% en milieu urbain. C'est aussi en milieu rural que les femmes CM se déclarent un peu plus souvent en union monogame : 35% contre 31%. En revanche, en milieu urbain, les femmes CM sont plus fréquemment des femmes sans époux (16% de célibataires, veuves, divorcées ou séparées en milieu urbain, seulement 6% en milieu rural). Par conséquent, les ménages dirigés par une femme correspondent à des situations variées qui vont influencer leur bien-être.

Près de deux-tiers des chefs de ménage n'ont aucune instruction et, globalement, seulement deux sur dix ont dépassé le niveau primaire. Ceci dénote bien que l'accès étendu à l'école est le fait des générations plus récentes. Même dans la capitale, près de la moitié des CM n'ont pas été à l'école et à peine quatre sur dix ont un niveau secondaire ou plus. Les inégalités structurelles en termes d'accès à la scolarisation entre les villes et les campagnes sont particulièrement flagrantes. En milieu rural, ce n'est que 16,7% des CM qui ont fréquenté l'école, dont un peu plus de la moitié jusqu'au niveau primaire seulement. Il sera donc particulièrement intéressant d'examiner l'effet potentiel de la scolarisation du CM sur le bien-être de la famille.

Les chefs de ménages sont répartis presque également entre les groupes d'âge retenus. Ils ne sont que légèrement moins fréquents parmi ceux âgés de moins de 37 ans et un peu plus parmi les 58 ans et plus. Les différences selon le milieu de résidence ne sont pas très marquées, cependant les chefs plus jeunes sont un peu plus fréquents dans la capitale (21,7%) et les plus âgés (33,2%) se retrouvent particulièrement dans les autres villes. Ceci reflète dans une certaine mesure les différences relevées ci-dessus en matière de composition par âge des ménages, à savoir une proportion moindre d'adultes en milieu rural (22%), qui peut refléter les migrations de travail.

Tableau 2.5: Répartition des ménages selon les principales caractéristiques de leur chef

Milieu de résidence	Sexe (%)		Niveau d'instruction (%)			Groupe d'âge (%)			
	Femme	Homme	Aucune	Primaire	Secondaire et plus	< 37 ans	37-46	47-57	58 et plus
Dakar	29,1	70,9	41,4	20,5	38,1	21,7	24,8	23,2	30,3
Autres villes	30,4	69,6	56	18	26	17,6	23,8	25,4	33,2
Rural	14,2	85,8	83,3	9,5	7,2	19,5	21,9	27,5	31,1
Sénégal total	22,4	77,6	64,4	14,8	20,8	19,7	23,2	25,7	31,3

Source : ANSD. RGPHAE-2013, Calculs des auteurs. Données manquantes : âge 9493 (0,6%).

2.3 Accès aux ressources

2.3.1 Statut d'occupation des membres du ménage

Le statut d'occupation est défini par la réponse à la question "Durant les 12 derniers mois que faisait [NOM] comme occupation la plupart du temps ?" posée pour tous les membres âgés de 6 ans ou plus. Il s'agit d'une occupation continue pendant au moins trois mois. Nous retenons comme actives occupées les personnes qui répondent qu'elles sont "occupées" (modalité 1). Ne sont pas pris en compte les personnes au chômage (chômeur ayant travaillé ; A la recherche d'un premier emploi) ou occupées au foyer. L'occupation traduit la capacité du ménage à mobiliser des revenus externes. En moyenne, les ménages comptent près de deux (1,90) actifs occupés, deux fois plus d'hommes (1,38) que de femmes (0,52). Pour l'activité féminine, la variabilité est également beaucoup plus importante. Un peu plus de deux ménages sur dix (23,19) n'a aucun actif, mais dans plus de deux tiers des cas (68,53) aucune femme n'est déclarée active. Le Tableau 2.6 montre que l'activité est plus marquée dans la capitale et en milieu rural que dans les autres villes, mais la différence est faible, tant pour la moyenne que pour la dispersion.

Tableau 2.6: Nombre moyen d'actifs occupés et d'enfants travailleurs par ménage

Résidence	Femmes				Hommes				Ensemble			
	Aucune %	Moyenne	Écart type	CV	Aucun %	Moyenne	Écart type	CV	Aucun %	Moyenne	Écart type	CV
Personnes de 15 ans et plus occupées à l'extérieur du ménage*												
Dakar	58,88	0,68	1,05	1,54	25,4	1,41	1,46	1,04	14,24	2,08	1,92	0,92
Autres villes	67,08	0,51	0,89	1,77	31,8	1,27	1,41	1,11	23,37	1,78	1,83	1,03
Rural	75,41	0,44	0,98	2,25	32,2	1,41	1,55	1,10	28,83	1,85	2,07	1,12
Sénégal	68,53	0,52	0,99	1,88	30,1	1,38	1,49	1,08	23,19	1,90	1,98	1,04
Enfants travailleurs** (6-14 ans)												
Dakar	97,42	0,02	0,16	9,46	96,4	0,02	0,18	7,95	94,31	0,08	0,36	4,67
Autres villes	97,35	0,02	0,19	8,26	95,5	0,04	0,26	6,53	93,51	0,09	0,43	4,72
Rural	92,07	0,09	0,41	4,42	88,0	0,15	0,55	3,66	83,24	0,30	0,86	2,88
Sénégal	94,46	0,05	0,31	5,75	91,6	0,09	0,41	4,78	88,04	0,20	0,70	3,46

Source : ANSD. RGPHAE-2013, Calculs des auteurs

A été occupé au cours des 12 derniers mois, à savoir modalité 1 de la question B 36.

*En excluant les ménages n'ayant aucun membre de 15 ans et plus (26 ; soit 0,002% <1%) et avec plus de 18 adultes occupés ou **sans enfants de 6 à 14 ans (486 824, soit 30,8%) ou avec plus de 9 enfants occupés.

Le travail des enfants est mesuré à travers les questions sur la situation par rapport à l'occupation. Par définition, il n'est pas possible d'être à la fois élève et travailleur. Pour cette raison, cette variable n'est pas prise en compte lors des analyses sur la scolarisation. Le travail des enfants n'apparaît pas comme un phénomène généralisé. Il concerne un ménage avec enfants de 6-14 ans sur dix (88,4% des ménages qui comptent au moins un enfant entre 6 et 14 ans n'ont aucun enfant travailleur) et ce n'est que 12% des ménages qui ont plus d'un enfant travailleur. Le phénomène est beaucoup plus répandu en milieu rural où sa distribution est aussi plus homogène. Il n'est pas absent en milieu urbain mais concentré dans moins de 10% des ménages avec enfants. Si en milieu rural, le travail des enfants touche davantage les garçons, à Dakar, il est également plus fréquent parmi ces derniers. Ceci reflète d'une part, l'emploi des garçons dans les travaux agricoles dans les campagnes et, d'autre part leur utilisation dans les activités liées au petit commerce en ville.

2.3.2 Migration

Les migrations sont ancrées dans les stratégies de subsistance et peuvent donc jouer un rôle important dans les différences de bien-être entre les ménages. Certains ménages ont des

membres qui vivent à l'étranger (émigration)⁸ et d'autres ont des membres ayant séjourné en dehors du foyer familial pour des raisons économiques, professionnelles, sociales, etc. à l'intérieur du Sénégal ou à l'étranger (mobilité)⁹. On constate que, tant en milieu rural qu'urbain, l'émigration internationale reste un phénomène relativement limité, ne concernant que 7,2% des ménages, avec une fréquence légèrement moindre dans les villes moyennes et en zone rurale. Par ailleurs, seulement 4,2% des ménages ont au moins un membre ayant vécu plus de six mois à l'étranger et un peu moins d'un quart (23,5%) ailleurs dans le pays. Cette mobilité, internationale ou interne, est un phénomène essentiellement urbain, et encore plus de la capitale¹⁰, où trois ménages sur dix ont au moins un membre ayant vécu ailleurs dans le pays et près d'un sur dix à l'étranger.

Tableau 2.7: Proportion de ménages avec au moins un migrant selon le type de migration

Milieu de résidence	% de ménages ayant au moins un migrant :			
	Émigration*	Mobilité		Émigration et/ou mobilité ^o
		internationale**	interne***	
Dakar	7,5	6,9	31,5	
Autres villes	7,0	3,9	22,5	
Rural	7,0	2,7	18,8	
Sénégal total	7,2	4,2	23,5	
Manquant (%)	0,0	0,02	0,04	

Au moins un membre du ménage : * Réside à l'étranger / *a résidé dans un autre pays / *** a résidé ailleurs au Sénégal / ^oAu moins un membre du ménage émigrant ou mobile.

Source : ANSD. RGPHE-2013, Calculs des auteurs

2.4 Synthèse des variables retenues

Le choix des variables retenues pour les présentes analyses est fondé en premier lieu sur la fiabilité de l'information, puis sur leur pouvoir discriminant, à savoir leur variabilité entre les ménages. A cet égard, l'essentiel est le choix des modalités. Globalement, les variables utilisées ici pour décrire les attributs du ménage apparaissent de bonne qualité. Elles n'ont qu'un nombre limité de données manquantes après l'élimination des valeurs aberrantes. En effet, la proportion de données manquantes est inférieure à 1% pour toutes les variables.

Par la structure par âge, mais aussi les statuts d'occupation et de mobilité, une forte polarité s'exprime entre les ménages possédant ou non certaines caractéristiques : avoir ou non des aînés, des enfants travailleurs ou des migrants. Ainsi, ces indicateurs sont dichotomisés pour distinguer des ménages présentant ou non la caractéristique considérée alors que d'autres sont catégorisés en incluant aussi une modalité nulle (voir **Tableau 2.8**).

⁸ Émigration : Y a-t-il des personnes qui vivaient habituellement dans le ménage et qui sont parties à l'étranger pour une période d'au moins 6 mois ?

⁹ Lieu de résidence antérieur (pour chacun des membres du ménage) : Où résidait [NOM] il y'a 5 ans ? Si au Sénégal, inscrivez le nom de la commune ou de la communauté rurale, si c'est connu, ou le nom du département ou de la région si non. Inscrivez le nom du pays si c'est l'étranger.

¹⁰ Dakar étant le passage obligé de la plupart d'émigrants, pour ceux qui partent par la voie légale

On a vu que les valeurs moyennes, comme la taille du ménage, peuvent cacher des relations non linéaires. Pour cette raison, toutes les variables ont été regroupées en modalités qui font sens sur la base des descriptions ci-dessus, y compris, si nécessaire, une catégorie relative aux ménages ne remplissant pas les critères pour calculer l'indice en question (par exemple absence d'enfants dans la catégorie d'âge de référence pour le travail des enfants). Le choix des modalités est particulièrement important pour mettre en évidence les situations spécifiques, parfois atypiques, de certains types de ménages, tels les très petits ménages, ceux dirigés par une femme, par un CM jeune ou de scolarisation élevée.

Tableau 2.8 : Attributs du ménage, récapitulatif des variables et indicateurs retenus et leurs valeurs

Attributs	Variables	Valeurs exclues	Modalités	Moyenne / Fréquences	
Opportunités offertes par la composition du ménage					
Taille et composition du ménage	Taille du ménage	➤ 50	Moyenne (nb personnes)	8,6	
			Très petit (1-4 pers.)	27,1	
			Petit (5-7)	26,7	
			Grand (8-11)	24,3	
			Très grand (12 et plus)	21,8	
	DM	-			
Présence de fils marié			Oui	14,1%	
			DM	457 (<1%)	
Type de ménage	29 et plus 38 et plus 15 et plus		Nucléaire (dont avec fils M)	34,4	
			Elargi autres parents (dont avec fils M)	52,9	
			Elargi autres parents et/ou sans liens (dont avec fils M)	12,7	
			DM	1813 (<1%)	
Structure par âge			Age moyen (médian) de la population	22,9 ans (18,0 ans)	
	Enfants (6-14)	21 et plus	0 / 1-2 / 3+ DM	30,3/ 37,3/ 32,5 26 (<1%)	
		26 et plus	0-1 / 2-3 / 4+ DM	18,6/ 38,7/ 42,7 20 (0,001%)	
	Jeunes/Adultes (15-44)	10 et plus	0 / 1 / 2+ DM	37,2 / 40,9 / 21,9 0	
Seniors (45-64)					
Caractéristiques du chef de ménage (CM)	Sexe du CM		Homme – Femme DM	77,6 -22,4 0	
	Niveau d'instruction du CM		Aucun	64,5	
			Primaire	14,8	
			Secondaire et plus DM	20,8 -	
	Age du CM	< 15 ans et > 90 ans		Moins de 37 ans	19,7
				37-46 ans	23,2
			47-57 ans	25,7	
			58 et plus	31,3	
			DM	9493 (<1%)	

Accès aux ressources selon les caractéristiques des membres du ménage				
Dépendants	Petits enfants (0-5 ans)	>18 enfants	0 / 1-2 / 3 et plus DM	35,4/ 42,9 / 21,7 13 (<1%)
	Vieux (65 ans et plus)	>6 vieux	0 / 1 et plus DM	74,1/ 25,9 12 (<1%)
Statut d'occupation	Personnes de 15 à 90 ans occupées	Ménages sans adulte 15-90 ans : 0,002 % et >18 occupés	Moyenne	1,9
			Aucun occupé	23,2
			1 et 2 3 et plus DM	51,8 25,0 26 (<1%)
	Existence d'enfants travailleurs (6-14 ans)	Ménages sans E 6-14 ans 30,8% et >9 E occupés	Moyenne	0,2
		Aucun	88,1 %	
		Au moins un DM	11,5% 486824 (30,3%)	
Migration	Migrants nationaux (15-70 ans, motif absence il ya 5ans)	Pas de motif enregistré. >16 migrants	Aucun	76,5
			Au moins un DM	23,5 617 (<1%)
	Migrants internationaux (15-70 ans, motif absence il ya 5ans)	Pas de motif enregistré. >6 migrants	Aucun	95,8
			Au moins un DM	4,2 380 (<1%)
	Emigrants (15-70) (actuellement à l'étranger dps>6 mois)	9 et plus	Moyenne	1,2
			Aucun	92,8
Au moins un			7,2	
DM			0	

Source : ANSD. RGPHAE-2013

En conclusion, cette analyse descriptive a permis de faire ressortir les grandes différences liées au milieu de résidence. On observe un gradient décroissant de la fréquence des ménages très petits et nucléaires en passant de Dakar aux autres villes et aux zones rurales. Globalement, la proportion des grands et très grands ménages, ainsi que celles des ménages élargis à d'autres parents s'accroissent en passant de Dakar aux autres villes et aux zones rurales. La taille plus réduite des ménages de la capitale s'accompagne d'une proportion moindre de personne n'ayant pas l'âge de travailler (petits enfants et personnes âgées). Mais à Dakar et, dans une moindre mesure dans les autres villes, la taille des ménages est plus variable ; les ménages accueillant des personnes non apparentées seraient également plus nombreux en zone urbaine. On a donc là à la fois des ménages urbains de type moderne, mais aussi des atypiques (isolés), très petits pouvant être plus vulnérables. En milieu urbain les chefs de ménages sont plus souvent instruits, mais aussi plus souvent jeunes ou féminins. À Dakar, on trouve aussi plus de ménages comptant des migrants, mais c'est en zone rurale que les enfants sont plus souvent au travail.

Ces écarts témoignent de fortes différences entre les sociétés urbaines et rurales qui résultent de l'exode rural, de la migration au départ de Dakar, et, plus largement de modes de vie spécifiques à chacun des milieux. Ceci justifie la nécessité de distinguer systématiquement le milieu de résidence dans nos analyses.

À ce stade d'analyses bivariées, nous n'avons pas considéré le fait que les diverses mesures de la démographie des ménages reflètent souvent la même réalité et présentent donc de fortes associations. En particulier, la taille du ménage et sa structure par âge et sexe déterminent dans une grande mesure les caractéristiques des membres. Dans la suite de ce chapitre, par des analyses multivariées, nous considérerons ces associations, identifierons les variables les plus discriminantes et dégagerons des profils types de ménages.

2.5 Typologie des ménages au Sénégal

❖ Une typologie multidimensionnelle des ménages

Pour avoir une vue plus globale de la diversité des ménages sénégalais et identifier des profils-types, nous avons procédé en deux étapes. En premier lieu, une analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM) est utilisée pour examiner les liens entre l'ensemble des divers attributs mentionnés dans le tableau 2.8 et estimer leur pouvoir discriminant. Dans un second temps, nous recourons à une analyse de clusters sur la composition des ménages telle que décrite par les principaux facteurs pour identifier des profils.

❖ Identification des attributs les plus discriminants à travers une analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM)

Par l'examen de la distribution des variables selon les trois premiers facteurs (Figure 2.1) et des valeurs de leurs contributions relatives à chacun de ces facteurs (Tableau 2.9), il est possible de dégager les principales caractéristiques qui distinguent les ménages sénégalais.

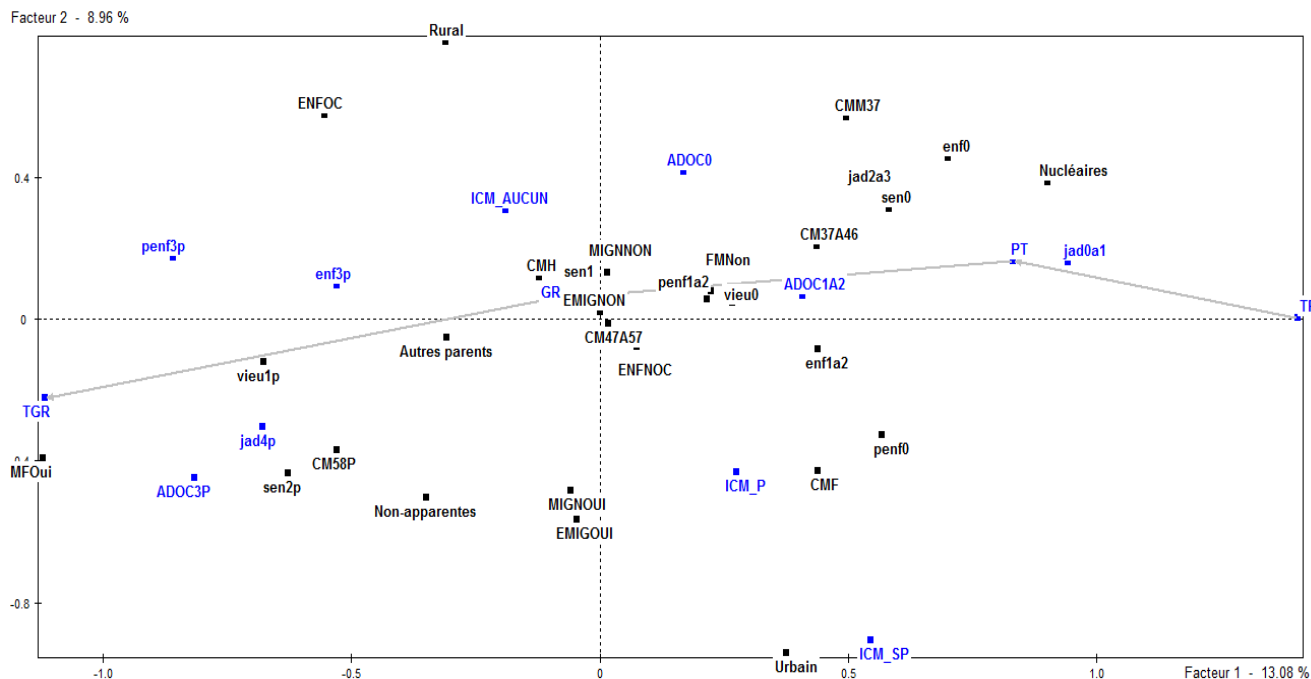
On note que le premier facteur (axe 1), qui explique 13% de la variabilité des ménages, distingue essentiellement les ménages selon leur taille et les caractéristiques qui y sont directement associées. C'est ainsi qu'il met en opposition les ménages de petites et très petites tailles aux très grands ménages, face à un groupe intermédiaire constitué par ceux de grande taille. Les ménages de petites tailles sont associés à un nombre réduit d'adultes et d'enfants occupés. Ces ménages sont en général nucléaires et dirigés par des chefs relativement jeunes, âgés entre 37 et 46 ans, avec aucun vieux en présence. Les très grands ménages sont associés à un nombre élevé d'enfants, de jeunes et d'adultes, et des fils mariés. Dans ces ménages, généralement dirigés par des chefs âgés, un nombre important d'adultes sont occupés mais aussi la présence de séniors et de vieux est notée.

Le deuxième facteur, qui explique 9% de la variabilité, discrimine le plus selon le milieu de résidence, mais aussi le niveau d'instruction du CM. Ainsi, se distinguent les ménages urbains dirigés par des chefs généralement instruits de niveau secondaire ou plus avec des membres émigrés ou migrant ou , des ménages ruraux dirigés par des chefs jeunes (moins de 37 ans) sans aucune instruction, caractérisés en outre par la présence d'enfants travailleurs.

Le troisième facteur (6% de la variabilité) est celui qui différencie des ménages très petits n'ayant aucun ou un seul jeune adulte, aucun enfant ou petit enfant, avec un chef d'âge relativement avancé (entre 47 et 57 ans) et la présence de seniors, opposant ces ménages à ceux dirigés par un chef adulte (entre 37 et 46 ans) ne comportant aucun sénior.

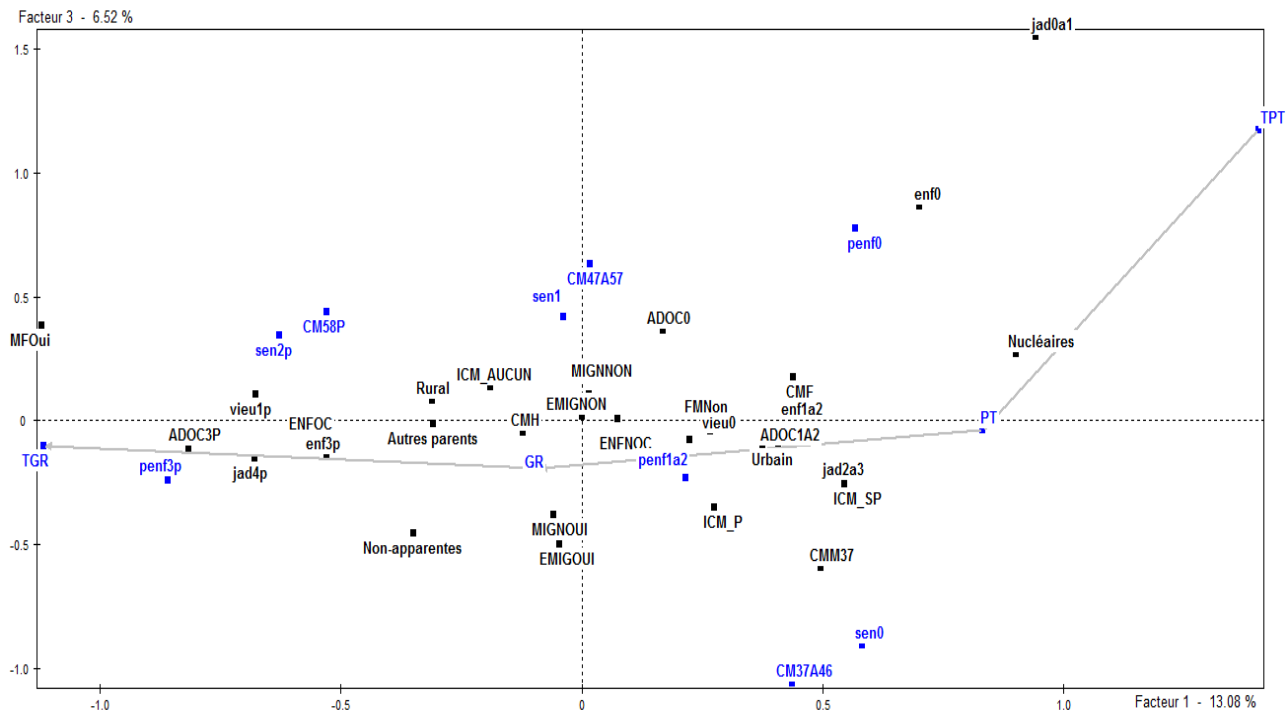
Figure 2.1. Analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM)

1a. Répartition des modalités des attributs des ménages sur le plan factoriel 1 et 2



Source : RGPHAE-2013, Calculs des auteurs

1b. Répartition des modalités des attributs des ménages sur le plan factoriel 1 et 3



Source : RGPHAE-2013, Calculs des auteurs

Tableau 2.9: AFCM, contributions des modalités des attributs sur les trois premiers axes factoriels

Variables	Modalités actives	Modalités dans l'AFCM	Contributions des modalités actives		
			Axe 1	Axe 2	Axe 3
Taille du ménage	Très petit (1 à 4)	TPT	4,89	0,00	6,82
	Petit (5 à 7)	PT	5,75	0,32	0,02
	Grand (8 à 11)	GR	0,07	0,05	0,66
	Très grand (12 et plus)	TGR	10,71	0,62	0,18
			21,42	0,99	7,69
Fils mariés	Oui	MFOui	5,94	1,06	1,41
	Non	FMNon	1,19	0,21	0,28
			7,13	1,27	1,69
Type de ménage	Nucléaires	Nucléaires	5,96	1,59	1,06
	Autres parents	Autres parents	1,61	0,06	0,00
	Non-apparentes	Non-apparentes	0,48	1,44	1,63
			8,05	3,10	2,69
Enfants	0	enf0	0,00	0,00	0,00
	1 à 2	enf1a2	2,99	0,15	0,39
	3 ou plus	enf3p	3,52	0,18	0,45
			6,51	0,33	0,84
Jeunes et Adultes	0 ou 1	jad0a1	3,06	0,13	16,65
	2 à 3	jad2a3	3,56	1,80	1,89
	4 ou plus	jad4p	6,43	1,87	0,66
			13,05	3,79	19,19
Les Seniors	0	sen0	2,89	1,22	14,08
	1	sen1	0,02	0,02	4,45
	2 ou plus	sen2p	2,81	1,96	1,68
			5,72	3,20	20,21
Sexe du chef de ménage	Homme	CMH	0,32	0,45	0,11
	Femme	CMF	1,18	1,63	0,39
			1,50	2,08	0,49
Niveau d'instruction du chef de ménage	Aucun	ICM_NON	0,70	2,72	0,70
	Primaire	ICM_P	0,31	1,09	0,99
	Secondaire ou plus	ICM_SP	1,41	5,69	0,62
			2,41	9,49	2,31
Groupe d'âges du chef de ménage	Moins de 37	CMM37	0,94	1,81	2,66
	37-46	CM37A46	1,29	0,43	15,30
	47-57	CM47A57	0,00	0,00	6,72
	58 ou plus	CM58P	2,65	1,88	3,67
			4,88	4,12	28,35
Milieu de résidence	Urbain	Urbain	1,81	16,66	0,24
	Rural	Rural	1,50	13,79	0,19
			3,31	30,45	0,43
Petits enfants	0	penf0	2,12	1,03	7,97
	1 à 2	penf1a2	0,64	0,07	1,51

Les vieux	3 ou plus	penf3p	5,77	0,35	0,92
			8,54	1,45	10,39
	0	vieu0	1,45	0,07	0,07
	1 ou plus	vieu1p	3,67	0,17	0,18
			5,12	0,24	0,25
Adultes occupés	0	ADOC1A2	0,19	1,66	1,75
	1 à 2	ADOC3P	2,25	0,09	0,31
	3 ou plus	ADOC0	5,42	2,38	0,22
			7,86	4,13	2,28
Enfants travailleurs	Oui	ENFOC	1,03	1,63	0,03
	Non	ENFNOC	0,14	0,22	0,00
			1,16	1,84	0,03
Migrants internes	Oui	MIGNOUI	0,02	2,07	1,77
	Non	MIGNNON	0,01	0,57	0,49
			0,03	2,64	2,26
Emigrants	Oui	EMIGOUI	0,00	0,42	0,45
	Non	EMIGNON	0,00	0,01	0,01
			0,00	0,44	0,46
Contribution moyenne par modalité = 2,32 (100/46)					

Source : ANSD. RGPHAE-2013, Calculs des auteurs

❖ Typologie de la composition des ménages urbains et ruraux par une analyse de clusters

Par une analyse de clusters, l'objectif est d'identifier des profils caractérisant la composition des ménages. Selon la logique exposée dans l'introduction et reprise dans la synthèse des attributs (Tableau 2.8), nous distinguons les attributs relatifs à la composition du ménage qui indiquent leurs opportunités stratégiques, des attributs qui décrivent leur capacité réelle à utiliser les ressources. Ce sont les premiers que nous utilisons pour construire la typologie. L'analyse de cluster s'applique donc aux variables telles que : la taille et le type de ménages, sa structure par âge décrite par le nombre d'enfants et celui de jeunes et adultes, les séniors, l'existence de fils mariés et les caractéristiques du chef de ménage (sexe, âge et niveau d'instruction). Les autres attributs seront introduits comme variables de contrôle dans les analyses des liens avec la qualité de vie (voir chapitres 3 à 5).

Vu les fortes corrélations entre les différentes caractéristiques, les calculs ne sont pas appliqués directement sur celles-ci, mais sur les facteurs issus de l'AFCM, lesquels, par définition, résument des informations diverses. L'ensemble des analyses est réalisé séparément pour le milieu rural et le milieu urbain. Les meilleurs modèles sont, dans les deux cas, ceux avec 5 clusters que nous présentons ci-dessous.

En milieu rural (Tableau 2.10), l'analyse distingue deux configurations de très grands ménages, tous deux de type élargi, mais qui se différencient par la présence ou non de fils mariés et de personnes sans liens de parenté. Le groupe R5 (16%) se distingue par sa grande taille en présence d'un nombre important de fils mariés, d'enfants et de jeunes/adultes ainsi que des séniors, dirigé par un chef âgé sans instruction. Le groupe R5 correspond donc à une configuration traditionnelle multi-générationnelle. Le groupe R3 (25%) est de taille similaire, mais n'a guère de fils mariés et accueille des personnes non apparentées. Ces types s'opposent au groupe R4 qui correspond à 14% des ménages qui est généralement de type nucléaire dirigé

par un chef jeune et instruit avec très peu de membres, généralement sans enfant ; il représente donc une configuration de type moderne. Le groupe R2 (13%) est de taille et de composition variable, mais se caractérise par le fait qu'il est toujours dirigé par une femme, souvent sans instruction. Finalement le groupe R1, le plus fréquent (32%) a un profil intermédiaire ; il est un ménage de taille moyenne qui varie de 5 à 11 personnes ; il y a toujours au moins un jeune ou adulte et 1 ou 2 enfants, mais sans aucun fils marié ; le chef de ménage est un homme qui n'a pas été à l'école.

En milieu urbain, on distingue deux ménages de grande taille (U3 et U4), deux très petits (U2 et U5) et un petit (U1). Comme en milieu rural les deux plus grands se différencient par la présence de fils mariés. Ainsi U3, pas très fréquent (11%), est de très grande taille; il correspond au modèle traditionnel multigénérationnel dirigé par un chef âgé, souvent sans instruction ; le chef est parfois une femme. U4 (18%) est grand ou très grand, en présence de beaucoup d'enfants ; pas de fils mariés, mais il comprend un peu plus souvent que les autres types de ménages, des personnes non apparentées. U2 (22%) et U5 (25%) sont souvent très petits, limités à une ou deux personnes. Ils se distinguent par les caractéristiques de leur chef, pour U2 il s'agit très souvent d'une femme, sans instruction, pas très jeune (plus de 37 ans), alors que U5, le chef du ménage est généralement un homme, plus jeune, de niveau d'instruction variable, parfois ayant atteint le secondaire ou plus. U1 (25%) est un ménage souvent nucléaire, de taille variable, mais qui ne dépasse que très rarement 8 personnes ; le chef est un homme, âgé entre 47 et 58 ans ou plus, avec un niveau d'instruction souvent secondaire ou plus.

Tableau 2.10: Profils-types des ménages (analyse de cluster)**10a. Milieu rural**

Variables	Modalités	Clusters Ruraux					Profil Moyen
		R1. CM femmes, non instruites	R2. Taille moyenne, CM non instruit	R3. Tgrand, beaucoup d'enfants, élargi NAP	R4. Moderne (Tpt, nucl, CM jeune et instruit)	R5. Traditionnel (Tgrand multigénérationnel, CM âgé, sans instruction)	
Taille du ménage	Très petit (1 à 4)	22,9	2,5	0,1	83	0,7	15,8
	Petit (5 à 7)	36,5	53,7	2,6	15,2	10,6	26,5
	Grand (8 à 11)	26,8	43,1	29,5	1,6	27,2	29,2
	Très grand (12 et plus)	13,7	0,7	67,8	0,2	61,5	28,5
Existence de fils marié	Oui	13,6	1,8	2	1,7	88	16,8
	Non	86,4	98,2	98	98,3	12	83,2
Type de ménage	Nucléaires	19,9	35,1	11,3	78	7,7	29,1
	Autres parents	66,4	60,3	64,7	16,4	81,2	59,1
	Non-apparentes	13,7	4,6	24	5,6	11,1	11,8
Age du CM	Moins de 37	22,7	25,6	13	35,2	0,5	19,5
	37-46	24,1	27,1	29,5	16,1	2,9	21,9
	47-57	27,9	26,9	39,6	21,2	15,1	27,5
	58 ou plus	25,4	20,5	18	27,6	81,5	31
Sexe du CM	Homme	0	99,9	99,6	91,6	98,7	85,7
	Femme	100	0,1	0,4	8,4	1,3	14,3
Niveau d'instruction du CM	Aucun	85,2	85,5	76,4	74,9	94,6	83,1
	Primaire	10,2	8,6	13,7	10,9	3,7	9,6
	Secondaire ou plus	4,6	6	9,9	14,2	1,8	7,3
Nombre d'enfants (6-14 ans)	0	16,7	8,2	4,4	72	10,2	17,8
	1 à 2	49,1	67	9,8	20,1	33,5	38,5
	3 ou plus	34,2	24,8	85,8	7,9	56,3	43,7
Nombre de Jeune/Adultes	0 ou 1	20,4	6,4	4	51	1,7	13,2
	2 à 3	43,1	69,9	12,4	43,5	14,6	39,7
	4 ou plus	36,5	23,8	83,7	5,4	83,7	47
Nombre de séniors	0	39,8	37,5	22,2	53,9	9,8	45,1
	1	49,6	48,9	49,1	34,4	34,7	42,5
	2 ou plus	10,6	13,6	28,7	11,8	55,5	24
Total Effectif		100	100	100	100	100	100
Pourcentage		90036	228950	175466	101172	110464	706088
		12,8	32,4	24,9	14,3	15,6	100

Source : RGPHAE-2013, Calculs des auteurs

10b. Milieu urbain

Variables	Modalités	Clusters Urbains					Type moyen
		U1. Femmes isolées (CM femme, Tpetit, svt sans instruction)	U2. Traditionnel (Tgrand, multigénérationnel, CM âgé, sans instruction)	U3. Moderne (petit svt nucl, CM plus instruit)	U4. Grand élargi AP ou NAP, CM généralement sans instruction.	U5. Jeune isolé. (Tpetit, CM jeune, svt instruction sec)	
Taille du ménage	Très petit (1 à 2)	52,9	2,8	42,1	0,4	53,1	35,5
	Petit (3 à 5)	30,4	13,5	38,3	4,8	37,5	27,7
	Grand (6 à 8)	15,1	29,1	16,1	45,9	8,5	20,7
	Très grand (plus de 9)	1,6	54,7	3,5	48,9	0,9	16,1
Existence de fils marié	Oui	2,6	96	0,7	1,4	0,2	11,5
	Non	97,4	4	99,3	98,6	99,8	88,5
Type de ménage	Nucléaires	49,8	5,3	55,6	12,3	41,2	37,6
	Autres parents	43,5	80,1	30	68,4	43,5	48,6
	Non-apparentes	6,7	14,7	14,4	19,3	15,3	13,8
Age du CM	Moins de 37	20	0,3	12,7	7,1	43,4	19,5
	37-46	19,7	1,8	8,1	26,6	53	24,3
	47-57	30,8	9,7	39,3	38	0	24,3
	58 ou plus	29,4	88,3	39,9	28,3	3,6	31,9
Sexe du CM	Homme	20	54,2	95,4	88,1	82,3	69,9
	Femme	80	45,8	4,6	11,9	17,7	30,1
Niveau d'instruction du CM	Aucun	71,7	64,4	15,1	65,9	33,7	46,5
	Primaire	12,6	16,9	26,1	15,2	24,8	19,9
	Secondaire ou plus	15,7	18,7	58,8	18,9	41,4	33,6
Nombre d'enfants (6-14 ans)	0	50,7	22	48,5	5	53,8	39,6
	1 à 2	40,5	40	45,9	17,6	38,5	37,2
	3 ou plus	8,9	38	5,6	77,3	7,7	23,2
Nombre de Jeune/Adultes	0 ou 1	42,4	1,5	45,2	3,2	0,7	21,4
	2 à 3	34,8	12	30,1	17,3	79,1	38,9
	4 ou plus	22,8	86,5	24,6	79,4	20,3	39,7
Nombre de séniors	0	34,3	12,3	18,3	17,8	96,7	28,6
	1	59,5	41,9	45,7	49	1,9	40,1
	2 ou plus	6,2	45,8	36	33,2	1,4	20,8
Total Effectif		100	100	100	100	100	100
Pourcentage		172652	86152	195039	140536	193910	788289
		21,9	10,9	24,7	17,8	24,6	100

Source : RGPFAE-2013, Calculs des auteurs

2.5 Conclusion : pertinence de l'analyse des attributs des ménages pour identifier leurs disparités d'accès aux ressources

Cette analyse des attributs des ménages sénégalais, tels que décrits par le RGPHAE-2013, nous a amené à nous interroger sur leur pertinence pour examiner leurs disparités d'accès aux ressources. Nous discutons, ci-après, les différentes facettes des résultats, d'abord en termes méthodologiques, puis par rapport à la diversité des ménages sénégalais.

2.5.1 Bilan méthodologique

Les principaux résultats concernent la qualité des données, le choix des méthodes et les distinctions logiques entre les milieux de résidence et entre les types d'attributs.

Des valeurs aberrantes sont certes présentes dans chaque variable : leur fréquence restant minimale, elles ont été éliminées des calculs. Les grandes disparités en termes de composition par âge des ménage a aussi nécessité de distinguer des catégories de ménages non concernés par certains indicateurs (en particulier les adultes occupés et enfants travailleurs).

Les différentes méthodes utilisées ont permis une progression logique des interprétations. Les descriptions bivariées ont fondé le choix des modalités des différentes variables et ont fourni un premier éclairage sur les caractéristiques les plus discriminantes en examinant non seulement les tendances centrales, mais aussi leur dispersion (coefficient de variation) et sur les différences selon le milieu de résidence. L'AFCM a permis d'identifier les proximités entre les variables et leurs liens respectifs avec les facteurs synthétiques et, finalement, une typologie des ménages a été proposée sur la base d'une analyse de cluster sur un choix raisonné de variables.

2.5.2 Bilan sur la diversité des ménages sénégalais

L'analyse bivariée et l'AFCM mettent bien en lumière les différences majeures entre les caractéristiques des milieux rural et urbain. Ces distinctions confirment que, dans un pays comme le Sénégal, les sociétés rurales et urbaines ont des situations et des modes de vie distincts, raison pour laquelle il importe de les analyser séparément. Dans l'AFCM, le milieu de résidence est la variable qui contribue le plus à l'inertie du nuage de points expliquée par le deuxième facteur (26% de son inertie totale).

La description bivariée montre que la distinction entre les ménages urbains et ruraux est complexe et la comparaison avec l'analyse similaire faite sur les données maliennes (INSTAT, 2016) met en lumière des différences importantes à cet égard. Ainsi, au Mali, la taille moyenne des ménages est supérieure à la capitale et dans les autres villes qu'en milieu rural, alors qu'au Sénégal c'est le contraire. Au Sénégal, les ménages urbains sont plus petits et plus souvent nucléaires, ce qui confirme la thèse de la nucléarisation comme expression de la modernisation urbaine, alors qu'au Mali les grands ménages urbains joueraient un rôle de refuge. Mais au Mali, la valeur moyenne cache le fait que, à Bamako, on a une double spécificité. La capitale est certes caractérisée par les grands ménages qui accueillent des tierces personnes, mais on y trouve aussi une fréquence plus élevée qu'en milieu rural de ménages de taille réduite. De plus, au Sénégal, les ménages dirigés par des femmes sont nettement plus répandues qu'au Mali et apparaît comme un phénomène plus fréquent en milieu urbain, exprimant notamment la croissance des femmes sans époux (célibataires, veuves, divorcées) ; au Mali, globalement, le phénomène est moins répandu et, au contraire, un peu moins fréquent dans la capitale. Dans les deux pays, le nombre de dépendants (enfants et personnes âgées) est plus élevé en milieu rural et c'est en milieu rural que l'on trouve plus d'enfants travailleurs. Et c'est dans le milieu urbain où on trouve plus d'adultes occupés, plus de migrants et des CM plus instruits.

Des analyses de classifications (AFCM et analyses de cluster) ont été réalisées sur la base de leur composition pour construire une typologie des ménages qui cerne leurs inégalités d'opportunités d'accès aux ressources. L'AFCM montre que c'est la taille du ménage (sur le premier axe), le type de ménage (sur le deuxième axe) et l'âge du chef de ménage (sur le troisième axe) qui contribuent le plus à la variance. La typologie résultant de l'analyse de cluster distingue cinq types de ménages dans chacun des milieux de résidence qui identifient des profils plus ou moins traditionnels, modernes ou pouvant avoir un moindre accès aux ressources. En milieu rural, comme en milieu urbain, on distingue deux types de ménages de grande taille, dont un multi-générationnel, c'est-à-dire caractérisé par la présence de fils mariés, et l'autre accueillant des personnes non apparentées. A l'opposé, dans les deux milieux, on trouve des très petits ménages ; en milieu rural, il s'agit d'un ménage formé de moins de cinq (5) personnes, généralement nucléaire, ayant un chef jeune et le plus souvent instruit. En milieu urbain, les deux types de très petits ménages, ne comptent qu'un ou deux membres, qui correspondraient plutôt à des personnes isolées ; dans un cas, le chef de ménage est jeune, souvent scolarisé au-delà du primaire et, dans l'autre cas, le plus souvent une femme non scolarisée. En milieu rural, on trouve aussi un type exclusivement dirigé par une femme qui est plus souvent non scolarisée, mais dont les autres caractéristiques sont variées.

Dans les chapitres qui suivent, nous analyserons les liens entre les profils des ménages, leur accès aux ressources et leur qualité de vie telle que définie par le confort du logement, la scolarisation des enfants et la situation des femmes. Nous examinerons en quoi se distinguent les différents types de ménages et testerons les hypothèses selon lesquelles les ménages nucléaires sont plus modernes et plus égalitaires, mais les grands ménages ont plus d'opportunités, alors que les très grands peuvent être plus fragiles, comme aussi ceux dont les chefs ont des caractéristiques atypiques.

Au-delà de la composition du ménage, telle que décrite par leur profil, nous examinerons aussi le rôle de l'accès réel des ménages aux ressources à travers leur capacité productive. Comme le montre l'AFCM, c'est le nombre d'adultes et, inversement, celui de dépendants - petits enfants et dans une moindre mesure les personnes âgées - qui distinguent le plus les ménages à cet égard (contribuant le plus à la variance du premier axe factoriel).

**DEUXIÈME PARTIE
ATTRIBUTS DES MÉNAGES ET DIMENSIONS DE LA
QUALITÉ DE VIE**

Chapitre 3 : Attributs du ménage et son confort

Mahmouh DIOUF, Siaka CISSE, Jean Pierre Diamane BAHOU M et
Claudine SAUVAIN-DUGERDIL

Ces dernières décennies ont été marquées par un intérêt sans précédent pour l'étude des dynamiques familiales en Afrique (Hertrich, 2006 ; Pilon et Vignikin, 1996 ; Locoh et Mouvagha, 2005 ; Vimard, 1993 ; Marie éd., 1997 ; Calvès et Marcoux, 2007 ; Pilon et Vimard, 1998, etc.). Malgré cet engouement pour la compréhension des transformations dans les structures familiales africaines, les liens complexes entre les caractéristiques du ménage et la qualité de son cadre de vie restent très peu documentés exceptés quelques travaux qui traitent du différentiel de qualité de vie selon la taille du ménage ou le sexe de son chef (Wayack Pambè et Moussa ; 2014 ; Kebe et Charbit, 2007) et la migration (Beauchemin et al, 2013 ; Lessault et al, 2011).

Dans ce chapitre, nous examinons comment les attributs du ménage ainsi que les caractéristiques de ses membres influencent les conditions de vie des ménages dans le contexte sénégalais. Sans prétendre répondre à toutes les questions sur le bien-être des ménages, nous traitons des associations entre leurs attributs et leurs niveaux de confort, considérée ici comme une composante de la qualité de vie, en particulier l'accès à la modernisation. Nous postulons que, au-delà de son effet économique, la composition du ménage influence la capacité à développer des stratégies diverses qui se répercutent sur le bien-être matériel. L'objectif est donc de catégoriser les ménages selon leurs accès à la modernisation des conditions d'existence et d'identifier les attributs des ménages qui sont les plus susceptibles d'influencer cette dimension de la qualité de vie.

Ce chapitre est articulé en trois parties. Nous passons brièvement en revue la littérature existante sur les différentes approches utilisées pour mesurer le bien-être des ménages ainsi que les différents facteurs qui déterminent la qualité du cadre de vie des ménages. Ensuite, la méthodologie de construction de l'indicateur de confort du ménage sera décrite sommairement. Par ailleurs, les associations simples entre le confort du ménage dans chacun des milieux de résidence et les attributs du ménage seront examinées, puis des modèles de régression seront élaborés pour déterminer les effets nets et les mécanismes d'action de chacun des attributs.

1. Mesure du confort du ménage et facteurs associés à travers la littérature

1.1. Mesure du confort du ménage comme indicateur de niveau de vie

Comme indiqué dans le chapitre 1, la mesure de la pauvreté pose deux types de problèmes. Le premier est relatif aux difficultés liées aux choix des variables pertinentes et le second à la synthèse de cette gamme d'informations en un seul indicateur pour approcher le niveau de vie (Kobiané, 2004 ; Ravallion, 1996). Ce problème reste intact quelle que soit la définition de la pauvreté retenue - absolue (être en dessous d'un niveau minimum objectivement défini), relatif (comparaison des conditions de vie par rapport à d'autres dans la société) et subjectif (le fait de se sentir pauvre) (Hagenaars et De Vos, 1988) - et l'approche méthodologique utilisée.

Les mesures de la pauvreté utilisées dans les enquêtes classiques auprès des ménages portent essentiellement sur les dépenses de consommation. Ces mesures sont préférées à celles du revenu annuel en raison de leur fluctuation permanente et

des difficultés liées à la collecte des informations y afférentes notamment dans le contexte africain (Kobiane, 2004). Qu'elle soit basée sur les dépenses de consommation ou le revenu annuel, la mesure de la pauvreté n'est cependant pas aisée dans les pays en développement en raison des problèmes de plusieurs ordres dont l'existence d'une consommation non marchande, la réticence à déclarer les revenus, etc. D'autre part, les informations sur le revenu et/ou les dépenses de consommation ne sont généralement pas collectées dans les enquêtes démographiques et les recensements, alors que les variables relatives aux phénomènes démographiques ne sont pas disponibles dans les enquêtes budgets-consommation. Ainsi ces deux types d'informations sont rarement disponibles dans une seule source de données.

De plus en plus, les enquêtes démographiques et les recensements ont recours aux informations sur les caractéristiques de l'habitat et/ou les biens d'équipement du ménage disponibles (le plus souvent seulement les caractéristiques de l'habitat) pour estimer les conditions de vie des ménages. Ainsi, des indicateurs relatifs aux conditions de vie et aux biens d'équipements possédés par les ménages sont utilisés dans les travaux basés sur les données d'enquêtes démographiques comme indicateur de la "pauvreté d'existence" (Hewett et Montgomery, 2001 ; Antoine et Fall, 2008, etc.). Toutefois, cette procédure d'appréhension de la pauvreté souffre d'une limite. Il s'agit de la prise en compte d'un aspect des conditions de vie qui est basé exclusivement sur un mode de vie occidentalisé (habitat et possession d'équipements modernes), alors que la richesse peut obéir à d'autres considérations propres aux contextes africains (Antoine et al, 2002 ; Antoine et Fall, 2008).

La littérature aborde certains facteurs comme susceptibles d'influencer le confort de vie des ménages. Ces facteurs sont notamment d'ordre socioéconomiques et démographiques. Nous évoquons, ci-dessous, quelques travaux ayant traité de ces facteurs.

1.2. Facteurs socioéconomiques du cadre de vie des ménages

Le rôle de l'amélioration des conditions socioéconomiques dans le processus d'insertion urbaine et aussi dans celui de la mobilité résidentielle a été étudié à Yaoundé par Kouamé et ses collègues (1999). Selon cette étude, la qualité du logement s'améliore avec les conditions de vie liées au changement de statut économique (obtention d'un emploi). En outre, Antoine et al. (1991) s'intéressent à l'itinéraire résidentiel et à l'accès au logement, à l'itinéraire professionnel, à la vie matrimoniale, et aux réseaux sociaux. Ils aboutissent à la conclusion selon laquelle les solidarités familiales à Dakar assurent aux individus la survie à la crise, au prix d'une densification plus prononcée des logements car, les réseaux sociaux et de parenté amoindrissent les effets de compression d'emplois et de réduction des revenus. À Yaoundé (Kouamé et al., 1999), l'accès à l'emploi formel des hommes apparaît comme un facteur d'amélioration de la qualité du logement. Les auteurs montrent que les chances pour un homme de voir s'améliorer ses conditions de logement s'élèvent lorsqu'il passe du statut d'étudiant à celui de travailleur formel. En revanche, l'accès à un emploi informel n'entraînerait pas d'amélioration de la qualité du logement. Aussi surprenant que cela peut paraître, pour les femmes l'exercice d'un emploi, tant formel qu'informel, réduit les chances d'amélioration de la qualité du logement. On peut donc penser que, pour elle, l'activité professionnelle répondrait à une situation économique défavorable.

En outre, le statut d'occupation influence la qualité du logement. Les chefs de ménages propriétaires de leurs logements occuperaient des logements de bonne qualité. Par ailleurs, les chefs de ménages locataires occupent des logements de moindre qualité. Selon Bopda (1997), le statut d'occupation et la qualité du logement sont fortement corrélés. Ainsi, les logements en propriété avec titre foncier sont dans l'ensemble de bonne qualité. En revanche, les propriétaires sans titres fonciers occupent les logements de mauvaise qualité.

1.3. Facteurs démographiques du cadre de vie des ménages

La structure des ménages selon le sexe, mais aussi quelques caractéristiques du chef et leur implication sur le niveau de pauvreté ont été examinés par Wayack et Moussa (2014) à Ouagadougou (Au Burkina Faso) à partir des données du recensement de 2006. Ces auteurs indiquent que les ménages dirigés par des jeunes femmes, actives, célibataires ou mariées, ont un niveau de vie élevé par rapport à ceux dirigés par une femme âgée, inactive, généralement veuve. Les ménages dirigés par un homme ont une situation intermédiaire. Ce qui montre clairement que le phénomène "femmes cheffes de ménage" n'est pas systématiquement synonyme de vulnérabilités ou de fragilités liée à la monoparentalité féminine comme il est souvent fait allusion (Kebe et Charbit, 2007). Certes la présence des femmes à la tête d'un ménage peut parfois traduire une situation d'isolement social et de précarité économique, mais elle peut être aussi la conséquence d'une autonomisation féminine, de polygamie sans co-résidence ou de l'émigration. Par conséquent, la situation des ménages dirigés par les femmes apparaît très variée en Afrique et ne saurait être assimilée à une monoparentalité féminine dépourvue de tout soutien masculin et de façon plus générale à une situation de précarité.

En outre, l'effet positif du mariage sur les conditions de logement a été mis en évidence à Yaoundé par Kouamé et ses collaborateurs (1999). Ils indiquent que le mariage améliore considérablement les conditions de logement tant chez les hommes que chez les femmes.

Par ailleurs, des études récentes ont abordé le rôle de la migration dans l'amélioration du cadre de vie des ménages dakarois (Beauchemin et al, 2013 ; Lessault et al, 2011). Ces recherches indiquent que les ménages avec au moins un migrant sont mieux logés que ceux n'ayant aucun migrant en termes de type de logement, de taux d'occupation et du niveau d'équipement. Cela voudrait dire que la migration des membres du ménage contribue à une amélioration des conditions de vie de celui-ci. Toutefois, cela peut aussi vouloir dire que ce sont les ménages les plus aisés qui comptent davantage de migrants, soulignent les auteurs. S'il est indéniable que les migrants participent beaucoup aux dépenses quotidiennes de leur ménage d'origine à travers des transferts monétaires notamment dans le contexte de Dakar, il n'en demeure pas moins que leur apport direct à l'accession aux logements ou à leur amélioration reste moins important à en croire les résultats des études susmentionnées. Dans ce même contexte, Antoine (1991) fait le constat que les solidarités familiales assurent aux individus la survie en cas de crise, au prix d'une densification plus prononcée des logements. Ainsi le système de la grande concession familiale a tendance à se reproduire. Dans ce cas, le nombre important de membres du ménage serait plutôt un indice de précarité, comme aussi l'accroissement actuel de la taille des ménages, particulièrement en milieu urbain, du fait du départ plus tardif

des jeunes de chez leurs parents en raison de la difficulté pour trouver un travail et/ou un logement.

2. Questions et hypothèses de recherche

Les quelques études susmentionnées montrent bien la complexité du lien entre la structure des ménages et le confort de leur logement et de la direction de la causalité. Par conséquent, l'association peut varier selon le contexte étudié. Selon Lachaud (2001 ; 1997), si la plupart des travaux mettent en avant une relation inverse entre le niveau de vie des ménages et leur taille (c'est-à-dire que plus la taille des familles est élevée, plus elles sont pauvres), certaines études en revanche mettent en évidence une relation positive entre la taille du ménage et son bien-être ainsi que celui de ses membres. Par exemple Lanjouw et Ravallion (1995) évoquent l'existence d'économies d'échelle en matière de consommation et des bénéfices actuels ou potentiels d'un nombre élevé d'actifs qui seraient un atout des ménages à grande taille.

La composition ou la structure démographique du ménage peuvent influencer la qualité du cadre de vie des ménages. Celle-ci peut varier selon que les ménages sont composés d'enfants en bas âge, d'adulte inactifs ou d'adultes occupés. Par exemple, Antoine (1991) montre que les logements à Dakar se densifient par l'augmentation de la taille liée au départ plus tardif des jeunes de chez leurs parents. La difficulté à trouver un travail et/ou un logement se traduit par le retard des unions et l'hébergement prolongé des jeunes couples si bien que le système de la grande concession familiale a tendance à se reproduire en ville. Mais cette densification influence-t-elle le cadre de vie des ménages ? Autrement dit, la grande taille des ménages présente-t-elle un avantage ou désavantage en termes d'accès à un meilleur cadre de vie ? Dans quelle mesure l'avantage des grands ménages élargis se maintient lorsque l'on contrôle pour le nombre de dépendants, d'actifs et de migrants ? Telles sont les questions auxquelles nous cherchons à répondre dans ce chapitre.

Nous partons du postulat que les grands ménages élargis ont un avantage en termes de bien-être matériel par rapport à ceux nucléaires de petite taille. Plus spécifiquement, nous nous attelons à vérifier les hypothèses ci-dessous dans le contexte sénégalais.

- H1. La taille du ménage est associée positivement à son confort. L'existence d'un plus grand nombre de personnes constitue un atout de main d'œuvre potentielle et d'accès aux ressources qui permettrait une amélioration du confort du ménage ;
- H2. Les ménages avec un plus grand nombre d'adultes occupés, de séniors, de migrants, et un chef de niveau de scolarisation élevée sont susceptibles d'avoir un niveau économique plus élevé qui leur permettrait de disposer d'une meilleure condition de vie ;
- H3. Au contraire, les ménages ayant des enfants travailleurs, des personnes âgées et dont le chef est une femme, sont susceptibles d'avoir un moindre accès aux ressources et donc d'être plus pauvres en termes de bien-être matériel

3. Indicateurs et méthodes utilisées pour la mesure du confort des ménages

Pour la mesure de l'indicateur du confort des ménages, nous avons adopté la méthode basée sur les conditions d'existence décrite plus haut. Il s'agit de construire des catégories de ménages hiérarchisées sur une échelle de niveau de vie, mais en gardant bien à l'esprit qu'il s'agit d'une mesure du cadre de vie et d'accès à certains biens modernes et non pas une mesure réelle de la richesse du ménage.

Plus concrètement, nous proposons un indicateur de confort relatif du ménage pour chaque milieu de résidence afin d'évaluer le confort de vie d'un ménage par rapport aux ménages vivant dans un milieu similaire. Le choix d'un indicateur calculé séparément par milieu réside au fait que, dans presque tous les pays en Afrique au Sud du Sahara, des disparités socioéconomiques et d'infrastructures énormes existent entre les milieux urbain et rural. Les caractéristiques de l'habitat et les équipements retenus pour la définition de notre indicateur de confort du ménage peuvent ne pas avoir la même pertinence selon le milieu de résidence. Dans ce cas, on saurait utiliser les mêmes critères pour classer des ménages ayant des réalités démographiques, socioéconomiques et culturelles différentes. Ces spécificités selon le milieu de résidence avaient aussi conduit à la révision de l'indicateur composite de niveau de vie utilisé par les enquêtes EDS (Rutstein, 2008).

Par conséquent, nous retenons les variables jugées discriminantes dans chaque milieu afin de procéder à la construction de l'indicateur de confort du ménage par l'Analyse en Composante Principale (ACP) suivie de la méthode des nuées dynamiques. La liste des variables servant au calcul de l'indicateur tient compte des particularités de chaque milieu de résidence. Le tableau 1 ci-après résume la liste complète des variables utilisées dans la procédure ACP pour chaque milieu.

Tableau 1 : variables ayant servi à la construction du confort des ménages par milieu

Urbain	Rural
<u>Caractéristiques de l'habitat</u>	<u>Caractéristiques de l'habitat</u>
Type de logement	Type de logement
Nature du mur et revêtement du bâtiment principal	Nature du mur et revêtement du bâtiment principal
Nature du toit et revêtement du bâtiment principal	Nature du toit et revêtement du bâtiment principal
Nature du sol et revêtement du bâtiment principal	Nature du sol et revêtement du bâtiment principal
Principal type d'aisance	Principal type d'aisance
Principal mode d'approvisionnement en eau	Principal mode d'approvisionnement en eau
Nombre de personne par pièce.	Nombre de personne par pièce.
<u>Équipement du ménage</u>	<u>Équipement du ménage</u>
Réfrigérateur/congélateur	Téléviseur
Climatiseur	Ventilateur

Ordinateur/portable Groupe électrogène Fer à repasser électrique Chauffe-eau Cuisinière Voiture.	Voiture
---	---------

L'analyse en composantes principales (ACP) permet de diminuer le nombre de dimensions défini par l'ensemble des modalités des variables listées ci-dessus, en les réduisant en des axes appelés composantes principales. Les deux premiers axes sont retenus pour construire un indicateur de confort dans chaque milieu de résidence par la méthode des nuées dynamiques.

La méthode des nuées dynamiques, qui est une des méthodes de partitionnement par agrégation à partir de noyaux, permet de traiter de grands ensembles de données (plusieurs milliers d'individus). Mise au point par E. Diday (1971), c'est une méthode qui utilise des algorithmes d'agrégation autour de noyaux variables et permet de générer une partition à partir d'un corps de données sur lequel on ne demande pas de faire d'hypothèses a priori. Cette partition doit réaliser les deux propriétés suivantes :

- les individus de chaque partie se ressemblent le plus possible ;
- les individus de deux parties différentes se ressemblent le moins possible.

Le processus est itératif et à chaque étape la qualité de la partition s'améliore. Le nombre de classes est déterminé à priori ainsi que le nombre d'éléments centraux désiré, c'est-à-dire le nombre d'éléments au centre du noyau qui seront énumérés. Au départ, un ensemble de points ou noyaux d'une classe peut être tiré au hasard. Autour de ces points se regroupent les éléments les plus proches pour former une partition. La distance calculée par rapport au centre de classe est la distance du Chi-Deux. À partir de cette partition créée, une autre famille de noyaux est définie, elle regroupe les points les plus proches formant une nouvelle classe et ainsi de suite jusqu'à obtention d'un nombre fini de classes.

La procédure d'ACP et de nuées dynamiques ont permis de classer les ménages en cinq catégories dans chaque milieu résidence. Nous les avons ensuite regroupés en trois catégories : Mauvais, Moyen et Meilleur dont la distribution se présente dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Confort du logement par milieu de résidence

Confort du logement	Urbain	Rural
---------------------	--------	-------

	Effectifs	%	Effectifs	%
Mauvais	167661	20,4	311283	42,7
Moyen	298877	36,4	195464	26,8
Meilleur	355666	43,3	222708	30,5
Total	822205	100,0	729455	100,0

Les deux tableaux ci-dessous décrivent les profils des trois catégories de ménages obtenus à partir de la procédure de classification par milieu de résidence. Les ménages considérés comme ayant un mauvais confort sont caractérisés par des maisons de type traditionnel et possèdent très peu d'équipements modernes. À l'inverse du premier groupe de ménages, ceux dont le confort est qualifié de meilleur habitent très souvent dans des habitats modernes ou de haut standing et ont une fréquence de possession plus élevée des biens d'équipements, sensés reflétés un niveau de bien-être élevé dans le contexte sénégalais. Les ménages d'un confort moyen se situent entre les deux. Les ménages d'un mauvais confort et ceux d'un confort moyen se distinguent surtout par leurs caractéristiques d'habitat mais moins par les biens d'équipements qu'ils possèdent. Comme les ménages pauvres, ceux de niveau de vie moyen possèdent aussi très peu de biens. Ces résultats observés en milieu urbain sont valables pour la zone rurale avec des petites différences.

Tableau 3 : Profil des ménages par caractéristiques d'habitat et équipements selon le confort du ménage en milieu urbain

Caractéristiques de l'habitat et équipements du ménage	Confort du ménage			Ensemble
	Mauvais	Moyen	Meilleur	
Type de logement				
Cases/baraques	30,2	0,8	1,8	7,2
Maison basse	68,0	93,6	31,4	61,5
Étage/Immeuble	1,9	5,6	66,8	31,3
Nature du mur et revêtement du bâtiment principal				
Ciment	68,9	99,8	82,6	86,1
Carreau/marbre	1,2	0,2	17,3	7,8
Bois/banco/paille	29,8	0,0	0,1	6,1
Nature du toit et revêtement du bâtiment principal				
Béton	7,3	29,5	94,5	53,1
Tuile/ardoise	9,2	38,6	4,1	17,6
Zinc	70,2	31,9	1,4	26,5
Chaume/paille	13,3	0,0	0,1	2,7
Nature du sol et revêtement du bâtiment principal				
Carrelage	4,2	14,1	86,4	43,3
Ciment	55,5	73,5	10,5	42,6
Sable/banco	33,5	3,8	0,2	8,3
Tapis/moquette	6,8	8,6	2,9	5,8
Principal type d'aisance				

Caractéristiques de l'habitat et équipements du ménage	Confort du ménage			Ensemble
	Mauvais	Moyen	Meilleur	
Avec chasse	17,4	75,3	93,4	71,3
Couverte	26,4	21,0	4,2	14,9
Non couverte	43,0	3,3	1,9	10,8
Public/Nature	13,2	0,3	0,5	3,0
Principal mode d'approvisionnement en eau				
Robinet pour le ménage	17,1	45,0	83,2	55,8
Robinet cour	17,3	42,0	14,1	24,9
Public	21,2	8,0	1,1	7,7
Pompe/puit protégé	18,9	3,1	0,9	5,4
Puit non protégé	18,3	0,2	0,1	3,9
Autre	7,2	1,7	0,6	2,3
Nombre de personne par pièce.				
Faible	27,4	30,6	46,7	36,9
Moyen	31,4	32,0	31,7	31,7
Élevé	41,2	37,4	21,6	31,3
Réfrigérateur/congélateur				
Non	90,7	76,6	35,0	61,5
Oui	9,3	23,4	65,0	38,5
Climatiseur				
Non	99,7	99,8	89,4	95,3
Oui	0,3	0,2	10,6	4,7
Ordinateur/portable				
Non	96,4	93,0	58,3	78,7
Oui	3,6	7,0	41,7	21,3
Groupe électrogène				
Non	99,8	100,0	97,5	98,9
Oui	0,2	0,0	2,5	1,1
Fer à repasser électrique				
Non	99,7	99,7	87,6	94,5
Oui	0,3	0,3	12,4	5,5
Chauffe-eau				
Non	99,9	99,9	92,2	96,6
Oui	0,1	0,1	7,8	3,4
Cuisinière				
Non	99,6	99,8	81,9	92,0
Oui	0,4	0,2	18,1	8,0
Voiture				
Non	97,4	96,8	75,3	87,6
Oui	2,6	3,2	24,7	12,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 4 : Profil des ménages par caractéristiques d'habitat et équipements selon le confort du ménage en milieu rural

Caractéristiques de l'habitat et équipements du ménage	Confort du ménage			Ensemble
	Mauvais	Moyen	Meilleur	
Type de logement				
Baraques	4,2	1,2	3,3	3,1
Case	88,8	5,5	7,0	41,5
Basse/étage/Immeuble	7,0	93,3	89,7	55,4
Nature du mur et revêtement du bâtiment principal				
Ciment/marbre/carreau	15,0	73,2	96,0	55,4
Banco	49,6	25,8	1,8	28,6
Paille/tige	35,4	1,0	2,2	16,0
Nature du toit et revêtement du bâtiment principal				
Carrelage	0,1	0,5	21,0	6,6
Ciment	13,6	67,5	61,9	42,8
Sable/banco	81,1	26,7	8,7	44,4
Tapis/moquette	5,2	5,3	8,4	6,2
Nature du sol et revêtement du bâtiment principal				
Béton	0,2	2,2	29,1	9,5
Tuile/ardoise	0,2	3,9	10,4	4,3
Zinc	13,9	91,2	58,9	48,3
Chaume/paille	85,7	2,7	1,6	37,8
Principal type d'aisance				
Avec chasse	5,3	9,4	55,8	21,8
Couverte	11,5	23,4	27,8	19,7
Non couverte	37,1	49,9	11,5	32,7
Public/Nature	46,1	17,3	4,9	25,8
Principal mode d'approvisionnement en eau				
Robinet pour le ménage	8,2	4,1	49,3	19,7
Robinet cour	7,6	11,5	29,4	15,3
Public	32,7	24,9	11,0	24,0
Pompe/puit protégé	18,5	15,1	5,3	13,5
Puit non protégé	28,8	40,9	4,0	24,5
Autre	4,2	3,5	1,1	3,1
Nombre de personne par pièce.				
Faible	20,2	28,9	32,8	26,4
Moyen	40,1	37,1	38,5	38,8
Élevé	39,7	34,0	28,7	34,8
Téléviseur				
Non	96,8	90,6	31,1	75,1
Oui	3,2	9,4	68,9	24,9
Ventilateur				
Non	99,8	99,8	65,2	89,2
Oui	0,2	0,2	34,8	10,8
Voiture				
Non	99,4	99,8	88,8	96,3
Oui	0,6	0,2	11,2	3,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

4. Relations entre le confort du ménage et les attributs des ménages

4.1. Description des liens entre confort du ménage et attributs du ménage

4.1.1. Confort selon la taille et type de ménage

L'association entre la taille du ménage et son confort oppose les petits ménages à ceux de grandes dimensions et ceux de type nucléaire ou avec des apparentés, aux ménages élargis à des personnes non apparentées au chef de ménage. Les écarts ne sont toutefois pas très marqués et diffèrent selon le milieu de résidence. En milieu rural, les ménages nucléaires ont un confort nettement moins bon, alors qu'en milieu urbain, ils ne diffèrent que peu en faveur des ménages avec des personnes non apparentées. Dans les deux milieux de résidence, les ménages hébergeant des personnes non apparentées se retrouvent plus parmi ceux ayant le bien-être matériel le plus élevé. Les données ne permettent toutefois pas de savoir si c'est la présence de tierces personnes qui améliore les conditions de vie de ces ménages ou si c'est parce que ces ménages avaient une meilleure situation qu'ils ont pu accueillir des personnes qui en avaient besoin. Dans un contexte comme celui du Sénégal, il est courant de voir les ménages les plus nantis apporter leurs soutiens aux autres dans des situations difficiles (chômage, difficulté à se loger, etc.). Ce constat a déjà été évoqué par certains auteurs tels que Pilon et Vimard (1998) et Randall et Coast (2015).

En revanche, les deux milieux diffèrent en matière d'association entre la taille du ménage et leur confort. Alors qu'en milieu rural, ce sont les très grands ménages qui ont un meilleur confort, en milieu urbain, il s'agit au contraire des petits et très petits ménages qui ont un meilleur confort.

Tableau 5 : Confort des ménages selon leur taille et leur type

Confort du logement	Urbain					Rural				
	Très petits	Petits	Grands	Très grands	Ens.	Très petits	Petits	Grands	Très grands	Ens.
Mauvais	15,9	20,8	25,0	23,7	20,4	43,9	47,7	44,7	35,4	42,7
Moyen	33,0	34,4	38,9	44,0	36,4	27,4	25,2	26,1	28,7	26,8
Meilleur	51,1	44,8	36,1	32,3	43,3	28,8	27,1	29,3	36,0	30,5
	Nucléaires	Avec d'autres parents	Avec des personnes non-apparentées	Ens.		Nucléaires	Avec d'autres parents	Avec des personnes non-apparentées	Ens.	
Mauvais	19,4	22,0	17,4	20,4	51,7	41,5	26,7	42,7		
Moyen	35,2	39,3	28,9	36,4	24,6	27,0	31,0	26,8		
Meilleur	45,4	38,7	53,7	43,3	23,7	31,5	42,3	30,5		
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

4.1.2. Confort selon les caractéristiques du chef de ménage

Dans les deux milieux, comme on pouvait s'y attendre, les ménages dirigés par des chefs avec un niveau élevé d'éducation se distinguent par un confort plus élevé. Le niveau de confort des ménages suit le gradient du niveau d'instruction de leurs chefs. Autrement dit, plus le niveau d'instruction atteint par le chef s'élève, plus le cadre de vie du ménage devient confortable dans le sens de la modernisation de l'habitat et des équipements possédés par celui-ci. En revanche, c'est surtout en milieu rural que le confort varie selon le sexe et l'âge du chef de ménage. En milieu urbain, les ménages dirigés par des femmes ou jeunes chefs ont un confort légèrement supérieur. En milieu rural, les ménages dirigés par une femme ont un net avantage, tout comme ceux dont le chef est plus âgé mais dans une moindre mesure.

Tableau 6 : Confort du ménage selon les caractéristiques du chef de ménage (CM)

	Urbain				Rural					
Éducation										
Confort du logement	Aucun	Primaire	Secondaire +	Ensemble	Aucun	Primaire	Secondaire +	Ensemble		
Mauvais	29,6	18,6	8,8	20,4	46,6	29,7	15,8	42,7		
Moyen	42,6	41,6	24,7	36,4	25,6	34,2	30,4	26,8		
Meilleur	27,7	39,9	66,5	43,3	27,8	36,1	53,8	30,5		
Sexe										
	Masculin	Féminin	Ensemble		Masculin	Féminin	Ensemble			
Mauvais	21,1	18,7	20,4		45,8	24,1	42,7			
Moyen	36,1	37,0	36,4		26,5	28,5	26,8			
Meilleur	42,8	44,2	43,3		27,7	47,3	30,5			
Age										
	Moins de 37 ans	37 à 46 ans	47 à 57 ans	58 ans et plus	Ens.	Moins de 37 ans	37 à 46 ans	47 à 57 ans	58 ans et plus	Ens.
Mauvais	20,4	21,3	21,8	18,6	20,4	49,0	44,0	42,9	37,6	42,7
Moyen	34,4	34,5	36,9	38,5	36,4	24,6	26,1	27,1	28,4	26,8
Meilleur	45,2	44,2	41,3	42,8	43,3	26,4	29,9	30,0	34,0	30,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

4.1.3. Confort selon le profil global des ménages

Au-delà, des associations spécifiques de certaines caractéristiques du ménage avec leur confort, l'objectif est ici de considérer dans quelle mesure les ménages se distinguent selon leur profil global, tel que définis par des analyses de classification intégrant leur taille, leur type, leur structure par âge et les caractéristiques de leur chef (voir chapitre 2). On observe effectivement que, dans chacun des milieux, certains types de ménage sont associés à un meilleur confort, mais les résultats sont différents en termes d'attributs caractérisant ces ménages mieux lotis.

En milieu urbain, deux groupes de ménages se démarquent par un niveau de confort élevé. Le premier est de type moderne caractérisé par une petite taille souvent nucléaire avec un chef plus instruit. Le second est de type isolé composé de très petite taille et d'un chef jeune souvent instruit de niveau secondaire. Le confort le moins bon se trouve parmi les grands ménages élargis avec beaucoup d'enfants et d'un chef sans instruction.

Les résultats en milieu rural mettent en évidence surtout l'avantage des ménages dirigés par les femmes en termes de confort, alors que les ménages qui se distinguent surtout par une taille moyenne ou petite auraient le moins bon niveau de confort. On peut alors se demander ce qui caractérise cette apparente modernisation du cadre de vie des ménages ruraux dirigés par des femmes.

Tableau 7 : Répartition des ménages par confort selon leurs attributs

Confort du logement	Urbain					Ens.
	U1. Femmes isolées (CM femme, Tpetit, svt sans instruction)	U2. Traditionnel (Tgrand, multigénérationnel, CM âgé, sans instruction)	U3. Moderne (petit svt nucl, CM plus instruit)	U4. Grand élargi AP ou NAP, CM généralement sans instruction.	U5. Jeune isolé. (Tpetit, CM jeune, svt instruction sec)	
Mauvais	23,3	18,7	13,6	30,7	18,0	20,4
Moyen	37,6	43,7	31,7	41,4	33,1	36,4
Meilleur	39,1	37,5	54,7	27,9	49,0	43,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Confort du logement	Rural					Ens.
	R1. CM femmes, non instruite	R2. Taille moyenne, CM non instruit	R3. Tgrand, bcp d'enfants, élargi NAP	R4. Moderne (Tpt, nucl, CM jeune et instruit)	R5. Traditionnel (Tg multigénérationnel, CM âgé, sans instruction)	
Mauvais	23,9	51,8	37,4	47,1	43,5	42,7
Moyen	28,2	24,8	29,7	26,3	25,7	26,8
Meilleur	47,9	23,4	32,9	26,6	30,8	30,5
Total	100	100	100,0	100,0	100,0	100,0

4.2. Confort du ménage et accès aux ressources

La charge associée au nombre des membres du ménage, n'ayant pas encore atteint ou ayant dépassé l'âge considéré comme impliquant une activité économique, à savoir généralement qualifiés de dépendants, n'apparaît pas associée au confort du ménage de façon simple. La présence de personnes âgées dans le ménage n'a pas la même signification en termes de son confort selon qu'on soit en milieu urbain ou rural. Tandis que dans les ménages urbains, le confort est moindre en présence de personnes âgées, la situation inverse est observée en milieu rural. La présence de personnes âgées se révèle être un atout dans les ménages ruraux. Ainsi, les personnes âgées constitueraient une charge en milieu urbain contrairement au milieu rural où elles restent longtemps actives en contribuant de façon non négligeable dans les dépenses et la survie quotidiennes du ménage. On observe aussi que les conditions de vie des ménages ruraux ne sont pas liées au nombre d'adultes occupés en leur sein

contrairement au milieu urbain où les ménages n'enregistrant aucun adulte occupé apparaissent nettement moins avantagés en la matière.

Le lien entre le nombre de petits enfants et le confort du ménage se présente aussi de façon différente selon le milieu de résidence. En milieu rural, les conditions de vie des ménages sont indépendantes du nombre d'enfant en bas âge contrairement au milieu urbain où le confort du ménage est inversement proportionnel au nombre d'enfants. Un nombre élevé d'enfant en bas âge constitue donc une charge pour les ménages urbains.

Les ménages dans lesquels les enfants (6 à 14 ans) travaillent sont ceux qui présentent un moindre confort, particulièrement en milieu rural. Le travail des enfants semble être l'apanage des ménages pauvres. Le développement du travail des enfants dans ces ménages pourrait répondre à une stratégie de survie ou de résilience face à la pauvreté. Ainsi les ménages pauvres feraient travailler les enfants pour contribuer à amoindrir l'ampleur de la vulnérabilité liée à la pauvreté.

Tableau 8 : Confort du ménage selon le nombre de dépendants (petits enfants et personnes âgées) et d'actifs

	Urbain			Rural				
Présence de personnes âgées								
Confort du logement	Aucun	Au moins un	Ensemble	Aucun	Au moins un	Ensemble		
Mauvais	20,0	21,7	20,4	44,9	37,7	42,7		
Moyen	35,2	40,8	36,4	26,3	28,0	26,8		
Meilleur	44,8	37,5	43,3	28,9	34,3	30,5		
Nombre d'enfants en bas âges								
Confort du logement	Aucun	Un ou deux	Trois ou plus	Ensemble	Aucun	Un ou deux	Trois ou plus	Ensemble
Mauvais	16,1	22,5	28,9	20,4	38,9	44,7	42,5	42,7
Moyen	34,2	36,9	42,3	36,4	27,7	25,9	27,4	26,8
Meilleur	49,8	40,6	28,8	43,3	33,4	29,5	30,0	30,5
Présence d'adultes occupés								
Confort du logement	Aucun		Au moins un	Ensemble	Aucun		Au moins un	Ensemble
Mauvais	27,7		18,8	20,4	43,8		42,2	42,7
Moyen	34,6		36,7	36,4	27,3		26,6	26,8
Meilleur	37,7		44,5	43,3	28,9		31,2	30,5
Présence d'enfants travailleurs								
Confort du logement	Aucun Enfant occupe	Au moins un enfant occupe	Ensemble		Aucun Enfant occupe	Au moins un enfant occupe	Ensemble	
Mauvais	23,3	34,5	23,9		39,5	59,8	42,9	
Moyen	38,2	40,5	38,3		27,7	23,3	26,9	
Meilleur	38,6	25,0	37,7		32,8	17,0	30,2	
Total	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	

Quel que soit le milieu de résidence, l'émigration semble être un appui important dans l'amélioration du bien-être des ménages sénégalais. On observe que les ménages qui ont au moins une personne émigrée se distinguent de ceux n'ayant aucun émigré par un confort nettement supérieur. La différence entre les ménages avec au moins une personne émigrée et ceux n'enregistrant aucun émigré est beaucoup plus important en milieu rural traduisant un appui plus important des émigrés aux ménages ruraux.

De même que l'émigration, les mobilités internes des populations contribuent fortement au maintien du bon confort de leurs ménages d'origines tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau 9 : Confort des ménages et présence d'émigrants et de migrants internes

Confort du logement	Urbain			Rural		
	Émigration					
	Aucun	Au moins un	Ensemble	Aucun	Au moins un	Ensemble
Mauvais	21,0	12,6	20,4	44,1	23,7	42,7
Moyen	36,8	30,2	36,4	26,8	26,6	26,8
Meilleur	42,1	57,1	43,3	29,1	49,7	30,5
Confort du logement	Migration interne					
	Aucun	Au moins un	Ensemble	Aucun	Au moins un	Ensemble
	Mauvais	22,4	15,2	20,4	45,4	30,7
Moyen	38,6	30,4	36,4	26,8	26,6	26,8
Meilleur	38,9	54,4	43,3	27,7	42,6	30,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

4.3 Attributs les plus déterminants du meilleur confort du ménage

L'analyse descriptive à partir des croisements avec les caractéristiques des ménages et la qualité leur cadre de vie ne permettent pas de mesurer les effets nets de chacune d'elles sur le phénomène étudié (le confort du ménage). Ainsi, des analyses de régression sont utilisés afin d'identifier les attributs qui influencent de façon prépondérante le meilleur confort des ménages. Dans le but de tester le postulat général d'un avantage des grands ménages élargis, c'est dans chaque milieu le profil des grands ménages avec éventuellement des personnes non apparentées, et beaucoup d'enfants, soit le profil élargis répondant à ce critère qui est retenu comme référence, soit le quatrième profil urbain et le troisième rural du tableau7. Un premier modèle teste l'effet brut du type de ménage, soit la probabilité relative des différentes configurations de ménages d'appartenir à ceux qui, dans le milieu considéré, ont un meilleur confort ; un second modèle, introduit un contrôle pour les attributs décrivant l'accès aux ressources : personnes à charge, nombre d'actifs et de migrants.

Attribut des ménages et meilleur confort

Les résultats de la régression (cf. tableau 10) confirment ceux résultats de l'analyse descriptive concernant le lien entre les attributs des ménages et le confort. Au Sénégal, les grands ménages élargis n'ont pas un meilleur confort. En milieu urbain, les petits ménages dirigés par les hommes très souvent instruits ont trois fois plus de chance d'être parmi les mieux dotés et les très petits ménages dirigés par des jeunes hommes principalement instruits, deux fois et demi plus. C'est donc lorsqu'ils sont dirigés par un homme instruit que les petits ménages présentent un cadre de vie plus confortable ; ce n'est pas le cas des très petits ménages dirigés généralement par une femme peu instruite, correspondant probablement à des personnes isolées. En milieu urbain, les grands ménages élargis n'apparaissent pas avantagés, l'accueil d'autres apparentés et de tierces personnes serait donc plutôt une réponse à la précarité. Toutefois, leur situation serait légèrement meilleure lorsqu'ils incluent un fils marié.

En milieu rural, les ménages dirigés par une femme se distinguent nettement de tous les autres par un confort supérieur ; ils sont près de deux fois plus susceptibles de vivre dans un cadre moderne que les très grands ménages élargis. Le confort de ces derniers est encore un peu diminué par la présence de fils mariés. Mais ce sont les ménages élargis de taille moyenne et les très petits nucléaires, même si souvent leur chef est instruit, qui ont le moins bon confort. En milieu rural, les très grands ménages sont donc dans une situation intermédiaire.

Dans les deux milieux, les différences entre les types de ménage, notamment l'avantage des ménages dirigés par une femme, subsistent et ne sont que légèrement amoindries lorsque l'on contrôle pour les attributs d'accès aux ressources, à savoir les charges dues aux dépendants et l'apport des actifs et des migrants (modèle 2).

La charge des dépendants sur le confort du ménage

Indépendamment du milieu de résidence, le nombre d'enfants de moins de cinq ans dans les ménages est inversement proportionnel à leurs conditions de vie. Plus ce nombre est élevé, moins les ménages sont enclins à avoir un niveau élevé de confort. Les ménages urbains ayant trois enfants ou plus ont une probabilité de moitié moins que ceux qui n'ont pas de petits enfants d'être parmi le groupe le mieux loti, un quart de moins en milieu rural, où donc la charge des enfants affecterait un peu moins le niveau de confort. Ainsi, les enfants constituent une charge économique qui tire les conditions de vie vers le bas.

En milieu urbain, de même la présence de personnes âgées diminue le confort du ménage. Ainsi, en milieu urbain, les personnes âgées, tout comme les enfants en bas âge, constituent une charge économique qui restreint l'accès aux biens modernes. En revanche, en milieu rural, la présence de personnes âgées augmente le confort du ménage ; elle constituerait un atout pour les ménages ruraux sans doute en raison leur contribution importante à l'activité économique dans ce milieu. Les personnes âgées vivant en milieu rural resteraient plus longtemps actives qu'en milieu urbain. Par conséquent, elles apportent leurs appuis à la survie du ménage et contribuent à l'amélioration des conditions de vie de celui-ci.

La contribution des actifs au confort du ménage

Le nombre de personnes occupées dans le ménage est déterminant dans l'explication du meilleur confort des ménages indépendamment du milieu de résidence. Les conditions de vie des ménages sont meilleures dans les ménages qui comptent au moins un adulte occupé. Toutefois, leur nombre ne semble guère importer : les ménages qui en ont plusieurs ont des propensions assez similaires de vivre dans un meilleur cadre de vie. Ceci peut expliquer en partie les raisons qui font que les très grands ménages ne sont pas avantagés.

Nous examinons aussi le lien entre le confort du ménage et le travail des enfants. Ce calcul fait l'objet d'un tableau séparé (Tableau 11), car il ne concerne que les ménages ayant au moins un enfant âgé de 6 à 14 ans et qu'un nombre important de ménages, particulièrement en zone urbaine ne répond pas à ce critère (41% en milieu urbain et 19% en milieu rural). En contrôlant pour la présence d'enfants travailleurs, les différences entre les configurations des ménages se maintiennent, mais diminuent un peu en milieu urbain et, en milieu rural, le désavantage s'accroît. Les associations au niveau descriptif entre le travail des enfants et le meilleur confort du logement se confirment avec la régression, indépendamment du milieu de résidence. De façon globale, les ménages comprenant des enfants travailleurs sont deux fois moins souvent dans le groupe des mieux nantis que ceux dans lesquels les enfants ne travaillent pas. Le phénomène de travail des enfants serait donc une obligation face à la pauvreté, plutôt qu'une stratégie pour améliorer la qualité de vie.

La contribution des migrants

La mobilité interne, et encore plus l'émigration, sont des facteurs importants dans l'explication du meilleur confort des ménages, ceci quel que soit le milieu de résidence. L'émigration et la migration des membres sont bénéfiques au ménage en termes d'un meilleur cadre de vie. Les membres migrants contribueraient donc au confort du ménage à travers des transferts monétaires, la construction de nouveaux logements ou la rénovation des anciens, ainsi que l'achat des équipements. Les ménages dont au moins un membre a émigré ont une propension d'avoir une meilleure condition de vie deux fois supérieure à celle des ménages n'ayant aucun émigrant peu importe la résidence. De même, les ménages de migrants internes ont près de deux fois plus de chances d'être confortablement logés et bien équipés que ceux qui n'ont pas de membres en migration à l'intérieur du pays.

Tableau 10 : Rapport de chances de bon confort du ménage des ménages par milieu de résidence

Urbain (Exp(B))			Rural (Exp(B))		
Attribut du ménage (Grand élargi AP ou NAP, CM généralement sans instruction).			Attribut du ménage (Tgrand,bcp d'enfants, élargi NAP)		
Femmes isolées (CM femme, Tpetit, svt sans instruction)	1,66	1,47	CM femmes, non instruite	1,88	1,85
Traditionnel (Tgrand, multigénérationnel, CM âgé, sans instruction)	1,55	1,55	Taille moyenne, CM non instruit	0,62	0,66

Moderne (petit svt nucl, CM plus instruit)	3,12	2,59	Moderne (Tpt, nucl, CM jeune et instruit)	0,74	0,73
Jeune isolé. (Tpetit, CM jeune, svt instruction sec)	2,48	2,12	Traditionnel (Tgrand multigénérationnel, CM âgé, sans instruction)	0,91	0,86
ACCES AUX RESSOURCES					
<u>La charge des dépendants :</u>					
Enfants en bas âges (Aucun)					
Un		0,74			0,83
Trois ou plus		0,51			0,76
Personnes âgées (Non)					
Oui		0,89			1,25
<u>L'apport des actifs et des migrants :</u>					
Adultes occupés (Aucun)					
Un		1,28			1,22
Trois ou plus		1,29			1,22
Émigration (Non)					
Oui		2,16			2,14
Migration interne (Non)					
Oui		1,82			1,85
Constante	0,39	0,35		0,49	0,39
N	781 158	781 158		692 399	692 399
R-deux de Nagelkerke	0,05	0,10		0,04	0,07

Tableau 11 : Rapport de chances de bon confort des ménages par milieu de résidence (exclusivement pour les ménages avec au moins un enfant âgé de 6 à 14 ans)

Urbain (Exp(B))		Rural (Exp(B))	
Attribut du ménage (Grand élargi AP ou NAP, CM généralement sans instruction).		Attribut du ménage (Tgrand,bcp d'enfants, élargi NAP)	
Femmes isolées (CM femme, Tpetit, svt sans instruction)	1,32	CM femmes, non instruite	1,89
Traditionnel (Tgrand, multigénérationnel, CM âgé, sans instruction)	1,39	Taille moyenne, CM non instruit	0,66

Moderne (petit svt nucl, CM plus instruit)	2,42	Moderne (Tpt, nucl, CM jeune et instruit)	0,57
Jeune isolé. (Tpetit, CM jeune, svt instruction sec)	1,89	Traditionnel (Tg multigénérationnel, CM âgé, sans instruction)	0,87
Enfants en bas âges (Aucun)			
Un	0,76		0,89
Trois ou plus	0,55		0,82
Personnes âgées (Non)			
Oui	0,86		1,29
Adultes occupés (Aucun)			
Un	1,48		1,30
Trois ou plus	1,61		1,48
Émigration (Non)			
Oui	2,19		2,15
Migration interne (Oui)			
Oui	1,91		1,70
Travail des enfants (Non)			
Oui	0,55		0,40
-----	-----	-----	-----
Constante	0,30		0,38
-----	-----	-----	-----
N	471 426		569 224
R-deux de Nagelkerke	0,10		0,10

5. Synthèse des résultats

La diversité des ménages sénégalais, décrite de façon détaillée dans le chapitre deux, met en évidence des distinctions selon la taille et les caractéristiques du chef de ménage qui permettent de distinguer des configurations familiales ou restreintes, traditionnelles ou plus modernes.

Deux types de ménages de grande taille se dégagent quel que soit le milieu de résidence : ceux caractérisés de multigénérationnel (avec présence de fils mariés) et ceux élargis. En milieu urbain, ces deux types se distinguent de trois profils de ménages de petite dimension. On observe deux types de très petits ménages, composés seulement d'une ou deux personnes, qui ne forment donc pas une famille et que nous avons qualifié d'isolés, l'un dirigé par un jeune chef instruit et l'autre ayant généralement à sa tête une femme non scolarisée. Le troisième concerne les ménages modernes caractérisés surtout par un niveau d'éducation beaucoup plus élevé des chefs. En milieu rural, les très grands ménages, souvent de plus de 11 personnes, sont opposés à des ménages de taille plus petite mais variable. Les plus petits (comptant moins de cinq personnes), correspondent à un type moderne, généralement nucléaire et dirigé par un jeune chef le plus souvent instruit. Les deux autres types ruraux sont de taille petite à moyenne, dirigés par un chef généralement non instruit, dans un cas exclusivement masculin et dans l'autre féminin.

Dans ce chapitre trois, il était question d'identifier les profils de ménages les plus associés à un meilleur confort de vie. Nous sommes partis du postulat que les grands ménages élargis ont un avantage en termes de bien-être matériel par rapport aux autres : la présence d'un plus grand nombre de personnes constituerait un atout de main d'œuvre potentielle et d'accès aux ressources. Ce postulat n'est pas vérifié dans le cas du Sénégal contrairement aux résultats d'un travail similaire réalisé au Mali où les très grands ménages urbains avaient un meilleur confort de logement. Au Sénégal, en milieu rural, le confort ne semble guère lié à la taille des ménages et, en milieu urbain, ce sont les petits ménages qui présentent un très grand avantage en la matière. Comme déjà indiqué dans le chapitre deux, les ménages urbains sont plus petits et plus souvent nucléaires au Sénégal qu'au Mali ; cela traduit une occidentalisation relativement plus prononcée des centres urbains sénégalais par rapport à ceux du Mali. Ainsi, la thèse de la nucléarisation comme expression de la modernisation urbaine serait plus une réalité au Sénégal qu'au Mali. La densification des logements urbains sénégalais et la reproduction du système de la grande concession familiale liées aux solidarités familiales face à la crise qu'avait soulignées Antoine (1991), apparaît donc comme une conséquence de la précarité urbaine et non pas une opportunité pour de meilleures conditions de vie.

Dans le contexte urbain sénégalais, l'éducation apparaît comme un des facteurs centraux dans le processus de modernisation des ménages, alors que, au contraire, en milieu rural, le confort du ménage est indépendant du niveau d'instruction atteint par son chef.

Les ménages ruraux, qui ressortent les plus avantagés en termes de confort, sont ceux exclusivement dirigés par une femme, bien que le plus souvent non instruite. Comme souligné dans le chapitre 2, le phénomène des femmes cheffe de ménage est plus répandu en milieu urbain où il est exprimé notamment par le célibat, le veuvage et le divorce, alors qu'en milieu rural, il s'agit de femmes mariées, mais dont le mari est absent. On pourrait alors penser que l'avantage de confort dans les ménages ruraux dirigés par les femmes serait dû à la migration du mari. Les maris migrants

contribueraient au bien-être du ménage ou, comme l'on montré une série de travaux, la migration, surtout internationale, serait un privilège des ménages les plus aisés (Beauchemin et al, 2013 ; Lessault et al, 2011), en raison des coûts importants qu'elle engendre¹¹. Nos résultats montrent certes que la migration interne, et surtout l'émigration, constituent des facteurs importants d'accès aux ressources qui favorisent une amélioration importante du niveau de vie des ménages. D'autre part, on constate que les ménages ruraux dirigés par une femme comportent un peu plus souvent des émigrés et légèrement plus de migrants internes, par rapport aux très grands ménages qui viennent en second à cet égard. Toutefois, dans les analyses, l'introduction du contrôle pour la présence de migrants ne diminue qu'à peine l'avantage des ménages ruraux dirigés par une femme ; ce n'est donc pas le fait d'être épouse d'un migrant qui expliquerait l'avantage des femmes rurales cheffes de ménage, mais d'autres spécificités de ces ménages dirigés par une femme que les données du recensement ne permettent pas d'identifier.

En milieu urbain, un des types de ménages se distingue aussi par le fait d'être dirigé le plus souvent par une femme, mais, contrairement à ce qui est le cas en milieu rural, ces ménages féminins n'apparaissent pas avantagés en termes de confort, arrivant en avant-dernière position. Ces ménages se caractérisent par leur très petite taille et ne constituent donc généralement pas une véritable famille, surtout ce sont ceux qui sont le plus souvent dirigés par une personne sans instruction. Ceci confirme bien que ce n'est pas le fait d'avoir une femme comme cheffe qui influence directement le bien-être du ménage, mais d'autres caractéristiques qui font que ces ménages ont un meilleur, ou moins bon, accès aux ressources dans le milieu considéré. En milieu urbain, comme souligné ci-dessus, c'est le niveau de scolarisation du chef qui apparaît comme un facteur important associé à un meilleur confort. On peut donc penser que c'est la faible éducation de la cheffe qui constitue le principal handicap des ménages urbains dirigés par une femme.

Les résultats éclairent aussi l'effet négatif du poids économique des dépendants (personnes âgées et petits enfants) sur le confort des ménages, notamment en milieu urbain. La particularité du milieu rural réside au fait que les personnes âgées ne constituent pas une charge mais participent aussi à la survie du ménage. Par ailleurs, le travail des enfants apparaît comme une stratégie de résilience des ménages face à la pauvreté : dans les deux milieux de résidence, c'est dans les ménages ayant le moins de confort que les enfants sont plus souvent actifs.

En conclusion, on constate que, en milieu urbain, c'est l'instruction du chef qui est la caractéristique la plus importante du niveau de vie tel que mesuré par le confort ; les chefs instruits dirigent des petits ménages ce qui exprimerait une modernisation du milieu urbain sénégalais. En milieu rural, une instruction supérieure ne serait pas associée à un mode de vie plus moderne et les petits ménages sont au contraire les plus précaires. Des analyses approfondies avec des données plus détaillées sur cette question sont nécessaires pour identifier les caractéristiques non prises en compte ici et qui pourraient permettre de comprendre les raisons de l'avantage net des ménages ruraux dirigés par des femmes. Nous examinerons dans les chapitres suivant si cet avantage se retrouve en termes de scolarisation des enfants et de situation de la femme.

¹¹ L'envoi d'un des membres en émigration est un investissement, ou un projet, très souvent planifié au niveau familial. Ce projet nécessite dans la plupart des cas une contribution financière des membres du ménage ou de la famille au sens plus large, ce qui n'est pas à la portée de tous les ménages.

CHAPITRE 4 :

ATTRIBUTS DES MENAGES ET SCOLARISATION DES ENFANTS

**Jean Pierre Diamane BAHOU, Abdoul Moumouni NOUHO,
Claudine SAUVAIN-DUGERDIL et Mahmoud DIOUF, Papa Mabeye DIOP**

L'éducation a été érigée comme un droit selon la Convention des droits de l'enfant. Aujourd'hui, elle est reconnue comme une condition indispensable pour un développement économique et social, du fait qu'elle fournit des ressources humaines qualifiées, capables de répondre aux besoins du développement. Par ailleurs, assurer à tous une éducation équitable, inclusive, de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, constituent l'un des Objectifs de Développement Durable (ODD). Toutefois, malgré des progrès considérables réalisés dans la scolarisation, des millions d'enfants n'ont toujours pas accès à l'école ou interrompent leurs études prématurément.

L'abandon et la non-fréquentation scolaire relèvent aussi bien de l'offre que de la demande scolaire. La proximité des établissements scolaires, leur accessibilité financière ainsi que la qualité de l'enseignement sont des facteurs relevant de l'offre et qui peuvent expliquer certaines disparités dans la scolarisation des enfants. Cependant, devant la même offre de scolarisation, des disparités peuvent subsister du fait de certains facteurs socioculturels et familiaux liés à la demande (Pilon, 1996; Kobiané, 2006).

Au Sénégal, la politique éducative a intégré les objectifs poursuivis à travers, l'Éducation pour tous (EPT), les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), la Stratégie nationale de Développement économique et social (SNDES), qui visent entre autres, la réalisation d'une scolarisation primaire universelle, un accès équitable entre filles et garçons, la réduction de la pauvreté, la formation qualifiante des jeunes et des adultes, etc. En outre, conformément à la Loi 2004-37 du 15 Décembre 2004 modifiant et complétant la loi d'orientation de l'Éducation nationale n° 91-22 du 16 Février 1991 qui stipule que « *la scolarité est obligatoire pour tous les enfants des deux sexes âgés de 6 ans à 16 ans* », l'État a mis en place un cycle fondamental d'éducation de base universelle de dix ans dans sa nouvelle politique éducative. Il s'est engagé par ailleurs à assurer, d'ici à 2025, une éducation de base de qualité pour tous, partout, afin que chacun puisse se réaliser pleinement et apporter sa contribution à la société.

Cependant, malgré les acquis notés, le système éducatif sénégalais connaît toujours des difficultés, telles que l'insuffisance des infrastructures et équipements préscolaires et scolaires, entraînant la présence d'abris provisoires. A cela s'ajoutent le manque de personnel enseignant qualifié et une faible adhésion de certaines communautés à la scolarisation des enfants, du fait d'obstacles économiques et de la survivance de certaines croyances socioculturelles. Il en résulte l'existence d'inégalités dans la scolarisation des enfants.

C'est ainsi que dans le préscolaire, le taux brut de préscolarisation est estimé à 10,6 %. Il est plus élevé chez les filles (11,0%) que chez les garçons (10,2%). En milieu urbain, ce taux s'élève à 19,3%, alors qu'il n'est que 5,8% en milieu rural.

Pour le primaire, le taux brut de scolarisation est de 80,0% (79,1% pour les garçons et 80,9% chez les filles). Ce taux est nettement plus élevé dans le milieu urbain (96,3%), qu'en zone rurale (68,6%), soit un écart de 27,7 points de pourcentage.

Le niveau du taux brut de scolarisation pour le cycle moyen se situe à 59,4%. Il est de 58,3% pour les filles contre 60,5% chez les garçons. L'écart entre le milieu urbain et le milieu rural s'amplifie de 3,7 points de pourcentage par rapport à l'écart noté au primaire entre ces deux milieux. Il est évalué à 31,4 points de pourcentage correspondant à la différence entre 76,9% (TBS au moyen en milieu urbain) et 45,5% (TBS au moyen en milieu rural).

Dans le secondaire, le niveau de scolarisation (41,5%) est relativement faible. La fréquentation du cycle secondaire en milieu rural est estimée à 20,5%, alors qu'il se situe à 62,9% pour le milieu urbain soit un écart de 32,4 points de pourcentage. Pour ce niveau, il existe également une différence de scolarisation entre les filles (36,6%) et les garçons (46,7%), comparativement à la situation qui prévaut pour les cycles moyen et primaire.

En termes d'évolution, la scolarisation au primaire s'est nettement intensifiée depuis 2002. En effet, le taux brut de scolarisation est passé de 63,6% à 80,0%, entre 2002 et 2013, soit une intensification de plus de 16 points de pourcentage. Pour le milieu urbain ce taux est passé de 91,9% à 96,3%), tandis qu'en milieu rural, il est passé de 48,3% à 68,6% sur la même période.

Cette évolution du taux brut de scolarisation au primaire est portée par le redressement de la situation du milieu rural, lequel a connu une augmentation de 20,1 points de pourcentage entre 2002 et 2013, pour une hausse de 4,4 points de pourcentage pour le milieu urbain. Pourtant malgré ces avancées significatives, l'intensité du niveau de scolarisation demeure toujours faible surtout pour le cycle secondaire et le milieu rural, du fait de la concentration des établissements d'enseignement secondaire en milieu urbain¹².

Par conséquent, le débat relatif aux facteurs respectifs liés à l'offre ou à la demande d'éducation est loin d'être clos. Les deux types de causes existent et diffèrent selon les pays et les régions. Ils interagissent aussi de façon complexe et influencent les priorités politiques et la répartition des moyens mis en œuvre pour permettre la scolarisation de tous les enfants : aide aux familles à risque ou investissements plus massifs dans les infrastructures scolaires. La grande majorité des études soutiennent que l'obstacle principal est avant tout la pauvreté des familles et le coût direct et indirect que représente la scolarisation des enfants (Filmer, et Prichett, 1999, Lloyd et Hewett, 2003).

En Afrique où les réseaux de solidarités familiales sont très forts, et où l'entretien et l'éducation des enfants sont répartis sur une communauté plus large dépassant le strict cadre familial, le lien entre pauvreté et non scolarisation des enfants est plus complexe, dépendant du contexte et des possibilités d'accès à l'école (Desai, 1995, Lloyd et Blanc, 1996, Canagarajah et Coulombe, 1997, Al-Samarrai et Peasgood, 1998, Nielsen, 1998, Buchmann, 2000, Glick et Sahn, 2000, Canagarajah et Neilsen, 2001, Ray, 2003, Wakam, 2002). En effet, il est probable qu'un enfant de famille pauvre, dont les parents sont peu éduqués aura plus de chances d'être scolarisé si sa famille réside près d'infrastructures scolaires de qualité et entourée de familles plus éduquées. A l'inverse, l'enfant d'une famille plus aisée peut ne pas être scolarisé si sa famille vit dans un quartier éloigné, mal desservi et sans les infrastructures scolaires qui lui conviennent. La déficience de l'offre scolaire peut donc amplifier les inégalités de scolarisation liées aux

¹² Selon les statistiques du Ministère de l'Education Nationale, 77,3% des établissements d'enseignement secondaire général se retrouvent en milieu urbain.

ressources économiques de la famille. La couverture géographique des infrastructures scolaires de certains pays africains est encore insuffisante (Mingat, 2002). Lorsque la qualité de l'enseignement est mauvaise, par manque et/ou mauvaise formation des enseignants, la scolarisation des enfants devient coûteuse pour les familles, en raison des redoublements ou abandons, et elle peut être perçue comme inutile (Mehrotra et Delamonica, 1998, Colclough et Al-Samarrai, 2000, Mingat et Tan, 2003). Au demeurant, dans les pays où le taux de scolarisation est le plus faible, et en particulier pour les pays ouest africains, le véritable obstacle au développement de la scolarisation est l'insuffisance de l'offre (Mingat, 2002).

Au regard de ces constats, l'on se demande si la fréquentation scolaire des enfants est influencée par les attributs du ménage. Le présent-travail examine cette interaction complexe entre l'offre et la demande de scolarisation à la lumière des stratégies familiales telles que déduites par les liens entre les caractéristiques du ménage, telles qu'exprimées par la configuration du ménage, et le niveau de scolarisation de leurs enfants. En considérant quels sont les types de famille qui scolarisent mieux leurs enfants, on s'interroge d'une part, sur quelles sont les caractéristiques qui distinguent les ménages sénégalais, ce que nous avons appelé leurs attributs, et dans quelle mesure ils influencent la fréquentation scolaire. Cette étude ne cherche pas à évaluer le niveau de scolarisation, encore moins la performance du système scolaire, tâche à laquelle s'est déjà attelé, en partie, le rapport thématique "**alphabétisation, scolarisation, niveau d'instruction et formation professionnelle**" du **RGPHAE-2013**. Elle vise plutôt à examiner, au-delà du niveau de scolarisation des enfants, les différences entre les ménages en s'interrogeant si elles résultent de simple effets de la structure du ménage, telle que décrite par leur configuration (voir chapitre 2), ou de stratégies distinctes.

Il s'agit plus spécifiquement de :

- décrire les associations probables entre la scolarisation des enfants et certains attributs du ménage ;
- identifier les configurations du ménage qui peuvent expliquer la scolarisation des enfants.

Ce chapitre présentera l'état des connaissances sur la relation entre les attributs du ménage et la scolarisation des enfants à travers une revue de quelques travaux de recherche sur la question et formulera des hypothèses. Nous analyserons les aspects méthodologiques en mettant l'accent sur les sources de données, les variables utilisées et définiront les concepts clés et indicateurs ainsi que les méthodes d'analyse qui seront utilisées. Les résultats des analyses seront ensuite présentés en distinguant une première partie qui examinera les relations entre certains attributs du ménage et la scolarisation des enfants à travers une analyse descriptive bivariée. En dernier ressort, des analyses de régression seront appliquées pour examiner les effets nets des configurations et attributs sur la scolarisation élevée des enfants du ménage.

4.1 Cadre théorique

4.1.1 Revue de la littérature

Cette partie passe en revue les résultats de quelques études portant sur la scolarisation des enfants. Dans cette présentation, nous aborderons le phénomène sous l'angle de l'influence du niveau de vie et du milieu de résidence du ménage, ainsi que de quelques attributs du ménage, à savoir sa taille, le sexe et le niveau d'instruction du chef de ménage, ainsi que l'existence de migrants.

❖ Niveau de vie du ménage et Scolarisation des enfants

En première place des facteurs influençant la scolarisation des enfants, vient le revenu. De nombreux auteurs soulignent son rôle central. Ainsi, Paquet (1998) soutenait que «*parmi les principaux facteurs prédictifs de l'échec scolaire, la pauvreté des familles ressort comme déterminante*» (p. 75). À l'inverse, un statut socioéconomique élevé se traduit fréquemment par un niveau plus élevé de succès et de meilleures aptitudes chez l'enfant (Koné, 2007). Analysant les efforts des pays de l'Afrique de l'Ouest vers l'atteinte des OMD relatives à l'éducation, Adou (2006 : P ?) affirme que "*le premier obstacle à la scolarisation est la pauvreté. La quasi-totalité des enfants non scolarisés souffre de pauvreté. Les familles n'ont pas les moyens de financer l'éducation de leurs enfants et sont souvent forcées de choisir entre ceux qui iront à l'école et ceux qui resteront à la maison ou iront travailler. Lorsque le choix est à faire entre un garçon et une fille, les parents choisissent de scolariser le garçon*". Adjiwanou (2005) a écrit qu' "*au fur et à mesure que le niveau de vie du ménage augmente, l'apport des enfants n'est plus capital dans la survie du ménage qui cherche plutôt à garantir son bien-être futur à travers une scolarisation de plus en plus accrue des enfants*". Pour Mimche (2004: 8), la pauvreté engendre « une faible capacité des populations à satisfaire convenablement leurs besoins essentiels dont celui relatif à l'éducation ». Pour cet auteur « il y a dans ce sens une relation étroite entre le niveau de vie des populations et les conditions d'accès à l'éducation ».

Ce constat est corroboré par les résultats de nombreuses études. Ainsi, sur quarante et un (41) pays, des Experts de l'UNESCO ont montré que, parmi les ménages du quintile le plus pauvre, vingt-sept (27) présentaient plus de 50% d'enfants hors de l'école, contre deux (02) pays pour les enfants issus du quintile le plus riche (référence). Des remarques similaires sont faites par M.-H. Durand qui mentionne que la pauvreté diminue de manière significative la probabilité d'accès à l'école. A. Mingat, dans une étude sur douze (12) pays en Afrique, révèle que les disparités d'accès à l'éducation sont trois fois plus élevées chez les enfants des ménages du cinquième quintile (plus riche) comparativement à ceux des ménages du premier quintile (plus pauvre). A. Tansel, a observé que le nombre d'années d'étude en est aussi affecté. Plus généralement, C. Grootaert a trouvé qu'en Côte-d'Ivoire, pour les ménages pauvres tant en milieu rural qu'en milieu urbain, la probabilité de choisir les options de non scolarisation (travail des enfants) est plus élevée que pour les ménages riches. A partir des données de la Guinée Conakry, P. Glick and D. E. Sahn ont montré que le niveau des dépenses par adulte au sein du ménage est très positivement significatif sur la scolarisation des filles. Ces auteurs montrent dans la même étude qu'une augmentation du revenu des membres du ménage provoque une augmentation du nombre d'années d'études chez les filles, mais est sans effet sur celui des garçons, (Chabi and Attanasso, 2015). Marcoux (1994), Pilon (1996) et Wakam (2002) ont aussi montré l'effet positif du niveau de vie des ménages sur la scolarisation des enfants.

Kobiané (2001) citant Chernichovsky (1985) souligne l'importance du capital économique du ménage sur son comportement en matière de scolarisation. Selon lui, au sein des familles disposant de peu de terres, les coûts indirects de scolarisation sont importants, entraînant ainsi des faibles niveaux de scolarisation, (Gazibo & Argoze, 2013). Recherchant les déterminants

de la scolarisation au Burkina Faso, ce même auteur a montré que l'amélioration du niveau de vie des ménages s'accompagne non seulement d'un accroissement du niveau de scolarisation des enfants, mais également d'une diminution de la discrimination entre filles et garçons, Kobiané (2006). De même, Yaro. (1996) a trouvé que, plus largement, *"les ménages dont le chef appartient à une catégorie sociale supérieure, scolarisent de manière relativement importante leurs enfants, tout en leur assurant de meilleures conditions scolaires par l'octroi d'une grande partie (ou de l'ensemble) du matériel pédagogique nécessaire à la réussite des études. A l'opposé, les catégories sociales les plus modestes, ou ayant des revenus limités, ne peuvent qu'offrir des conditions scolaires incomplètes ou médiocres, et seulement à une partie de leur progéniture, qu'ils ont préalablement choisi de scolariser (cas des agriculteurs)"*.

❖ **Milieu de résidence et Scolarisation des enfants**

La zone de résidence de l'enfant est déterminante pour la scolarisation de ce dernier. En effet, les indicateurs de scolarisation en Afrique subsaharienne présentent des variations plus ou moins grandes selon le milieu de résidence et ceux-ci sont très défavorables en milieu rural (Kouakou, 2007). Les différences de niveaux de scolarisation entre les deux milieux (rural et urbain) sont en partie imputables à une répartition spatiale inégale des infrastructures disponibles entre régions. En effet, plusieurs études ont montré la relation entre la région, le milieu de résidence, l'offre scolaire et la scolarisation. Il y a en effet une plus grande concentration des infrastructures scolaires dans les plus grandes villes (notamment les capitales) au détriment des autres régions et des zones rurales. Autrement dit, le déséquilibre en matière d'éducation entre régions ou provinces d'une part, et entre zones urbaines et zones rurales, d'autre part, s'explique en partie par l'inégale répartition des infrastructures scolaires sur l'ensemble du territoire et donc de difficultés d'accès en milieu rural.

A cet effet, Alderman H. et ses collaborateurs (1996) cité par Kobiane J. F. (2002) ont montré que la disponibilité des infrastructures explique la discrimination de l'accès à l'éducation entre milieu rural et milieu urbain. De même Kobiane (2003) cité par Gouem (2005), a montré que la scolarisation était nettement acceptable dans la ville de Ouagadougou de façon que la discrimination entre filles et garçons soit moindre si l'on ne tient pas compte du statut familial. Cet état de fait est le plus souvent expliqué par la variation du niveau de vie des ménages entre milieu rural et urbain, la disponibilité et la répartition inégale de l'offre scolaire au détriment du milieu rural, de la variation du poids des normes culturelles, Diallo et al 2009.

Sous ce rapport, l'étude de Wakam (2000) au Cameroun a montré que les enfants du milieu urbain avaient nettement plus de chances de fréquenter un établissement scolaire que ceux du milieu rural, et que les inégalités entre filles et garçons seraient plus grandes en campagne qu'en ville. En effet, l'offre de scolarisation est plus élevée en ville. Par ailleurs, en campagne l'attachement à la culture est plus marqué, avec pour corollaires l'adoption de comportements et attitudes défavorables à l'école.

Dans une étude comparative entre les différentes régions du Bénin, Guingnido J. K. et ses collaborateurs (2001) arrivent à la conclusion d'après laquelle, d'une manière générale, à niveau d'instruction équivalent, le milieu de résidence détermine le comportement des parents en matière de scolarisation.

❖ **Taille du ménage et Scolarisation des enfants**

Les résultats des études sur le lien entre la taille du ménage et la scolarisation des enfants divergent, illustrant bien les relations complexes existant entre la taille du ménage, ses ressources et ses stratégies éducatives.

De nombreux travaux, récents et plus anciens, réalisés dans différentes régions du monde, ont montré une corrélation négative entre la taille de la fratrie et la scolarisation. Plusieurs études dans les pays occidentaux soulignent que cet avantage des petites familles subsiste même après contrôle des caractéristiques socioéconomiques de la famille (Blake 1981, 1989; Hanushek 1992; Lindert 1977; Steelman et al. 2002). Il en est de même pour plusieurs études conduites sur l'Asie de l'Est ou du Sud Est (Thaïlande: Knodel et al. 1990 ; Knodel & Wongsith 1991; Pakistan: Sathar & Lloyd 1994; Philippines: DeGraff et al. 1996; Vietnam: Anh et al. 1998; Indonésie: Maralani 2008; Chine: Li et al. 2008; Turquie : Dayioglu et al. 2009; Inde : Kumar & Kugler 2011) et sur l'Amérique Latine (Colombie : Baez 2008; Bolivie : Zenga et al. 2012; Brésil : Ponczek & Souza 2012),

La même relation est mise en évidence par une série de travaux en Afrique sub-saharienne, mais dans certains les effets sont faibles. Pour la Côte d'Ivoire, Montgomery et Kouame (1993) avaient rapporté une relation négative en milieu urbain. Le fait d'avoir une grande fratrie au Ghana s'était révélé compromettant pour la scolarisation des filles (Lloyd & Gage-Brandon 1994). Mais dans une analyse comparative de sept (7) pays d'Afrique subsaharienne, Lloyd et Blanc (1996) avaient trouvé une relation négative dans seulement deux (2) pays (Kenya et Namibie). Plus récemment, dans une analyse particulièrement approfondie des données du Cameroun, Eloundou-Enyegue et Williams (2006) ont rapporté un faible effet négatif de la taille de la fratrie sur la scolarisation. En appliquant une analyse combinant vingt-six (26) pays d'Afrique subsaharienne, Kravdal et al. (2013) montrent également de faibles effets négatifs.

Une des explications développée dans les années 1980 pour expliquer cette relation inverse entre la taille de la famille et la scolarisation des enfants – à savoir l'avantage des petites familles - est l'hypothèse d'amenuisement des ressources (ou *dilution effect*): les parents ayant une quantité limitée de temps et d'argent à consacrer à l'éducation de leurs enfants, ceux qui ont moins d'enfants peuvent investir plus pour chacun d'entre eux (Blake 1981, 1989; King 1987). En outre, le système familial plus nucléaire, faisant davantage reposer les charges d'éducation et de scolarisation de l'enfant sur ses parents biologiques plutôt que sur un réseau familial étendu, a été parfois évoqué pour expliquer cette relation négative observée entre le nombre d'enfants et leur scolarisation dans les régions susmentionnées (Knodel & Wongsith 1991, Bougouma, 2014).

Cependant, cette meilleure scolarisation des enfants de petites familles est infirmée par des travaux qui soulignent la nature fondamentalement contextuelle de cette relation qui va de positive, neutre à négative. Ainsi, contrairement aux études citées plus haut, de nombreux travaux réalisés dans les années 1980 et 1990 avaient mis en évidence une relation positive entre le nombre d'enfants et leur scolarisation (Gomes, 1984, en milieu urbain au Kenya, Chernichovsky, 1985, en milieu rural au Boswana ; Marcoux, 1995 à Bamako au Mali ; Mbaindoh, 1997, au Tchad ; Odi, 1995, au Cameroun ; Ondo, 1999, en Côte d'Ivoire. Dans leurs synthèses sur le sujet, Bougouma (2014) et Chabi and Attanasso (2015) expliquent ces résultats par la réduction, dans les grandes familles, de la charge individuelle de travaux domestiques pour les enfants. Plus récemment, Wakam (2003) confirme ces résultats : son étude au Cameroun montre que le nombre d'enfants scolarisables est très positivement associé à la taille de la famille, quel que soit le milieu de résidence, tant pour les filles que pour les garçons de 6-14 ans et de 15-24 ans. L'auteur estime que ceci résulte du fait que les ménages ayant le plus d'enfants scolarisables ont également davantage de moyens pour assurer leur scolarisation et leur encadrement, et le font effectivement. On pourrait penser que les ménages qui hébergent ces enfants ne sont pas les seuls à supporter les frais de scolarisation, une partie

de ceux-ci étant financés de l'extérieur par d'autres membres de la famille étendue dans le contexte socioculturel africain, où la circulation des enfants est très forte et où la solidarité familiale joue un rôle déterminant dans la prise en charge des enfants et notamment de leur scolarisation.

Konate et al (2003) dans une étude sur la scolarisation des enfants au Mali, met aussi en exergue l'influence positive de la taille du ménage sur la fréquentation scolaire des enfants en âge d'aller à l'école. Toutefois, il nuance sa conclusion en précisant : « *aussi longtemps que la taille du ménage n'est pas trop grande, la proportion d'enfants scolarisés est relativement élevée. Ainsi, la proportion d'élèves augmente avec la taille du ménage* ». Ces auteurs insistent sur le fait que cette relation positive est valable jusqu'à un certain seuil. Au-delà de quinze (15) personnes, les proportions d'élèves dans les ménages baissent progressivement, précisent-ils.

❖ **Sexe du chef de ménage et Scolarisation des enfants**

La littérature sur le sexe du chef de ménage fait souvent état d'une différence de comportements en matière de scolarisation des enfants entre les femmes chefs de ménage et leurs homologues hommes. Dans le cas particulier de l'Afrique subsaharienne, les ménages sont généralement dirigés par les hommes qui en sont les principaux piliers économiques. De ce fait, ceux ayant à leur tête des femmes sont beaucoup plus susceptibles d'être pauvres du fait même des circonstances particulières ayant contraint celles-ci à devenir chefs de ménages (décès du conjoint, divorce, polygamie, etc.). On s'attend donc à ce que la scolarisation des enfants soit plus faible dans les ménages dirigés par une femme que dans ceux ayant à leur tête un homme.

Contrairement à cette attente, plusieurs études réalisées au cours des trente dernières années montrent que les enfants sont mieux scolarisés quand le chef de ménage est une femme. Seuls quelques travaux montrent un résultat contraire, tels ceux de Barros, Fox et Mendonça (1997) en Amérique latine et de Lututala et al. (1996), portant sur la ville de Kinshasa. Toutes les autres études menées en Afrique subsaharienne auxquelles nous avons eu accès témoignent de cet meilleure scolarisation dans les ménages dirigés par une femme. C'est le cas de celles de Chernichovski (1985) au Botswana, de Vreyer (1993) concernant la Côte d'Ivoire, Clevenot et Pilon (1996) dans une analyse à partir des données EDS sur sept (7) pays d'Afrique subsaharienne (Ghana, Kenya, Madagascar, Malawi, Rwanda, Sénégal, Zambie), Lloyd et Blanc (1996) également dans une étude sur les données EDS du Kenya, Cameroun, Niger, Malawi, Namibie et Zambie et enfin Odi (1995) dans une étude sur les déterminants familiaux de la scolarisation à Edéa, ville moyenne du Cameroun assez industrialisée. Ce constat est également fait au Togo, où quel que soit le milieu de résidence, le sexe et le statut familial des enfants, les ménages féminins scolarisent toujours plus, et c'est en milieu rural que l'écart est le plus important, surtout pour les enfants confiés (Pilon, 1995).

Ces résultats ont été confirmés plus récemment notamment par Kabore et al. (2003) et Kobiane (2003) respectivement pour l'ensemble du Burkina Faso et la capitale Ouagadougou, ainsi que Wakam (2002) dans une étude sur les Relations de Genre, Structures démographiques des Ménages et Scolarisation des Jeunes au Cameroun. Ces travaux révèlent que les enfants vivant dans les ménages dirigés par les femmes sont de loin mieux scolarisés

que ceux vivant dans les ménages dirigés par des hommes, mais aussi que la sous-scolarisation féminine y est moindre, Nganawara, (2016).

La raison couramment évoquée dans la littérature est que «les femmes chefs de ménage» investissent davantage que les hommes dans leurs enfants que ce soit en termes de temps, d'argent ou de support affectif, et cela est particulièrement vrai en matière d'éducation. Le constat de Meunier (2011) parmi des familles de migrants suggère que, partant du principe que la mère est, des deux parents, celle qui s'occupe davantage des devoirs des enfants, un niveau d'éducation plus élevé lui permet d'être un meilleur appui scolaire. Leur gestion des ressources s'avère plus rigoureuse, plus responsable, (Pilon, 1996). Mais il y a lieu de s'interroger sur l'origine des ressources que ces femmes pourtant économiquement vulnérables, investissent dans la scolarisation des enfants. C'est la raison pour laquelle nous disons que cette scolarisation différentielle des enfants selon le sexe du chef de ménage, en faveur des femmes chefs de ménage, pourrait trouver une explication chez Wakam (2000) : «quand on sait, écrit-il, que les femmes chefs de ménage sont plus démunies, en moyenne, que leurs homologues masculins, il y a lieu de penser qu'elles bénéficient davantage d'appuis extérieurs (financiers ou en nature) en provenance notamment de leurs partenaires sexuels et d'autres membres de la famille élargie (en fait des hommes) pour la prise en charge des frais de scolarisation et que beaucoup d'enfants qu'elles accueillent le seraient précisément pour aller à l'école», (Gazibo & Argoze, 2013).

❖ Niveau d'instruction du chef de ménage et scolarisation des enfants

Le niveau d'instruction du chef de ménage semble induire des différences importantes au niveau des réponses apportées par les ménages aux besoins essentiels des enfants en matière d'éducation. Plus le chef de ménage est instruit, plus les chances pour les enfants d'être scolarisés sont élevées. (ESAM II, 2005). Ces données confirment le constat de Clevenot et Pilon (1996) selon lequel l'effet du niveau d'instruction du chef de ménage sur la scolarisation des enfants est particulièrement important lorsque le chef de ménage a atteint au moins le niveau secondaire.

Plusieurs travaux montrent cependant un effet différentiel selon le sexe du chef de ménage. A partir des données du recensement du Cameroun de 1987, Wakam J. (2002a) avait trouvé que le niveau d'instruction du chef de ménage tend à favoriser davantage la scolarisation des filles (que celle des garçons) dans les ménages dirigés par les femmes et la scolarisation des garçons dans les ménages dirigés par les hommes. Clevenot et Pilon (1996) avaient aussi, dans leur étude comparative portant sur sept (7) pays africains, montré l'influence positive du niveau d'instruction des parents sur la scolarisation des enfants. Prenant l'exemple du Sénégal, ils ont pu révéler que les filles qui avaient les deux parents instruits ont 5,8 fois plus de chance d'être scolarisées que celles de parents analphabètes. Mieux, ils affirment que le niveau d'éducation des mères apparaît au moins aussi important, sinon plus, que celui des pères pour la scolarisation des enfants. Ces résultats, à savoir le fait qu'un accroissement du niveau d'instruction du chef de ménage tendrait à augmenter plus fortement la scolarisation des enfants du même sexe que le chef de ménage ont été confirmés dans des travaux récents (Nganawara, 2016).

Il est également établi que le niveau d'instruction des parents favorise non seulement l'inscription, mais également la fréquentation scolaire, aussi bien chez les filles que chez les

garçons. Bommier et Shapiro (2001) ont montré que le niveau d'éducation des parents influence non seulement l'accès à l'école mais aussi leur maintien parce que des parents au niveau plus élevé de scolarisation assurent un meilleur suivi scolaire des enfants. En particulier, les mères possédant un niveau d'instruction sont favorables à l'investissement en capital humain. Konaté *et al* (2003) étudiant la scolarisation des enfants au Mali et leur maintien à l'école, affirment que « *L'instruction du chef de ménage, quel que soit le niveau ou la nature (formelle ou non formelle), est un élément positif pour la scolarisation des enfants de 7 à 14 ans... Aussi, plus le niveau d'instruction des chefs de ménage est élevé plus le nombre de scolarisés est élevé parmi leurs enfants* ». C'est ce qu'observe aussi Meunier (2011) dans son travail auprès de familles de migrants : un haut niveau d'éducation des parents implique souvent un meilleur appui scolaire pour les enfants. Toutefois, des deux parents, le niveau de formation de la mère semble avoir un impact plus important sur les résultats scolaires des enfants (23).

❖ Migration dans le ménage et scolarisation des enfants

Comme l'a montré Meunier (2007; 2011), l'effet positif du niveau de scolarisation des parents, et encore plus de la mère, se retrouve pour les enfants de migrants, et ceci, quel que soit leur sexe. Mais surtout, une série de travaux en Amérique latine et en Asie ont mis en lumière des effets contrastés de la migration d'un des membres du ménage sur la scolarisation des enfants (voir revue de la littérature dans Landös, 2016). Par une augmentation du revenu, la migration a un effet positif sur la scolarisation des enfants, mais la migration des parents peut avoir des impacts émotionnels et psychologiques négatifs. L'étude de Zlotnik et Bilborrow (1992) montrait que, au Brésil, les enfants des migrants connaissent une moindre assiduité scolaire que ceux des non-migrants, compte tenu des responsabilités accrues que ces premiers doivent exercer au sein de leurs foyers

Dans son analyse des données d'une enquête réalisée dans la ville sénégalaise de Kebemer, Landös (2016) met en évidence un effet positif de la migration paternelle tant sur l'accès que sur le maintien à l'école ; toutefois, cet effet disparaît lorsque l'on contrôle pour le niveau économique du ménage : c'est donc à travers son impact économique que la migration influencerait la scolarisation des enfants. Néanmoins, il est important de relever la rareté d'études empiriques sur la situation scolaire des enfants de migrants en Afrique subsaharienne. Celles qui existent abordent surtout le cas des enfants réfugiés ou des migrants de 1^{ère} et de 2^{ème} génération établis en Europe en Europe.

4.1.2. Hypothèses

Cette revue de la littérature conduit à deux constats centraux. D'une part, vu les grandes différences de scolarisation entre le contexte urbain et le contexte rural, il convient de distinguer ces deux milieux, à savoir d'examiner les inégalités d'accès à l'éducation à l'intérieur de chacun d'eux.

D'autre part, nous posons comme hypothèse principale que la scolarisation des enfants est modulée par les attributs du ménage. A cet égard, les quatre hypothèses spécifiques suivantes seront testées dans cette recherche :

H1 : La scolarisation des enfants varie selon la taille et le type du ménage. Les enfants qui résident dans les ménages de grande taille ont plus de chance d'être mieux scolarisés que ceux vivant dans des ménages de petite taille, généralement de type nucléaire.

H2 : Les enfants des ménages dirigés par une femme sont mieux scolarisés que ceux vivant dans des ménages sous la responsabilité d'un homme.

H3 : Les enfants des ménages dirigés par un chef scolarisé ont un meilleur accès à l'école et y restent plus longtemps comparés à ceux des ménages dont le chef est sans instruction.

H4 : Le nombre d'adultes occupés ainsi que la présence de migrants constituent des facteurs d'accroissement du revenu du ménage et, par conséquent, ils sont positivement corrélés à une meilleure scolarisation des enfants.

4.2 Données et méthodes

4.2.1 Source des données

Cette analyse utilise les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage de 2013. Il s'agit de données exhaustives et représentatives jusqu'au niveau géographique le plus fin, qui permettent donc de faire une analyse détaillée de la diversité des configurations familiales et de leur association avec la fréquentation scolaire. Un indice de scolarisation relative sera calculé aux différents niveaux, à partir des groupes d'âges officiels fréquentant les quatre (4) cycles d'enseignement reconnus. Les cycles en question sont le préscolaire, le primaire, le moyen secondaire et le secondaire supérieur qui concernent respectivement les groupes d'âges officiels : 3-6 ans, 7-12 ans, 13-16 ans et 17-19 ans.

4.2.2 Construction de l'indicateur de scolarisation ajustée

Selon la même logique, développée par Trussell et Preston (1982, 1984) et reprise par Tabutin (2000) pour l'indice de mortalité relative des enfants (IMF), la scolarisation des enfants est mesurée par un indicateur de scolarisation relative des enfants du ménage à chacun des niveaux de scolarisation. Nous calculons ici, pour chaque ménage, et chacun des groupes d'âge retenus, la proportion d'enfants fréquentant l'école, par rapport à l'effectif des enfants scolarisables du même groupe d'âge (taux de fréquentation scolaire dans le ménage). Les calculs sont faits pour les ménages ayant au moins un enfant de l'âge scolarisable. Pour produire un indicateur relatif et ajusté, nous situons le ménage par rapport à la moyenne nationale, en rapportant le nombre d'enfants qu'il scolarise effectivement (taux de fréquentation dans le ménage) à la moyenne d'enfants scolarisés (taux moyen dans l'ensemble de la population) dans le groupe de ménages ayant le même nombre d'enfants scolarisables.

Ainsi, nous calculons un indice de scolarisation ajustée pour chaque niveau de scolarisation à savoir, le rapport du nombre d'enfants scolarisés dans le ménage i ayant j enfants scolarisables au nombre moyen d'enfants scolarisés par la population totale des ménages ayant j enfants scolarisables. La formule de calcul de cet indicateur se présente ainsi qu'il suit :

$$SA_i = \frac{NS_{ij}}{NMS_{tot,j}}, j = 1; 2; 3 \text{ à } 4; 5 \text{ à plus}$$

$$\text{Avec } NMS_{tot,j} = \frac{1}{n_j} \sum_{k=1}^{n_j} n_{jk}$$

NS_{ij} : Nombre d'enfants scolarisés dans le ménage i ayant j enfants scolarisables

NMS_{totij}: Nombre moyen d'enfants scolarisés dans la population totale des ménages i ayant j enfants scolarisables

i : Ménage i

j : Nombre d'enfants scolarisables dans le ménage

Tot : la totalité des ménages

Pour chaque niveau, l'indicateur de scolarisation ajustée est regroupé en trois catégories. Un premier groupe comprend les ménages qui n'ont scolarisé aucun enfant (scolarisation aucune). Les deux autres groupes – scolarisation moyenne et scolarisation élevée - distinguent, parmi ceux qui ont scolarisé au moins un enfant, ceux qui se situent en-dessous ou au-dessus de la valeur médiane de l'indicateur. Cette valeur médiane correspond à la valeur de à laquelle se situe la moitié des ménages dont l'indice de scolarisation est plus grand que zéro. Elle est estimée à partir de l'ensemble (100) auquel on soustrait l'effectif cumulé des nuls. La valeur trouvée est divisée par deux (2) et ajoutée à ce dernier (effectif cumulé des nuls) pour obtenir la médiane. Ainsi, on a les trois (3) catégories suivantes :

*Aucune = 0

*Moyenne : > 0 et <= médiane (parmi les différents de zéro).

*Elevée : > médiane parmi les différents de 0.

Toutefois, pour la scolarisation préscolaire dans les deux milieux et celle au niveau secondaire en milieu rural, au vu de leur faible prévalence, seules deux catégories sont retenues, à savoir la proportion relative de ménages qui scolarisent, ou non, leurs enfants à ces niveaux (catégories oui/non).

L'intérêt de cet indice est donc comparatif. Il ne s'agit pas d'analyser l'intensité de la scolarisation au sein des ménages, mais comment les ménages se situent par rapport à la moyenne des ménages ayant le même nombre d'enfants dans le contexte considéré. Cette standardisation – référence aux ménages ayant le même nombre d'enfants - permet notamment d'éviter les biais introduits par la taille du ménage. Toutefois un effet de la taille du ménage subsiste puisque l'éventail des probabilités se réduit avec le nombre d'enfants scolarisables ; globalement, sur l'ensemble de la population, les petits ménages ont donc une probabilité accrue de n'avoir aucun enfant scolarisé. Dans l'analyse finale, ce biais sera corrigé en comparant les ménages qui scolarisent le mieux leurs enfants (scolarisation plus élevée que la médiane) à tous les autres.

4.2.3 Méthodes d'analyse

Nous procédons ici à une analyse au niveau des ménages. Vu les grandes inégalités de scolarisation entre le milieu urbain et le milieu rural, c'est par rapport à la tendance moyenne du milieu que nous situerons les ménages. Tous les calculs sont donc réalisés séparément pour chacun des milieux. Après avoir construit une typologie de la scolarisation relative des

ménages, selon le milieu de résidence, on examinera dans quelle mesure la valeur de cet indice varie selon les caractéristiques du ménage. Comme dans le chapitre précédent consacré au confort du logement (chapitre 3), on distinguera deux types d'attributs du ménage : d'une part, ceux qui, à travers la composition du ménage (y compris les spécificités de leur chef), modulent potentiellement ses stratégies éducatives ; d'autre part, les attributs qui influencent directement le revenu du ménage, à savoir le nombre de personnes occupées, le nombre d'âgés et la présence de migrants.

Dans un premier temps, on procédera à une analyse descriptive bivariée de l'association entre la scolarisation des enfants et les attributs de composition du ménage et ceux qui modulent son revenu. Dans un second temps, les effets de la composition du ménage seront examinés de façon globale à travers leurs combinaisons, telles qu'elles apparaissent dans les configurations élaborées par une analyse factorielle en composante multiple (AFCM), suivie d'une analyse de cluster. Les configurations ont été construites à partir de la taille et du type de ménage, de la présence de fils mariés, de la structure par âge et des caractéristiques du chef de ménage (sexe, âge et niveau d'instruction) ; la procédure est décrite dans le chapitre 2. Nous ferons recours à la régression logistique binaire, afin de déterminer le rôle respectif de ces diverses configurations des ménages, en examinant en premier leurs effets bruts, puis leurs effets nets, contrôlés pour les attributs influençant directement l'accès aux ressources. A cet égard, la régression logistique binaire est la méthode d'analyse multivariée explicative appropriée. Cette méthode estime les risques ou la probabilité d'appartenance à un groupe, ici celui qui scolarise mieux leurs enfants. La variable dépendante, dichotomisée, prendra comme valeur 1 quand le ménage se situe dans la catégorie de scolarisation élevée et 0 sinon.

4.3 Résultats

4.3.1 Analyse descriptive bi-variée.

Cette section traite de la relation entre la scolarisation et certains attributs du ménage dans la perspective des hypothèses ci-dessus. Les analyses portent sur les quatre (4) niveaux d'enseignements. Ainsi, tous les différents niveaux de scolarisation du préscolaire au secondaire supérieur sont concernés. Un test de χ^2 , montre que dans tous les tableaux - à tous les niveaux de scolarisation et dans les deux milieux - la distribution se distingue significativement d'une répartition aléatoire. Notons toutefois que, puisque nous travaillons sur les données exhaustives de la population sénégalaise, il suffit d'un écart réduit pour que le seuil de significativité statistique soit atteint. On observe, en particulier que les écarts sont faibles au niveau préscolaire.

a) **Scolarisation des enfants selon une série de caractéristiques de la composition du ménage**

❖ **Scolarisation des enfants au préscolaire, primaire, moyen, secondaire selon la taille du ménage**

La relation entre le nombre moyen de personnes vivant dans le ménage et la scolarisation des enfants n'est pas très nette. Néanmoins, au fur et à mesure que la taille du ménage s'élargit, la proportion relative d'enfants non scolarisés se rétrécit dans les deux milieux, pour tous les cycles

d'enseignement à l'exception du préscolaire urbain où la minorité de ménages qui envoie ses enfants au préscolaire se trouve parmi les ménages les plus petits et les plus grands.

Dans les deux milieux, l'hypothèse de l'avantage des grands ménages n'est pas vérifiée en matière de scolarisation plus longue. Au contraire, les enfants les mieux scolarisés au primaire vivent dans des ménages de très petite taille (40%), alors que les plus grands ménages se situent dans la catégorie moyenne. On retrouve cette même distribution pour la scolarisation moyenne en milieu rural, à savoir une diminution de l'appartenance au groupe des ménages qui scolarisent le mieux leurs enfants avec l'agrandissement de la taille du ménage. En milieu urbain, la relation n'est pas linéaire, puisque ce sont les petits, et non pas les très petits ménages, qui scolarisent le mieux leurs enfants. Pour ces deux niveaux, les plus faibles niveaux de scolarisation élevée concernent les ménages de très grande taille. En milieu urbain, ce même avantage des petits ménages se retrouve pour la scolarisation secondaire. En milieu rural, la scolarisation au secondaire s'accroît avec la taille du ménage.

Tableau 4.1: Scolarisation des enfants au préscolaire, primaire, moyen secondaire, secondaire supérieur par milieu de résidence selon la taille du ménage

Scolarisation	Urbain					Rural				
	Très petits	Petits	Grands	Très grands	Ens.	Très petits	Petits	Grands	Très grands	Ens.
Prescol_non	87,0	87,4	88,7	86,9	87,6	96,3	96,2	95,9	94,7	95,6
Prescol_oui	13,0	12,6	11,3	13,1	12,4	3,7	3,8	4,1	5,3	4,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Prim_aucune	31,0	26,2	23,6	19,2	23,9	56,8	53,8	48,9	42,6	48,1
Prim_moyen	28,8	38,6	47,5	51,4	44,1	3,2	10,1	19,2	36,0	22,5
Prim_élevé	40,2	35,2	28,9	29,4	32,0	40,0	36,1	31,9	21,4	29,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moye_aucune	56,9	48,3	46,0	42,1	46,4	77,5	74,4	71,8	67,9	71,0
Moye_moyen	9,1	16,0	24,1	34,6	23,7	1,7	5,9	10,8	20,1	13,2
Moye_élevé	34,0	35,7	29,9	23,4	29,9	20,8	19,7	17,4	12,0	15,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Second_aucune/Non	77,9	69,0	69,1	69,2	70,1	93,7	91,7	91,1	90,5	91,1
Second_moyen/Oui	2,4	7,1	11,5	17,1	11,1	6,3	8,3	8,9	9,5	8,9
Second_élevé	19,8	23,9	19,4	13,7	18,8					
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD. RGPHAE-2013, Calculs des auteurs

❖ Scolarisation au préscolaire, primaire, moyen, secondaire selon le type de ménage

Le lien est établi entre le type de ménage et la scolarisation des enfants. En effet, dans les deux milieux, l'élargissement du ménage à d'autres parents du CM a comme corollaire une diminution systématique de la non scolarisation pour tous les niveaux d'enseignement. Pour le préscolaire, c'est dans les ménages élargis aux non apparentés qu'on a les niveaux de scolarisation les plus élevés.

Aux niveaux primaire, moyen et secondaire, les résultats diffèrent selon le milieu. En milieu urbain, ce sont les ménages nucléaires qui scolarisent le mieux leurs enfants. Dans les ménages élargis aux autres parents et aux non apparentés, on a le plus souvent un niveau moyen de scolarisation et la scolarisation élevée y est moindre. En milieu rural, au contraire les ménages élargis scolarisent mieux leurs enfants que les ménages nucléaires.

Tableau 4.2: Scolarisation des enfants au préscolaire, primaire, moyen secondaire, secondaire supérieur par milieu de résidence selon le type de ménage

Scolarisation	Urbain				Rural			
	Nucl.	Élargi AP	Élargi NAP	Ens.	Nucl.	Élargi AP	Élargi NAP	Ens.
Prescol_non	89,5	87,9	83,2	87,6	97,0	95,6	92,5	95,6
Prescol_oui	10,5	12,1	16,8	12,4	3,0	4,4	7,5	4,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Prim_aucune	26,6	23,2	21,6	23,9	56,0	46,9	39,1	48,1
Prim_moyen	37,0	46,5	47,1	44,1	15,3	23,8	29,4	22,5
Prim_élevé	36,3	30,3	31,3	32,0	28,7	29,3	31,5	29,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moye_aucune	49,0	46,2	43,3	46,4	77,8	70,9	60,9	71,0
Moye_moyen	16,4	25,0	29,2	23,7	7,3	13,5	20,9	13,2
Moye_élevé	34,6	28,8	27,5	29,9	14,9	15,6	18,2	15,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Second_aucune/Non	72,4	70,8	65,2	70,1	93,7	91,7	85,3	91,1
Second_moyen/Oui	5,8	11,4	16,1	11,1	6,3	8,3	14,7	8,9
Second_élevé	21,8	17,8	18,7	18,8				
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD. RGPHAE-2013, Calculs des auteurs

❖ Scolarisation au préscolaire, primaire, moyen, secondaire selon le sexe du chef de ménage

Les observations de la littérature mentionnées ci-dessus eu égard à une meilleure scolarisation des enfants quand le ménage est dirigé par une femme sont confirmées dans le cas du Sénégal, mais que partiellement. En effet, en milieu rural, on observe une meilleure scolarisation lorsque le chef de ménage est une femme et ceci à tous les niveaux de scolarisation. En revanche, en milieu urbain cet avantage n'apparaît clairement que pour la scolarisation au cycle moyen du secondaire. Par ailleurs, la non scolarisation baisse pour tous les niveaux de scolarisation et pour les deux milieux en passant d'un chef de homme à un chef de ménage femme. Cette baisse de la non scolarisation est plus accentuée dans le milieu rural.

Tableau 4.3: Scolarisation des enfants au préscolaire, primaire, moyen secondaire, secondaire supérieur par milieu de résidence selon le sexe du chef de ménage

Scolarisation	Urbain			Rural		
	Homme	Femme	Ens.	Homme	Femme	Ens.
Prescol_non	87,9	86,7	87,6	95,8	93,5	95,5
Prescol_oui	12,1	13,3	12,4	4,2	6,5	4,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Prim_aucune	24,2	23,1	23,9	48,9	42,5	48,1
Prim_moyen	44,1	44,0	44,1	23,1	18,6	22,5
Prim_élevé	31,7	32,9	32,1	28,0	38,9	29,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moye_aucune	46,7	45,8	46,4	72,1	63,5	70,9
Moye_moyen	24,5	21,9	23,7	13,3	13,3	13,3
Moye_élevé	28,8	32,3	29,9	14,6	23,2	15,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Second_aucune/Non	70,3	69,6	70,1	91,8	86,2	91,1
Second_moyen/Oui	11,4	10,5	11,1	8,2	13,8	8,9
Second_élevé	18,2	19,9	18,8			
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD. RGPHAE-2013, Calculs des auteurs

❖ Scolarisation au préscolaire, primaire, moyen, secondaire selon le niveau d’instruction du chef de ménage

Comme souligné dans la littérature, le niveau d’instruction du chef de ménage a clairement un effet sur la scolarisation des enfants et ceci à tous les niveaux et dans les deux milieux de résidence. Toutefois, les modalités de cet effet sont variables. Dans les deux milieux, le degré d’instruction du chef de ménage a un effet progressif sur la scolarisation au préscolaire et au moyen du secondaire : la scolarisation des enfants est alors meilleure si le chef de ménage a fréquenté l’école primaire que s’il n’a pas été scolarisé et elle est meilleure s’il a été au secondaire que s’il n’a fréquenté que le primaire. En revanche, dans les deux milieux pour la scolarisation primaire des enfants, c’est le fait d’avoir un chef de ménage qui a été à l’école qui compte, et non la durée de sa scolarisation. Tandis que pour le préscolaire, le moyen et le secondaire, c’est le nombre d’années d’étude qui influence la scolarisation. En milieu urbain aussi, les plus longues études, à savoir la scolarisation des enfants au niveau du secondaire, s’accroît essentiellement lorsque le chef de ménage a lui-même dépassé l’école primaire. Dans le milieu rural, elle reste relativement faible, mais elle s’accroît avec la fréquentation scolaire du chef de ménage et la durée de ses études.

Tableau 4.4 : Scolarisation des enfants au préscolaire, primaire, moyen secondaire, secondaire supérieur par milieu de résidence selon le niveau d’instruction du chef de ménage

Scolarisation	Urbain				Rural			
	Aucun	Primaire	Sec ou plus	Ens.	Aucun	Primaire	Sec ou plus	Ens.
Prescol_non	91,8	87,1	80,1	87,6	96,8	90,1	86,6	95,5
Prescol_oui	8,2	12,9	19,9	12,4	3,2	9,9	13,4	4,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Prim_aucune	28,2	18,5	19,7	23,9	52,7	23,7	22,1	48,1
Prim_moyen	45,9	44,7	40,3	44,1	21,7	27,0	26,2	22,5
Prim_élevé	25,8	36,7	40,0	32,1	25,6	49,3	51,7	29,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moye_aucune	53,5	43,3	35,2	46,4	75,1	52,7	42,0	70,9
Moye_moyen	24,2	24,2	22,3	23,7	12,0	19,8	21,4	13,3
Moye_élevé	22,2	32,5	42,5	29,9	12,9	27,6	36,6	15,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Second_aucune/Non	77,1	70,9	57,1	70,1	93,1	84,2	73,4	91,1
Second_moyen/Oui	9,9	11,1	13,4	11,1	6,9	15,8	26,6	8,9
Second_élevé	13,0	18,0	29,5	18,8				
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD. RGPHAE-2013, Calculs des auteurs

b) Scolarisation des enfants selon les attributs d’accès au revenu

❖ Scolarisation au préscolaire, primaire, moyen, secondaire selon l’occupation des adultes dans les ménages

Dans l’ensemble, l’influence du nombre d’adultes occupés dans les ménages ne se présente pas de la même manière selon qu’on se trouve en milieu urbain ou en milieu rural et varie selon le niveau de scolarisation. Surtout, on n’observe pas une relation simple d’amélioration de la scolarisation avec le nombre d’adultes occupés. A cet égard, notre hypothèse 4 n’est donc pas vérifiée.

Pour le préscolaire, en milieu urbain la proportion relative des ménages n'ayant aucun enfant scolarisé baisse légèrement lorsque le nombre d'adultes de 15 ou plus occupés augmente ; tandis qu'en milieu rural, cette proportion stagne autour de 95 %. Pour le primaire, en milieu urbain, la scolarisation s'accroît avec le nombre d'adultes occupés dans les ménages, alors que, en milieu rural, la distinction se fait entre les ménages n'ayant aucun adulte occupé et ceux qui en ont au moins un. Dans les deux milieux, pour les niveaux moyens et secondaires, ce sont les ménages intermédiaires qui apparaissent avantagés. Ainsi un nombre élevé de personnes occupées pourrait exprimer la pauvreté du ménage, plutôt que refléter un revenu accru. Ce constat pourrait fournir une piste explicative relative au commentaire de Konate et al (2003) à propos de la moindre scolarisation lorsque le ménage est très grand.

Tableau 4.5: Scolarisation des enfants au préscolaire, primaire, moyen secondaire, secondaire supérieur par milieu de résidence selon le nombre d'adultes occupés dans le ménage

Scolarisation	Urbain				Rural			
	0	1 à 2	3 ou plus	Ens.	0	1 à 2	3 ou plus	Ens.
Prescol_non	90,2	87,5	86,3	87,6	96,0	95,3	95,5	95,5
Prescol_oui	9,8	12,5	13,7	12,4	4,0	4,7	4,5	4,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Prim_aucune	29,5	23,7	21,1	23,9	51,9	46,4	47,0	48,1
Prim_moyen	48,5	43,2	43,2	44,1	20,1	21,1	27,1	22,5
Prim_élevé	22,0	33,2	35,7	32,1	28,0	32,5	25,9	29,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moye_aucune	48,5	44,5	48,0	46,4	71,9	68,0	73,9	70,9
Moye_moyen	25,1	22,3	24,9	23,7	11,9	13,0	14,8	13,3
Moye_élevé	26,4	33,2	27,1	29,9	16,2	18,9	11,3	15,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Second_aucune/Non	68,0	66,5	75,2	70,1	90,9	88,9	93,4	91,1
Second_moyen/Oui	10,8	10,8	11,7	11,1	9,1	11,1	6,6	8,9
Second_élevé	21,2	22,7	13,1	18,8				
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD. RGPHAE-2013, Calculs des auteurs

❖ Scolarisation au préscolaire, primaire, moyen, secondaire selon la présence de personnes âgées

Globalement, la présence de personnes âgées dans les ménages a peu d'influence sur la scolarisation des enfants. On observe de faibles différences en termes de proportions relatives d'enfants scolarisés ou non, ceci dans les deux milieux de résidence, tous niveaux confondus. Les écarts sont infimes pour la minorité de ménages qui envoie ses enfants au préscolaire. Dans les deux milieux, concernant la scolarisation au primaire, moyen ou secondaire, la proportion de ménages ne scolarisant pas leurs enfants est légèrement supérieure dans les ménages vivant avec des personnes âgées, mais ces ménages se trouvent aussi un peu plus souvent parmi ceux qui les scolarisent mieux, à cet égard la différence est minime en milieu rural. On ne peut donc pas conclure sur un effet de la charge induite par la présence de personnes âgées sur la scolarisation des enfants du ménage.

Tableau 4.6: Scolarisation des enfants au préscolaire, primaire, moyen secondaire, secondaire supérieur par milieu de résidence selon la présence de personnes âgées dans le ménage

Scolarisation	Urbain			Rural		
	Oui	Non	Ens.	Oui	Non	Ens.
Prescol_non	87,8	86,9	87,6	95,8	95,0	95,5
Prescol_oui	12,2	13,1	12,4	4,2	5,0	4,5

Scolarisation	Urbain			Rural		
	Oui	Non	Ens.	Oui	Non	Ens.
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Prim_aucune	24,4	22,4	23,9	49,4	45,3	48,1
Prim_moyen	42,6	48,4	44,1	20,9	25,9	22,5
Prim_élevé	33,0	29,2	32,1	29,7	28,8	29,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moye_aucune	47,3	43,9	46,4	72,1	68,6	70,9
Moye_moyen	22,2	27,9	23,7	12,1	15,6	13,3
Moye_élevé	30,6	28,1	29,9	15,8	15,8	15,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Second_aucune/Non	70,6	68,7	70,1	91,4	90,5	91,1
Second_moyen/Oui	10,3	13,4	11,1	8,6	9,5	8,9
Second_élevé	19,1	17,9	18,8			
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD. RGPHAE-2013, Calculs des auteurs

❖ Scolarisation au préscolaire, primaire, moyen, secondaire selon l'existence d'émigrés dans le ménage

Les résultats du tableau 4.7 montrent les variations de la scolarisation des enfants selon l'existence ou non d'un émigré dans le ménage. Les ménages qui ont au moins un émigré sont plus favorables à envoyer leurs enfants à l'école que les ménages qui n'en ont pas. En effet, quels que soient le niveau d'instruction et le milieu de résidence considérés, la proportion de ménages qui n'a aucun enfant scolarisé est plus élevée quand le ménage n'enregistre pas d'émigrés. Ces résultats pourraient être expliqués par la contribution des émigrés aux conditions de vie de leur ménage d'origine. Par conséquent, ces ménages peuvent scolariser mieux leurs enfants que les ménages qui n'en ont pas.

En milieu urbain, d'autre part, à tous les niveaux, les ménages avec au moins un émigré se trouvent plus souvent parmi ceux qui scolarisent le mieux leurs enfants. En milieu rural, l'effet est moins clair ; certes les ménages avec migrants se retrouvent plus souvent parmi la minorité qui envoie leurs enfants au préscolaire, comme aussi au niveau secondaire, mais aux niveaux primaire et moyen, ils se retrouvent surtout parmi la catégorie de scolarisation moyenne. Ces résultats pourraient être expliqués du fait que les ménages du milieu urbain sont plus sensibles aux appuis surtout financiers des émigrés et donc en profitent plus pour la scolarisation de leurs enfants.

Tableau 4.7: Scolarisation des enfants au préscolaire, primaire, moyen secondaire, secondaire supérieur par milieu de résidence selon l'existence d'émigrés dans le ménage

Scolarisation	Urbain			Rural		
	Aucun	Au moins un	Ensemble.	Aucun	Au moins un	Ensemble.
Prescol_non	87,8	85,2	87,6	95,6	94,6	95,5
Prescol_oui	12,2	14,8	12,4	4,4	5,4	4,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Prim_aucune	24,0	22,0	23,9	48,5	43,1	48,1
Prim_moyen	44,2	42,6	44,1	22,0	28,2	22,5
Prim_élevé	31,7	35,4	32,1	29,5	28,7	29,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moye_aucune	47,0	41,1	46,4	71,3	67,2	70,9
Moye_moyen	23,4	26,5	23,7	12,9	17,4	13,3
Moye_élevé	29,7	32,3	29,9	15,8	15,4	15,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Second_aucune/Non	70,6	65,4	70,1	91,2	89,9	91,1
Second_moyen/Oui	10,8	14,1	11,1	8,8	10,1	8,9
Second_élevé	18,6	20,5	18,8			
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD. RGPHAE-2013, Calculs des auteurs

❖ Scolarisation au préscolaire, primaire, moyen, secondaire selon l'existence de migrants internes dans le ménage

Le tableau 4.8 montre que l'existence de migrant interne dans le ménage semble favoriser la fréquentation scolaire des enfants. En effet, dans les deux milieux, quel que soit le niveau de scolarisation, la proportion des enfants scolarisés est plus élevée dans les ménages dont au moins un membre a connu une migration interne que dans ceux qui n'ont pas de migrants. Non seulement, les ménages de migrants ont moins souvent aucun enfant scolarisé, mais ils se situent aussi plus souvent dans le groupe de ménages qui scolarisent une proportion plus élevée de leurs enfants. En milieu urbain, l'effet est cependant moins marqué pour la scolarisation aux niveaux moyen et secondaire. Ces résultats pourraient être expliqués par le soutien financier des migrants internes qui favorise par conséquent la scolarisation de base des enfants. Toutefois, l'analyse de l'effet de la migration sur le confort du logement (chapitre 3) avait montré que l'avantage des ménages de migrants est similaire dans les deux milieux. Donc, en milieu urbain, la mobilité des membres du ménage accroîtrait aussi la priorité donnée à la scolarisation des enfants.

Tableau 4.8: Scolarisation des enfants au préscolaire, primaire, moyen secondaire, secondaire supérieur par milieu de résidence selon l'existence de migrants internes dans le ménage

Scolarisation	Urbain			Rural		
	Aucun	Au moins un	Ensemble.	Aucun	Au moins un	Ensemble.
Prescol_non	88,7	84,6	87,6	96,0	93,6	95,5
Prescol_oui	11,3	15,4	12,4	4,0	6,4	4,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Prim_aucune	24,4	22,4	23,9	49,2	42,9	48,1
Prim_moyen	45,3	40,4	44,1	22,2	23,9	22,5
Prim_élevé	30,3	37,2	32,0	28,6	33,2	29,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moye_aucune	47,0	44,7	46,4	72,1	66,1	70,9
Moye_moyen	23,3	24,8	23,7	12,7	15,7	13,3
Moye_élevé	29,7	30,5	29,9	15,3	18,1	15,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Second_aucune/Non	71,5	66,8	70,1	92,2	86,9	91,1
Second_moyen/Oui	10,1	13,6	11,1	7,8	13,1	8,9
Second_élevé	18,4	19,6	18,8			
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD. RGPHAE-2013, Calculs des auteurs

4.3.2 Le rôle de la configuration des ménages dans la scolarisation au préscolaire, primaire, moyen, secondaire set profil des ménages. Analyse de régression logistique

L'analyse de régression logistique examine dans quelle mesure les attributs du ménage modulent la scolarisation des enfants, plus précisément la probabilité d'appartenir aux ménages qui scolarisent le mieux leurs enfants. En se concentrant sur la catégorie des mieux scolarisés, on évite le problème de l'effet confondant de la taille du ménage qui rend l'interprétation de l'absence de scolarisation plus difficile.

Les attributs relatifs à la composition du ménage, considérés comme une caractéristique influençant les stratégies éducatives, ont été synthétisés par la construction d'une typologie. Rappelons que par les analyses de l'AFM et des cluster, il s'était agi d'identifier les

configurations caractéristiques de chacun des milieux (voir chapitre 2). Dans chacun des milieux, cinq profils avaient été distingués, différenciant les (très) grands ménages, parmi eux ceux qui sont multigénérationnels, des (très) petits ménages, mais aussi ceux dirigés par un chef instruit ou féminin. Ainsi dans chacun des milieux, un profil se réfère à des grands ménages élargis - très grands en milieu rural - et un autre aux ménages dits 'traditionnels' qui comprennent au moins un fils marié. En milieu urbain, cependant, ce sont les types les plus petits qui sont les plus fréquents ; on distingue trois types de petits ménages urbains, ceux qualifiés de 'modernes', généralement nucléaires et dirigés par un chef instruit, et deux très petits - qualifiés de 'isolés' -, dirigés soit par un jeune chef instruit, soit par une femme, généralement non instruite. En milieu rural, ce sont les très grands ménages élargis, mais aussi un groupe intermédiaire de taille moyenne, qui sont les plus nombreux ; on distingue aussi des petits ménages de type 'moderne' et des ménages dirigés par des femmes, mais ils sont moins fréquents. Dans la perspective de la première hypothèse, on retient dans chaque milieu, comme configuration de référence, celle des grands ménages élargis. La première question est donc ici de savoir si l'hypothèse d'un avantage de ces grands ménages est vérifiée. On s'interroge ensuite sur la signification des différences par rapport à ce ménage de référence. Pour chaque niveau de scolarisation, un second modèle d'analyse de régression teste si ces effets bruts des configurations subsistent lorsque l'on contrôle pour les attributs d'accès au revenu, à savoir la capacité économique du ménage définie par le nombre d'adultes actifs et la présence de migrants, mais aussi une charge économique accrue due à la présence de personnes âgées.

Les résultats mettent en lumière que, en milieu urbain, notre hypothèse n'est pas vérifiée. En effet, à tous les niveaux, les grands ménages scolarisent moins bien leurs enfants. Ce sont au contraire, les ménages qualifiés de 'modernes' qui les scolarisent le mieux ; leur avantage s'accroît avec le niveau de scolarisation. Il devient particulièrement élevé aux niveaux moyen et secondaire. A ces niveaux plus élevés, notons aussi qu'ils se distinguent considérablement des ménages de jeunes isolés, dont les enfants accèdent autant à l'école, mais y restent moins souvent au-delà du primaire. Au secondaire, ils ne se distinguent pas des ménages de référence, comme c'est aussi le cas des ménages dits 'traditionnels', c'est-à-dire multigénérationnels, qui ont une situation assez proches de ces derniers à tous les niveaux, mais avec des fréquences un peu plus faibles. La situation des ménages de femmes isolées est inverse : aux niveaux inférieurs de scolarisation, ce sont ceux qui se situent en queue - avant dernière position (avant le ménage de référence) - mais aux niveaux moyen et secondaire, ils grimpent à la seconde position. Ces ménages dirigés par des femmes maintiennent donc leurs enfants à l'école au-delà du primaire, bien que, généralement, elles ne soient pas elles-mêmes instruites.

En prenant en compte le potentiel économique tel que décrit par les actifs et migrants, la scolarisation relative des enfants des ménages de femmes et de jeunes isolés s'accroît, ce qui signifie que le faible nombre de membre contribuant à leur revenu constitue un obstacle à une bonne scolarisation des enfants. Au niveau secondaire, dans les ménages dirigés par une femme et les ménages 'modernes', au contraire le contrôle pour les attributs de revenu tend à diminuer la propension à bien scolariser les enfants. On peut donc penser que le rôle économique est moindre pour la scolarisation supérieure. On constate en effet que le nombre d'adultes occupés et la présence d'émigrants et de migrants dans le ménage accroît considérablement une bonne scolarisation au préscolaire et au primaire, mais que l'effet est beaucoup plus faible pour le moyen et le secondaire. Un nombre élevé d'actifs diminue même de moitié la probabilité d'une bonne scolarisation au secondaire. On retrouve donc ici le constat fait dans l'analyse bivariée selon lequel un nombre élevé d'actif peut refléter une situation économique précaire. On retrouve aussi le même résultat d'un effet réduit et non systématique de la présence de personnes âgées. Ainsi la légère diminution du confort des ménages urbains comprenant des personnes âgées (voir chapitre 3) ne se reflète pas en matière d'éducation.

Tableau 4.9a : Rapports de chances (Exp β) de la scolarisation ajustée élevée des ménages par niveau d'enseignement en milieu urbain

URBAIN									
	Préscolaire oui		Primaire élevé		Moyen élevé		Secondaire élevé		
Profil du ménage									
Grand élargi (ref)	1	1	1	1	1	1	1	1	
Femmes isolées	1,07	1,19	1,27	1,50	1,59	1,61	1,43	1,28	
Traditionnel	1,40	1,28	1,38	1,32	1,32	1,35	0,98ns	1,08	
Moderne	1,51	1,58	1,85	1,93	2,52	2,45	2,25	2,08	
Jeunes isolés	1,49	1,60	1,67	1,79	1,49	1,44	1,13	0,99ns	
Accès aux ressources									
Personnes âgées (non)									
Oui		1,12		0,86		0,99ns		1,07	
Adultes occupés (aucun)									
Un ou deux		1,22		1,67		1,36		1,05	
Trois et plus		1,42		2,18		1,14		0,57	
Emigrants (non)									
Oui		1,25		1,23		1,19		1,18	
Migrants interne (non)									
Oui		1,37		1,29		1,03**		1,13	
Constante	0,11	0,08	0,35	0,19	0,29	0,23	0,18	0,20	
N	365519		321398		321398		263476		
R-deux Nagelkerke	0,007	0,015	0,017	0,040	0,034	0,038	0,028	0,045	

Source : ANSD. RGPHAE-2013, Calculs des auteurs Sans précision, les coefficients sont significatifs avec $P \leq 0,01$; si $P > 0,01$ et $\leq 0,05$ ** ; si $P > 0,05$ et $\leq 0,10$ * ; si $P > 0,10$ ns

En milieu rural, ce sont les ménages dirigés par une femme qui scolarisent le mieux leurs enfants, ceci à tous les niveaux. Aux niveaux extrêmes – préscolaire et secondaire -, c'est le seul type de ménages qui scolarisent mieux leurs enfants que le ménage de référence. A ces deux niveaux, les trois autres scolarisant plus rarement leurs enfants, particulièrement les modernes et ceux de taille moyenne. L'accès à l'école primaire et au niveau moyen est le plus faible parmi les très grands ménages et les traditionnels, comme en milieu urbain notre hypothèse de solidarité dans les grands ménages élargis qui se refléterait par une meilleure scolarisation de leurs enfants n'est pas vérifiée. Ce sont les ménages dirigés par une femme, bien que généralement elle-même non instruite, et, dans une moindre mesure, les petits ménages 'modernes' qui donnent priorité à la scolarisation.

Le contrôle pour les attributs de revenu ne modifie pas ces résultats. L'effet est légèrement plus marqué pour les niveaux moyen et secondaire. Au niveau moyen, la scolarisation est légèrement diminuée dans les ménages de taille moyenne et les 'modernes', aux niveaux moyen et secondaire dans les ménages dirigés par une femme. Une analyse plus approfondie serait nécessaire à cet égard, mais on constate en effet, comme en milieu urbain qu'un nombre important de personnes adultes occupées est un facteur de diminution de la scolarisation des enfants aux niveaux moyen et secondaire.

Tableau 4.9b : Rapports de chances (Exp β) de la scolarisation ajustée élevée des ménages par niveau d'enseignement en milieu rural

RURAL									
	Préscolaire oui		Primaire élevé		Moyen élevé		Secondaire oui		
Profil du ménage									
Très grand élargi (ref)	1	1	1	1	1	1	1	1	
CM Femmes non instruites	1,18	1,21	1,93	1,99	1,73	1,65	1,37	1,25	
Taille moyenne, CM non instruit	0,59	0,61	1,47	1,47	1,13	1,06	0,63	0,60	
Moderne	0,63	0,66	1,59	1,59	1,25	1,15	0,50	0,45	
Traditionnel	0,73	0,73	0,93	0,95	0,69	0,73	0,66	0,70	
Accès aux ressources									
Personnes âgées (non)									

Oui		1,17		1,08		1,14		1,16
Adultes occupés (aucun)								
Un ou deux		1,28		1,27		1,24		1,27
Trois et plus		1,07		1,06		0,74		0,67
Emigrants (non)								
Oui		1,10		0,97*		0,95**		1,04*
Migrants interne (non)								
Oui		1,55		1,27		1,25		1,74
Constante	0,06	0,04	0,33	0,27	0,18	0,16	0,12	0,10
N	500955		516112		390688		272713	
R-deux Nagelkerke	0,010	0,017	0,020	0,025	0,016	0,027	0,016	0,038

Source : ANSD. RGPHAE-2013, Calculs des auteurs

Sans précision, les coefficients sont significatifs avec $P \leq 0,01$; si $P > 0,01$ et $\leq 0,05$ ** ; si $P > 0,05$ et $\leq 0,10$ * ; si $P > 0,10$ ns

4.4 Synthèse et discussion des résultats

Dans ce chapitre, nous avons examiné le rôle que jouent les attributs du ménage sur la scolarisation des enfants. Comme dans le chapitre précédent, relatif au confort du ménage, nous considérons deux types d'attributs : d'une part ceux qui, caractérisant la composition du ménage, modulent les opportunités dont peuvent bénéficier les membres du ménage, et, d'autre part, quelques caractéristiques qui influencent plus directement sur les ressources du ménage. Le premier groupe comprend la taille, le type du ménage, le sexe et le niveau de scolarisation du chef de ménage, mais aussi un profil global incluant ces variables, plus la présence de fils mariés, la structure par âge et l'âge du CM. Le second groupe de variables comprend le nombre de personnes âgées, le nombre d'adultes occupés, la présence d'émigrants et de migrants internes. L'association de ces caractéristiques avec la scolarisation des enfants a été étudiée par des tableaux croisant ces diverses variables avec le degré de scolarisation aux différents niveaux d'enseignement, puis une analyse multivariée (régression logistique) a été utilisée pour tester la probabilité relative de bien scolariser les enfants aux différents niveaux selon la configuration du ménage et, dans un second temps, en ajoutant aussi les variables d'accès aux ressources.

Les résultats montrent que, globalement, les effets positifs les plus nets sur une bonne scolarisation sont associés à la présence d'un chef de ménage lui-même instruit ou de sexe féminin. Les chefs instruits ou les femmes cheffes semblent donc accorder une plus grande importance à la scolarisation de leurs enfants ; l'instruction du CM étant particulièrement importante en milieu urbain et le sexe du CM en milieu rural. Nos hypothèses 2 et 3 sont donc clairement vérifiées. Surtout, notre première hypothèse n'est pas vérifiée. Les effets de la taille et du type de ménage sont complexes et différents selon le milieu de résidence. Les analyses bivariées montrent que les petits ménages, comme les ménages nucléaires, sont dans les catégories extrêmes de scolarisation (aucune ou élevée), alors que les plus grands et, en milieu urbain, ceux élargis à des personnes non apparentées, ont plus souvent un niveau moyen de scolarisation, c'est-à-dire qu'ils ne scolarisent qu'une partie des enfants. En milieu rural, malgré cet effet mitigé de la taille, le fait d'héberger des non apparentés semble lié à une meilleure scolarisation.

La présence de plus d'un adulte occupé, ainsi que d'émigrés ou de migrants internes favorise également la scolarisation. Comme supposé, l'occupation et la migration sont des facteurs qui modulent les ressources économiques du ménage et, par conséquent, permettraient de subvenir aux frais liés à la scolarisation des enfants (hypothèse 4). Toutefois, ces effets ne sont pas

systematiques et ne modifient que très légèrement les effets des configurations des ménages. La présence de 1-2 adultes occupés entraîne certes une meilleure scolarisation dans les deux milieux et à tous les niveaux (à l'exception d'un effet minime au secondaire en milieu urbain). En revanche, un plus grand nombre d'adultes occupés n'accroît la scolarisation qu'en milieu urbain (et pas au secondaire) ; en milieu rural, au contraire, avoir plus de deux adultes occupés est moins favorable que d'en avoir qu'un ou deux et, pour les niveaux moyen et secondaire, est même moins favorable que de n'avoir aucun adulte occupé. Il semblerait donc que le nombre d'adultes occupés n'est pas associé linéairement à des ressources accrues, un plus grand nombre de personnes au travail peut au contraire exprimer

une situation économique précaire.

De façon similaire, on observe que l'effet de la mobilité des membres du ménage est variable selon le type de mobilité, le contexte et le niveau de scolarisation. Dans les deux milieux, la présence de migrants internes améliore plus la scolarisation des enfants (sauf en milieu urbain pour le niveau moyen) que celle d'émigrés, celle-ci n'étant systématiquement positive qu'en milieu urbain. L'impact économique de la migration est certainement variable selon les circonstances de la mobilité, mais comme le montre l'étude de notre équipe à Kébemer (Landoes et al, à paraître) l'absence, en particulier celle du père, peut aussi influencer les stratégies parentales et les motivations des jeunes eux-mêmes à poursuivre leur scolarisation. Nos résultats montrent effectivement que, en milieu rural, au-delà du préscolaire, l'émigration devient un facteur influençant négativement la scolarisation. D'autre part, la scolarisation des enfants n'apparaît pas influencée de façon importante et univoque par la présence de personnes âgées dans le ménage : très léger effet positif en milieu rural, effets faibles et variables selon le niveau en milieu urbain.

En conclusion, plus que les caractéristiques spécifiques du ménage, c'est leur profil global, tel que circonscrit par notre analyse en composantes principales, basée sur un ensemble de caractéristiques, qui semble compter et exprimer des stratégies familiales modulées par le milieu de résidence. C'est ainsi que, en milieu urbain, les ménages dits modernes, généralement nucléaires et dirigés par un chef instruit, se distinguent nettement par une meilleure scolarisation. En particulier, leurs enfants poursuivent beaucoup plus souvent que tous les autres leur scolarisation au-delà du primaire. En milieu rural, à tous les niveaux, ce sont les enfants des ménages dirigés par une femme qui sont les mieux scolarisés. Ainsi, la dimension financière, bien qu'importante, ne semble pas constituer le seul facteur modulant la propension à scolariser les enfants et à les maintenir à l'école. La thèse d'une meilleure scolarisation des enfants des grands ménages élargis, grâce à des avantages économiques résultant de leur capacité à diversifier leurs stratégies de subsistance, n'est donc pas vérifiée en milieu urbain et que partiellement en milieu rural. Dans les deux milieux, plus que des facteurs économiques, ce seraient la priorité attribuée à l'éducation des enfants dans les ménages urbains modernes et les ménages ruraux dirigés par une femme qui semblent compter le plus.

ANNEXES

Tableau 1 : Scolarisation relative aux quatre niveaux selon le type de ménage

Scolarisation relative	Rural					
	R1. CM femmes, non instruite	R2. Taille moyenne, CM non instruit	R3. Tgrand, bcp d'enfants, élargi NAP	R4. Moderne (Tpt, nucl, CM jeune et instruit)	R5. Traditionnel (Tg multigénérationnel, CM âgé, sans instruction)	Ens.
Prescolaire oui (vs non)	12,7	6,6	10,1	6,6	7,6	8,5
Primaire élevée	30,2	22,3	35,2	17,7	26,9	27,9
Secondaire Moyenne élevée	16,8	9,0	16,7	5,0	12,1	13,1
Secondaire supérieure élevée	4,6	1,6	4,0	1,1	2,7	3,0
Scolarisation relative	Urbain					
	U1. Femmes isolées (CM femme, Tpetit, svt sans instruction)	U2. Traditionnel (Tgrand, multigénérationnel, CM âgé, sans instruction)	U3. Moderne (petit svtnucl, CM plus instruit)	U4. Grand élargi AP ou NAP, CM généralement sans instruction.	U5. Jeune isolé. (Tpetit, CM jeune, svt instruction sec)	Ens.
Prescolaire oui (vs non)	21,4	24,6	28,2	19,0	27,8	23,8
Primaire élevée	31,8	44,9	31,4	52,2	36,2	40,8
Secondaire Moyenne élevée	40,6	40,7	51,7	38,7	36,9	41,8
Secondaire supérieure élevée	18,4	18,9	29,4	18,4	13,2	20,1

Source : ANSD. RGPHAE-2013, Calculs des auteurs

Tableau 2: Profils-types des ménages (analyse de cluster)

1a. Milieu rural

Variables	Modalités	Clusters Ruraux					Profil Moyen
		R1. CM femmes, non instruites	R2. Taille moyenne, CM non instruit	R3. Tgrand, beaucoup d'enfants, élargi NAP	R4. Moderne (Tpt, nucl, CM jeune et instruit)	R5. Traditionnel (Tgrand multigénérationnel, CM âgé, sans instruction)	
Taille du ménage	Très petit (1 à 4)	22,9	2,5	0,1	83	0,7	15,8
	Petit (5 à 7)	36,5	53,7	2,6	15,2	10,6	26,5
	Grand (8 à 11)	26,8	43,1	29,5	1,6	27,2	29,2
	Très grand (12 et plus)	13,7	0,7	67,8	0,2	61,5	28,5
Existence de fils marié	Oui	13,6	1,8	2	1,7	88	16,8
	Non	86,4	98,2	98	98,3	12	83,2
Type de ménage	Nucléaires	19,9	35,1	11,3	78	7,7	29,1

Variables	Modalités	Clusters Ruraux					Profil Moyen
		R1. CM femmes, non instruites	R2. Taille moyenne, CM non instruit	R3. Tgrand, beaucoup d'enfants, élargi NAP	R4. Moderne (Tpt, nucl, CM jeune et instruit)	R5. Traditionnel (Tgrand multigénérationnel, CM âgé, sans instruction)	
	Autres parents	66,4	60,3	64,7	16,4	81,2	59,1
	Non-apparentes	13,7	4,6	24	5,6	11,1	11,8
Age du CM	Moins de 37	22,7	25,6	13	35,2	0,5	19,5
	37-46	24,1	27,1	29,5	16,1	2,9	21,9
	47-57	27,9	26,9	39,6	21,2	15,1	27,5
	58 ou plus	25,4	20,5	18	27,6	81,5	31
Sexe du CM	Homme	0	99,9	99,6	91,6	98,7	85,7
	Femme	100	0,1	0,4	8,4	1,3	14,3
Niveau d'instruction du CM	Aucun	85,2	85,5	76,4	74,9	94,6	83,1
	Primaire	10,2	8,6	13,7	10,9	3,7	9,6
	Secondaire ou plus	4,6	6	9,9	14,2	1,8	7,3
Nombre d'enfants (6-14 ans)	0	16,7	8,2	4,4	72	10,2	17,8
	1 à 2	49,1	67	9,8	20,1	33,5	38,5
	3 ou plus	34,2	24,8	85,8	7,9	56,3	43,7
Nombre de Jeune/Adultes	0 ou 1	20,4	6,4	4	51	1,7	13,2
	2 à 3	43,1	69,9	12,4	43,5	14,6	39,7
	4 ou plus	36,5	23,8	83,7	5,4	83,7	47
Nombre de séniors	0	39,8	37,5	22,2	53,9	9,8	45,1
	1	49,6	48,9	49,1	34,4	34,7	42,5
	2 ou plus	10,6	13,6	28,7	11,8	55,5	24
Total		100	100	100	100	100	100
Effectif		90036	228950	175466	101172	110464	706088
Pourcentage		12,8	32,4	24,9	14,3	15,6	100

Source : ANSD. RGPHAE-2013, Calculs des auteurs

1b. Milieu urbain

Variables	Modalités	Clusters Urbains					Type moyen
		U1. Femmes isolées (CM femme, Tpetit, svt sans instruction)	U2. Traditionnel (Tgrand, multigénérationnel, CM âgé, sans instruction)	U3. Moderne (petit svtnucl, CM plus instruit)	U4. Grand élargi AP ou NAP, CM généralement sans instruction.	U5. Jeune isolé. (Tpetit, CM jeune, svt instruction sec)	
Taille du ménage	Très petit (1 à 2)	52,9	2,8	42,1	0,4	53,1	35,5
	Petit (3 à 5)	30,4	13,5	38,3	4,8	37,5	27,7
	Grand (6 à 8)	15,1	29,1	16,1	45,9	8,5	20,7
	Très grand (plus de 9)	1,6	54,7	3,5	48,9	0,9	16,1
Existence de fils marié	Oui	2,6	96	0,7	1,4	0,2	11,5
	Non	97,4	4	99,3	98,6	99,8	88,5
Type de ménage	Nucléaires	49,8	5,3	55,6	12,3	41,2	37,6
	Autres parents	43,5	80,1	30	68,4	43,5	48,6
	Non-apparentes	6,7	14,7	14,4	19,3	15,3	13,8
Age du CM	Moins de 37	20	0,3	12,7	7,1	43,4	19,5
	37-46	19,7	1,8	8,1	26,6	53	24,3
	47-57	30,8	9,7	39,3	38	0	24,3
	58 ou plus	29,4	88,3	39,9	28,3	3,6	31,9
Sexe du CM	Homme	20	54,2	95,4	88,1	82,3	69,9
	Femme	80	45,8	4,6	11,9	17,7	30,1
Niveau d'instruction du CM	Aucun	71,7	64,4	15,1	65,9	33,7	46,5
	Primaire	12,6	16,9	26,1	15,2	24,8	19,9
	Secondaire ou plus	15,7	18,7	58,8	18,9	41,4	33,6
Nombre d'enfants (6-14 ans)	0	50,7	22	48,5	5	53,8	39,6
	1 à 2	40,5	40	45,9	17,6	38,5	37,2
	3 ou plus	8,9	38	5,6	77,3	7,7	23,2
Nombre de Jeune/Adultes	0 ou 1	42,4	1,5	45,2	3,2	0,7	21,4
	2 à 3	34,8	12	30,1	17,3	79,1	38,9
	4 ou plus	22,8	86,5	24,6	79,4	20,3	39,7
Nombre de séniors	0	34,3	12,3	18,3	17,8	96,7	28,6
	1	59,5	41,9	45,7	49	1,9	40,1
	2 ou plus	6,2	45,8	36	33,2	1,4	20,8
Total		100	100	100	100	100	100
Effectif		172652	86152	195039	140536	193910	788289
Pourcentage		21,9	10,9	24,7	17,8	24,6	100

Source : ANSD. RGPHAE-2013, Calculs des auteurs

**TROISIÈME PARTIE
SYNTHÈSE ET CONCLUSIONS**

Chapitre 5. Configuration des ménages et qualité de vie : Discussion des résultats et conclusions.

**Jean Pierre Diamane, BAHOU Siaka CISSE
et Claudine SAUVAIN- DUGERDIL**

5.1. Introduction

Ce travail étudie la relation entre la composition des ménages et leur qualité de vie. Nous postulons que, selon leur configuration, les ménages peuvent utiliser plus ou moins bien les ressources du contexte pour assurer le bien-être des personnes qui les composent. Pour reprendre les termes de l'approche par les Capabilités, le ménage est considéré comme un « facteur collectif de conversion » des ressources disponibles. Le ménage développe des stratégies sur la base de sa composition et des priorités qu'il se fixe.

C'est donc le ménage qui est l'unité d'étude. Il s'est agi de développer d'une part une typologie des ménages qui prenne en compte non seulement leur taille, mais aussi leur composition et, d'autre part, d'élaborer des indicateurs de qualité de vie du ménage à partir des données du RGPHAE-2013. Grâce à leur exhaustivité, les données de recensement permettent de réaliser une analyse fine incluant les ménages plus marginaux et distinguant le milieu urbain du milieu rural. Les analyses sont effectuées ici séparément pour les deux milieux afin de tenir compte des disparités de modes de vie et de ressources, notamment l'offre d'infrastructures et de services. On examine donc ici les avantages et désavantages des différents types de ménages, leur capacité à utiliser les ressources et à surmonter les crises. L'objectif n'est pas d'analyser les niveaux atteints de bien-être, mais les inégalités entre les ménages et comment celles-ci sont expliquées par la configuration du ménage. C'est ce qui fait l'originalité de ce travail par rapport aux différents rapports thématiques déjà produits, qui étaient plus descriptifs.

Durant les dernières décennies, au Sénégal, le niveau de pauvreté a été estimé à près de 47% (ESPS, 2010-2011), mais l'accès à l'école a fortement progressé (taux brut de scolarisation au primaire de 64% en 2002 et de 80% en 2013, atteignant alors 96% en milieu urbain). et l'accès à l'école a fortement progressé (taux brut de scolarisation au primaire de 64% en 2002 et de 80% en 2013, atteignant alors 96% en milieu urbain). Mais de fortes inégalités subsistent, entre le milieu urbain et le milieu rural, mais aussi à l'intérieur de chacun des milieux. L'objectif du présent travail est donc de s'interroger sur la persistance de ces inégalités en examinant les raisons qui font que certains ménages profitent plus ou moins bien des ressources du contexte. Nous analysons ici les avantages et désavantages des différents types de ménages, à savoir leur capacité à développer des stratégies qui se reflètent dans leur qualité de vie, en testant les quatre hypothèses principales suivantes (voir chapitre 1) :

- H1. Les ménages nucléaires auraient adopté des valeurs modernes d'accès aux ressources qui se traduiraient par un développement humain supérieur.
- H2. Les plus grands ménages ont de meilleures opportunités d'accès et d'utilisation des ressources. Grâce à leur main-d'œuvre plus nombreuse, ils ont une plus grande capacité à diversifier leurs stratégies de subsistance et ont un niveau de vie supérieur.
- H3. En milieu urbain, les grands ménages ne constituent pas forcément un avantage car, dans un contexte d'individualisation, les solidarités faiblissent, les charges sont moins partagées et l'autorité du chef de ménage est mise en cause.
- H4. Les opportunités diffèrent selon les caractéristiques du chef de ménage.

H4.1 Les ménages dirigés par un chef jeune ou trop âgé ont un moindre accès aux ressources.

H4.2 Les ménages dirigés par une femme, ont un moindre accès aux ressources.

H4.3 Les ménages dirigés par un chef ayant fait de plus longues études ont, en revanche, une plus grande capacité à accéder et utiliser les ressources.

Ce chapitre final discute des résultats en examinant notamment le rôle joué par les capacités économiques du ménage sur le différentiel de qualité de vie, tel qu'exprimé par les inégalités de scolarisation des enfants.

5.2. Rappel méthodologique

Une typologie des ménages a été construite en deux étapes. Une analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM) a été effectuée pour identifier les attributs les plus discriminants des ménages, puis cinq profils caractérisant la composition des ménages ont été construits dans chaque milieu par une analyse de clusters (cf. chapitre 2). En milieu rural, les deux configurations les plus fréquentes sont des très grands ménages, de type élargi, qui se différencient par la présence ou non de fils mariés et de personnes non apparentées. Le groupe R5 correspond à une configuration traditionnelle multi-générationnelle avec au moins un fils mariés, de nombreux enfants et jeunes ainsi que des séniors ; ces ménages sont généralement dirigés par un chef âgé sans instruction. Le groupe R3 est de taille similaire, mais n'a guère de fils mariés et accueille des personnes non apparentées. Au contraire le groupe R4 est de type plus moderne, de taille réduite souvent sans enfants, généralement nucléaire dirigé par un chef jeune et instruit. Le groupe R1 est de taille et de composition variable, mais se caractérise par le fait qu'il est toujours dirigé par une femme, souvent sans instruction. Finalement le groupe R2, le plus fréquent, a un profil intermédiaire, de taille moyenne, mais sans fils marié ; le chef de ménage est un homme qui n'a pas été à l'école.

En milieu urbain, on distingue deux ménages de grande taille (U2 et U4), deux très petits (U1 et U5) et un petit (U3); les deux plus grands sont un peu moins fréquents. U2 correspond au modèle traditionnel multigénérationnel dirigé par un chef âgé, sans instruction. U4 comporte beaucoup d'enfants, mais pas de fils mariés, parfois des personnes non apparentées. U2 et U5 sont le plus souvent limités à une ou deux personnes. U1 est très souvent dirigé par une femme, sans instruction, pas très jeune, alors que dans U5, le CM est généralement un homme, plus jeune, de niveau d'instruction parfois élevée. U3 est un ménage souvent nucléaire, de taille variable, mais très rarement plus de 8 personnes ; le chef est un homme, au niveau d'instruction souvent secondaire ou plus.

La qualité de vie prend en compte le bien-être global du ménage, tel qu'appréhendé par le confort du logement et la scolarisation des enfants. L'indice de qualité du logement a été construit (cf. chapitre 3) en retenant pour le milieu urbain le type d'habitat, les principaux matériaux des murs, du toit et du sol, le principal mode d'éclairage, le principal mode d'approvisionnement en eau, la principale source d'énergie pour la cuisine, le type d'aisance, le statut d'occupation, l'existence du foyer amélioré, le mode d'évacuation des ordures et des eaux usées. Pour le milieu rural, certaines caractéristiques, guère discriminantes, ont été abandonnées (type d'aisance, principal mode d'évacuation des eaux usées, et source d'énergie pour la cuisine, statut d'occupation du logement, sources d'évacuation des ordures). Pour chacun des milieux, l'indicateur a été construit à partir d'une analyse en composantes principales (ACP).

Puis par la méthode des nuées dynamiques, il a été identifié trois groupes à partir des résultats des deux premiers axes.

Pour la scolarisation, les indicateurs sont élaborés pour chacun des quatre niveaux d'enseignement, à savoir le Préscolaire, le primaire, le moyen (secondaire) et le secondaire et supérieur (Chapitre 4). Pour chaque niveau de scolarisation, la proportion d'enfants scolarisés parmi ceux en âge de l'être à ce niveau, est comparée à cette même proportion dans la population totale du même milieu. Le ménage est donc situé par rapport à son groupe de référence, en rapportant le nombre d'enfants qu'il scolarise effectivement à la moyenne d'enfants scolarisés dans ce groupe. On obtient ainsi un indicateur de scolarisation ajustée qui permet d'évaluer l'effort relatif accompli par chaque ménage dans la scolarisation des enfants par rapport aux autres ménages ayant la même charge d'enfants à scolariser.

L'association entre les types de ménages et les mesures de qualité de vie ont été examinées à travers des analyses bivariées (tableaux croisés) et multivariées (régressions logistiques). Ces dernières ont aussi été contrôlées pour l'effet des caractéristiques du ménage qui modulent les opportunités des ménages à accéder et utiliser les ressources (statut d'occupation des membres du ménage, nombre de migrants, de seniors et d'âgés).

Ce chapitre final discute les résultats relatifs aux avantages et désavantages qui distinguent les différents types de ménages en matière de confort de logement et de scolarisation des enfants. On s'interroge plus particulièrement de savoir si les inégalités en matière de scolarisation sont la conséquence des différences de niveau de vie ou si elles reflètent aussi des priorités données à la scolarisation des enfants, comme stratégies d'investissement pour le futur.

5.3. Discussion : la qualité de vie des ménages selon leur configuration

Nous discutons ici des résultats des analyses dans la perspective des deux grandes théories qui s'affrontent pour expliquer les différences de qualité de vie entre les ménages : à savoir la théorie de la modernisation, ou paradigme de la nucléarisation, selon laquelle ces ménages plus modernes ont un meilleur accès aux ressources, et, d'autre part, l'avantage des grands ménages qui peuvent diversifier leurs stratégies de subsistance. Dans un second temps, nous revenons sur les différentiels de scolarisation des enfants, en les contrôlant pour celui en matière de confort du logement, ceci afin de distinguer l'effet net de la stratégie éducative de celui du niveau de vie.

5.3.1. Paradigme de la modernité ou solidarités des grandes familles ?

La synthèse graphique des résultats des différentiels de confort du logement et de scolarisation des enfants (Figures 5.1.1. et 5.1.2.) met bien évidence l'avantage net des ménages urbains modernes et des ménages ruraux dirigés par une femme.

En milieu urbain, c'est donc la thèse du paradigme de la modernité qui est vérifiée (Hypothèse 1). Les ménages modernes - à savoir, généralement nucléaires et avec un chef qui est non seulement instruit mais qui a souvent suivi le secondaire - ont une meilleure qualité de vie. Leur niveau de vie est 2,5 fois plus élevé que dans les grands ménages élargis. Leurs enfants ont plus souvent accès à l'école et, surtout, ils y restent plus souvent au-delà du primaire. Les très petits ménages, dirigés par un jeune chef, parfois lui-même scolarisé jusqu'au niveau secondaire, sont assez similaires en matière de niveau de vie et d'accès à l'école, mais leurs enfants sont beaucoup plus rarement scolarisés au-delà du primaire, se distinguant guère à cet égard des grands ménages. La thèse d'un avantage des grands ménages élargis (Hypothèse 2)

n'est donc pas vérifiée, même si la présence de fils mariés semble accroître quelque peu leur niveau de vie et la scolarisation des enfants. Les ménages dirigés par une femme, qui rappelons-le sont de très petite taille, ont une position intermédiaire, alors que, en milieu rural, ce sont ceux qui ont la meilleure qualité de vie, telle qu'exprimée par le confort du logement et la scolarisation de enfants à tous les niveaux.

En milieu rural, dans les ménages relativement petits et modernes, les enfants ont plus souvent accès à l'école et, dans une moindre mesure poursuivent la scolarité au niveau moyen, que ce n'est le cas des grands ménages, mais ils sont moins souvent scolarisés au secondaire ou au préscolaire et apparaissent avoir un moins bon niveau de vie. Ainsi, en milieu rural, à part le net avantage des ménages dirigés par une femme, les autres configurations ne se distinguent pas clairement sur l'ensemble des dimensions examinées.

Dans la ligne de notre hypothèse 4, que la qualité de vie du ménage est aussi influencée par les caractéristiques du chef de ménage, celles-ci modulant leur accès aux ressources du contexte. Les résultats confirment l'avantage important d'avoir un chef instruit (H4.3.), particulièrement en milieu urbain. Ils éclairent aussi le handicap que peut constituer un chef jeune (H4.1.), même instruit, qui manque de ressources pour le maintien des enfants à l'école, tel qu'exprimé par la moins bonne scolarisation au secondaire des enfants des ménages R4 et U5. En revanche, la thèse de la vulnérabilité des ménages dirigés par une femme (H4.2.) n'est pas vérifiée ; au contraire, en milieu rural, il s'agit des ménages les mieux lotis. Comme mentionné dans le chapitre 4, de nombreux travaux ont en effet souligné que les femmes accordent une plus grande importance au bien-être familial et, en particulier, à la scolarisation des enfants. Mais, sachant que, en milieu rural sénégalais, les femmes deviennent cheffes de ménage principalement à cause de l'absence du mari, elles bénéficient vraisemblablement de l'appui économique de celui-ci, notamment pour la prise en charge des frais de scolarisation. La situation intermédiaire des ménages urbains dirigés par une femme, montre bien que, dans ce cas, elles ne bénéficient pas des mêmes ressources. En effet, les ménages urbains dirigés par une femme sont aussi le reflet de la montée de femmes seules, célibataires ou divorcées ; ainsi notre typologie (configuration U1) montre qu'ils correspondent à de très petits ménages, dans plus de la moitié des cas composés que d'une ou deux personnes.

Figure 5.1.1. Probabilité relative (odd ratio) d'appartenir aux **ménages qui ont un meilleur confort et qui scolarisent mieux leurs enfants** ; effets nets, contrôlés pour les attributs d'accès aux ressources. Milieu urbain.

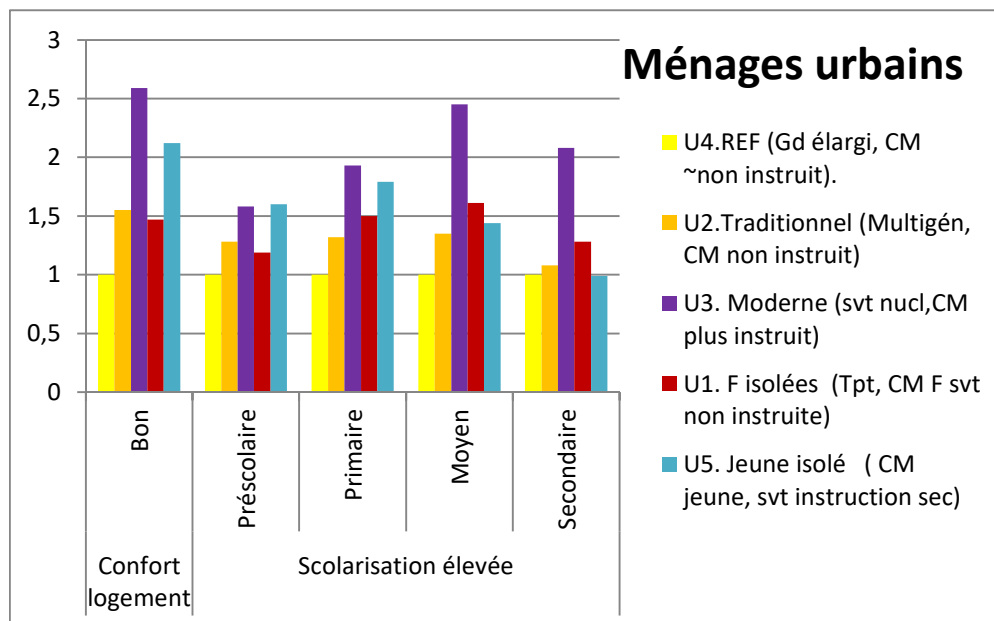
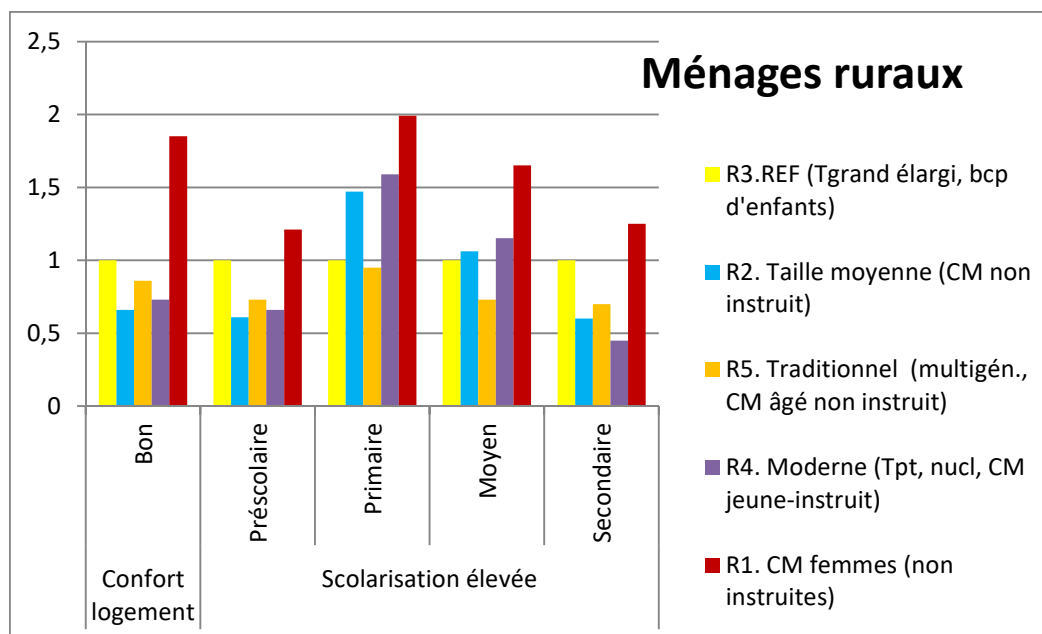


Figure 5.1.2. Probabilité relative (odd ratio) d'appartenir aux **ménages qui ont un meilleur confort et qui scolarisent mieux leurs enfants** ; effets nets, contrôlés pour les attributs d'accès aux ressources. Milieu rural.



5.3.2. Inégalités socioéconomiques ou stratégies de subsistance

Au vu des fortes similitudes de la répartition des différences entre les ménages en matière de confort du logement et de scolarisation des enfants, telles que synthétisées ci-dessus, on peut se demander si les inégalités de scolarisation ne seraient pas juste la conséquence d'inégalités socioéconomiques. Nous examinons cette question ci-après d'une part en discutant les résultats relatifs aux effets des caractéristiques du ménage influençant l'accès aux ressources. L'apport de ces « attributs d'accès aux ressources » - à savoir le nombre d'adultes occupés et de migrants dans le ménage, et l'éventuelle charge économique représentée par la présence de personnes âgées – est reproduit dans la colonne 2 des tableaux ci-dessous. Dans un second temps, nous analysons dans quelle mesure les différences en matière de scolarisation subsistent lorsque l'on contrôle pour les différences de confort du logement (colonne 3). Nous nous interrogeons donc sur la question de savoir si, au-delà des inégalités économiques, les ménages se distinguent dans leur stratégie de scolarisation de leurs enfants.

Rôle des inégalités socioéconomiques sur la fréquentation préscolaire

Pour la scolarisation préscolaire, l'effet du contrôle pour ces facteurs économiques, est un peu plus marqué en milieu urbain où la fréquentation préscolaire est considérablement plus élevée (respectivement 19,3% et 5,8% pour le taux brut). Non seulement, ce n'est qu'une minorité de familles qui envoient leurs enfants au préscolaire, mais les différences entre les ménages sont peu importantes. En milieu urbain, le nombre de personnes occupées et la présence de migrants (surtout internes) a tendance à accroître quelque peu la scolarisation préscolaire et, par conséquent, leur introduction comme variables de contrôle accroît la scolarisation relative des très petits ménages (femmes isolées, U1 et jeunes isolés, U5). D'autre part, un confort plus élevé est associé à une meilleure scolarisation et diminue tous les autres effets, particulièrement ceux des émigrants et des configurations plus modernes (modernes U3 et jeunes isolés U5). En conclusion, au niveau préscolaire, en milieu urbain, la dimension économique n'est pas absente, mais son rôle sur les inégalités entre ménages est peu important.

En milieu rural, la fréquentation préscolaire est accrue lorsque le ménage compte un ou deux adultes occupés ou des migrants internes, mais ces effets n'affectent pas les différences entre configurations. L'introduction du contrôle pour l'effet du niveau de vie diminue légèrement les écarts entre les ménages, ceci bien que ce ne soit pas les plus aisés, mais les ménages au niveau moyen de confort, qui envoient un peu plus leurs enfants au préscolaire.

Tableau 5.1. Analyse des différences de scolarisation au niveau préscolaire selon les caractéristiques des ménages.

Urbain				Rural			
Prédiction de la scolarisation au préscolaire				Prédiction de la scolarisation au préscolaire			
	Exp(B)	Exp(B)	Exp(B)		Exp(B)	Exp(B)	Exp(B)
U4. Réf (Gd élargi, CM ~non instruit)	1	1	1	R3. REF_Tgd élargi (bcp d'enfants)	1	1	1
U1. F isolées (Tpt, CM F svt non instruite)	1,07	1,19	1,11	R1. CM femmes (non instruites)	1,18	1,21	1,10
U2. Traditionnel (Multigén, CM non instruit)	1,39	1,28	1,20	R2. Taille moyenne (CM non instruit)	0,60	0,61	0,68
U3. Moderne (svt nucl, CM plus instruit)	1,50	1,58	1,33	R4. Moderne (Tpt, nucl, CM jeune-instruit)	0,63	0,66	0,75
U5. Jeune isolé (CM jeune, svt instruction sec)	1,49	1,60	1,39	R5. Traditionnel (multigén., CM âgé non instruit)	0,73	0,73	0,77
Ages_oui		1,12	1,15	Ages_oui		1,17	1,11
ADLT_OCC1a2		1,21	1,12	ADLT_OCC1a2		1,28	1,24
ADLT_OCC3p		1,42	1,29	ADLT_OCC3p		1,07	1,06
Emi_oui		1,25	1,10	Emi_oui		1,10	0,99
Migint_oui		1,37	1,23	Migint_oui		1,55	1,44
CONF. Faible			0,42	CONF. Faible			0,42
CONF. Moy.			0,51	CONF. Moy.			1,20
Constante	0,11	0,08	0,14	Constante	0,06	0,04	0,05
N	362 288	362 288	362 288	N	491 903	491 903	491 903
R-deux de Nagelkerke	0,007	0,015	0,041	R-deux de Nagelkerke	0,009	0,017	0,042

Les coefficients sont significatifs avec $P < 0,01$, sauf $P > 0,01$ et $< 0,10$ NS

Rôle des inégalités socioéconomiques dans les différences d'accès à l'école

En milieu urbain, l'effet des caractéristiques économiques apparaît plus important pour la fréquentation au primaire que pour le préscolaire. La scolarisation au primaire est accrue par le nombre d'adultes occupés et la présence de migrants internes ; en revanche, avoir des personnes âgées aurait tendance à diminuer l'accès à l'école. Néanmoins, globalement, l'introduction du contrôle pour ces attributs accroît la fréquentation scolaire des ménages de petite taille (U1, U5 et dans une moindre mesure U3). Ainsi, l'accès à l'école s'accroît avec le niveau de vie du ménage et le contrôle pour celui-ci diminue toutes les autres différences entre les ménages, toutefois sans les supprimer.

En milieu rural, comme pour le préscolaire, c'est d'avoir une ou deux personnes occupées et un niveau de vie intermédiaire qui accroît la scolarisation au primaire. L'introduction des premiers n'a pas d'effet sur les différences entre configurations alors que l'introduction du contrôle pour le niveau de vie accroît la scolarisation relative des ménages plus modernes (R4) et, dans une moindre mesure, ceux de taille moyenne (R2), par rapport aux très grands ménages ; en revanche, il diminue légèrement l'avantage des ménages féminins. Ainsi, la meilleure scolarisation au primaire dans les ménages de référence, de très grande taille, mais aussi dans les ménages dirigés par une femme serait en partie le reflet de leur situation économique, alors que dans les ménages de plus petite taille la priorité accordée à la scolarisation jouerait un rôle plus important.

Tableau 5.2. Analyse des différences de scolarisation au niveau primaire selon les caractéristiques des ménages.

Urbain				Rural			
Prédiction de la scolarisation au primaire				Prédiction de la scolarisation au primaire			
	Exp(B)	Exp(B)	Exp(B)		Exp(B)	Exp(B)	Exp(B)
U4. Réf (Gd élargi, CM ~non instruit)	1	1	1	R3. REF_Tgd élargi (bcp d'enfants)	1	1	1
U1. F isolées (Tpt, CM F svt non instruite)	1,27	1,50	1,35	R1. CM femmes (non instruites)	1,93	1,99	1,91
U2. Traditionnel (Multigén, CM non instruit)	1,38	1,32	1,18	R2. Taille moyenne (CM non instruit)	1,48	1,48	1,58
U3. Moderne (svt nucl, CM plus instruit)	1,84	1,93	1,45	R4. Moderne (Tpt, nucl, CM jeune-instruit)	1,60	1,61	1,72
U5. Jeune isolé (CM jeune, svt instruction sec)	1,67	1,79	1,51	R5. Traditionnel (multigén., CM âgé non instruit)	0,93	0,95	0,97
Ages_oui		0,86	0,87	Ages_oui		1,08	1,05
ADLT_OCC1a2		1,67	1,49	ADLT_OCC1a2		1,26	1,25
ADLT_OCC3p		2,17	1,88	ADLT_OCC3p		1,06	1,06
Emi_oui		1,23	0,99	Emi_oui		0,97	0,92
Migint_oui		1,29	1,10	Migint_oui		1,27	1,23
CONF. Faible			0,15	CONF. Faible			0,69
CONF. Moy.			0,50	CONF. Moy.			1,23
Constante	0,35	0,19	0,47	Constante	0,33	0,27	0,30
N	399 348	399 348	399 348	N	506 884	506 884	506 884
R-deux de Nagelkerke	0,017	0,04	0,148	R-deux de Nagelkerke	0,020	0,026	0,042

Les coefficients sont significatifs avec $P < 0,01$, sauf $P > 0,01$ et $< 0,10$ NS

Rôle des inégalités socioéconomiques dans les différences de maintien des enfants à l'école

En milieu urbain, la poursuite de la scolarisation au-delà du primaire est plus importante dans les ménages comptant une ou deux personnes actives ; l'avantage relatif par rapport aux ménages n'ayant aucun adulte occupé est moindre lorsque le nombre d'actifs est plus élevé et s'inverse même pour la scolarisation au secondaire ; ceci confirme l'observation déjà faite selon laquelle un grand nombre d'actifs refléterait une situation de précarité. Leur prise en compte ne modifie guère les différences selon les configurations du ménage pour la scolarisation moyenne, mais diminue quelque peu l'avantage relatif des plus petits ménages au niveau secondaire. Quant au contrôle pour le niveau de vie, il accroît la scolarisation au-delà du primaire et diminue les effets des autres caractéristiques prises en compte, sans toutefois les annuler.

En milieu rural, on observe le même désavantage des ménages ayant plus de 2 personnes occupées et donc l'avantage relatif de ceux n'en ayant qu'une ou deux, ainsi que le bénéfice de la présence de migrants internes : ces attributs d'accès aux ressources amoindrissent les écarts entre les configurations. Comme pour l'accès au primaire, le niveau de vie du ménage a un effet non linéaire sur la scolarisation au niveau moyen et accroît les avantages relatifs des ménages plus petits. Quant à la scolarisation au niveau secondaire, elle s'accroît avec le niveau de vie du ménage et le contrôle pour celui-ci réduit aussi le désavantage relatif des petits ménages (R2, R4), mais aussi des ménages traditionnels (R5). Au niveau moyen et secondaire, le contrôle pour le niveau de vie diminue l'avantage des ménages dirigés par une femme ; leur avantage serait donc en partie économique, comme déjà observé pour le niveau préscolaire et primaire.

Tableau 5.3. Analyse des différences de scolarisation aux niveaux moyen et secondaire selon les caractéristiques des ménages.

Urbain				Rural			
Prédiction de la scolarisation du niveau moyen				Prédiction de la scolarisation du niveau moyen			
	Exp(B)	Exp(B)	Exp(B)		Exp(B)	Exp(B)	Exp(B)
U4.Réf (Gd élargi, CM ~non instruit)	1	1	1	R3. REF_Tgd élargi (bcp d'enfants)	1	1	1
U1. F isolées (Tpt, CM F svt non instruite)	1,59	1,61	1,51	R1. CM femmes (non instruites)	1,82	1,70	1,58
U2.Traditionnel (Multigén, CM non instruit)	1,32	1,35	1,25	R2. Taille moyenne (CM non instruit)	1,32	1,23	1,33
U3. Moderne (svt nucl,CM plus instruit)	2,52	2,45	1,98	R4. Moderne (Tpt, nucl, CM jeune-instruit)	1,52	1,39	1,54
U5. Jeune isolé (CM jeune, svt instruction sec)	1,48	1,43	1,25	R5. Traditionnel (multigén., CM âgé non instruit)	0,69	0,75	0,78
Ages_oui		0,99	1,02	Ages_oui		1,08	1,04
ADLT_OCC1a2		1,35	1,23	ADLT_OCC1a2		1,32	1,29
ADLT_OCC3p		1,13	1,01	ADLT_OCC3p		0,71	0,71
Emi_oui		1,19	1,00	Emi_oui		0,90	0,83
Migint_oui		1,03	0,91	Migint_oui		1,30	1,23
CONF. Faible			0,29	CONF. Faible			0,51
CONF. Moy.			0,52	CONF. Moy.			1,10
Constante	0,29	0,24	0,48	Constante	0,17	0,16	0,20
N	318 582	318 582	318 582	N	181 523	181 523	181 523
R-deux de Nagelkerke	0,034	0,038	0,094	R-deux de Nagelkerke	0,021	0,039	0,06
Prédiction de la scolarisation au secondaire				Prédiction de la scolarisation au secondaire			
	Exp(B)	Exp(B)	Exp(B)		Exp(B)	Exp(B)	Exp(B)
U4.Réf (Gd élargi, CM ~non instruit)	1	1	1	R3. REF_Tgd élargi (bcp d'enfants)	1	1	1
U1. F isolées (Tpt, CM F svt non instruite)	1,43	1,28	1,21	R1. CM femmes (non instruites)	1,36	1,25	1,08
U2.Traditionnel (Multigén, CM non instruit)	0,98	1,08	1,03	R2. Taille moyenne (CM non instruit)	0,64	0,60	0,68
U3. Moderne (svt nucl,CM plus instruit)	2,25	2,07	1,80	R4. Moderne (Tpt, nucl, CM jeune-instruit)	0,50	0,45	0,53
U5. Jeune isolé (CM jeune, svt instruction sec)	1,13	0,99	0,90	R5. Traditionnel (multigén., CM âgé non instruit)	0,66	0,70	0,75
Ages_oui		1,07	1,10	Ages_oui		1,16	1,08
ADLT_OCC1a2		1,05	1,00	ADLT_OCC1a2		1,27	1,21
ADLT_OCC3p		0,57	0,54	ADLT_OCC3p		0,67	0,66
Emi_oui		1,18	1,06	Emi_oui		1,05	0,90
Migint_oui		1,13	1,05	Migint_oui		1,74	1,57
CONF. Faible			0,52	CONF. Faible			0,29
CONF. Moy.			0,60	CONF. Moy.			0,87
Constante	0,18	0,20	0,32	Constante	0,12	0,10	0,16
N	261 281	261 281	261 281	N	268 175	268 175	268 175
R-deux de Nagelkerke	0,027	0,045	0,062	R-deux de Nagelkerke	0,016	0,038	0,078

Les coefficients sont significatifs avec $P < 0,01$, sauf $P > 0,01$ et $< 0,10$ NS

5.4. Conclusion. L'apport des données de recensement pour une analyse fine du rôle de la configuration des ménages dans les inégalités de qualité de vie.

Grâce à leur exhaustivité, les données de recensement permettent de construire une typologie fine, mettant en évidence la diversité des ménages sénégalais. L'analyse a permis d'identifier cinq configurations qui expriment cette diversité à travers leur taille et leur composition, mais aussi les caractéristiques de leur chef. Les résultats mettent en évidence des inégalités de qualité de vie, telle qu'examinée par le confort du logement et la scolarisation des enfants, selon la configuration du ménage. Celle-ci influence les opportunités dont jouit le ménage. Selon l'approche par les Capabilités, développée par A. Sen et ses collègues, la configuration constitue un « facteur de conversion », c'est-à-dire qu'elle module l'accès et l'utilisation des ressources du contexte dans le but de vivre la vie que l'on considère de qualité. Ainsi les ressources du ménage, mais aussi les priorités qu'il se fixe, influence positivement ou négativement les Capabilités des individus, à savoir leur liberté de vivre la vie qu'ils /elles valorisent. La configuration du ménage a donc des effets complexes sur la qualité de vie des individus à travers les ressources économiques qui sont générées, mais aussi les priorités qui sont établies. Cette interaction entre facteurs économiques et stratégiques demanderait à être examinée plus en détail par des enquêtes spécifiques, mais néanmoins les résultats de notre analyse du recensement proposent quelques éclairages pertinents. En particulier, on constate que les inégalités en matière de scolarisation ne sont pas uniquement le résultat des différences de niveau de vie : les écarts se rétrécissent, mais ne disparaissent pas, lorsque les différences en matière de scolarisation sont contrôlées pour celles de niveau de vie. Notons que ces inégalités d'opportunités selon la configuration du ménage existent à tous les niveaux de scolarisation. Elles sont présentes parmi la minorité qui envoie ses enfants au préscolaire ou les maintiennent à l'école jusqu'au secondaire. Mais elles subsistent même pour l'accès à l'école primaire, malgré les progrès importants réalisés récemment au Sénégal à cet égard.

Les inégalités d'opportunités des ménages s'expriment selon un double axe de leur configuration, celui de leur taille et celui des caractéristiques de leur chef.

La capacité de diversification des stratégies de subsistance des grands ménages ne constitue pas un avantage en milieu urbain et son effet est mitigé en milieu rural.

Dans les deux milieux, deux ménages se distinguent par leur grande taille, l'un des deux comprenant des fils mariés. En milieu urbain, c'est dans les petits ménages que la qualité de vie apparaît meilleure, tant en matière de niveau de vie que de scolarisation de leurs enfants. Dans ce contexte, les grands ménages n'auraient pas un meilleur accès aux ressources. Leur capacité à plus diversifier leurs stratégies de subsistance ne constituerait donc pas un avantage économique et ils auraient plus de peine à assurer la scolarisation d'un grand nombre d'enfants. En effet, la diminution des différences en matière de scolarisation en introduisant le contrôle pour le niveau de vie, souligne que ce dernier jouerait un rôle non négligeable sur la scolarisation. Ce constat relatif à la moindre qualité de vie des grands ménages est corroboré par l'observation ci-dessus selon laquelle elle est moindre lorsque le nombre d'adultes occupés dépasse deux personnes. Nous rejoignons donc ici le constat de Konate et al (2003) au Mali qui montre que la scolarisation décline lorsque la taille de la famille dépasse un certain seuil.

En milieu rural, au contraire ce sont les petits ménages qui ont le moins bon niveau de vie ; d'autre part, ils envoient un peu moins que tous les autres leurs enfants au préscolaire et les maintiennent moins jusqu'au secondaire. Les stratégies que peuvent développer les grands

ménages seraient donc plus efficaces qu'en milieu urbain. Cependant, c'est parmi les plus grands ménages que l'accès à l'école primaire et le maintien au niveau moyen sont les plus faibles. D'autre part, en milieu rural, globalement, les inégalités de scolarisation résulteraient moins des inégalités de niveau de vie (accroissement des inégalités de scolarisation en contrôlant pour le niveau de vie) que ce n'est le cas en milieu urbain.

Rôle central des caractéristiques du chef de ménage sur l'accès aux ressources.

Plus que la taille du ménage, ce sont les spécificités du chef de ménage qui semblent jouer un rôle décisif dans le bien-être du ménage. C'est quand leur chef est instruit que les petits ménages ont une meilleure qualité de vie. C'est ainsi qu'en milieu urbain, le ménage dit « moderne », à savoir généralement nucléaire, mais surtout avec un chef instruit, a un net avantage sur tous les autres et pour toutes les dimensions examinées. Comme le montrent de nombreux exemples dans la littérature, ils accorderaient une plus grande priorité à la scolarisation de leurs enfants. Cette meilleure scolarisation serait cependant aussi le résultat de moyens économiques supérieurs grâce à un meilleur accès aux ressources, comme en témoigne le fait que leur avantage diminue lorsque l'on contrôle la scolarisation pour le niveau de vie. Ce rôle de leur capacité économique est aussi illustré par leur avantage par rapport aux ménages de « jeunes isolés » qui s'exprime particulièrement pour le maintien à l'école au-delà du primaire et qui témoigne donc du handicap de jeunes chefs de ménage à cet égard. La même observation peut être faite en milieu rural à propos des ménages dits modernes, mais qui comme dans le cas urbain sont dirigés par un chef instruit, mais jeune

En milieu rural, ce sont les ménages dirigés par un CM femme qui arrivent largement en tête sur les dimensions étudiées. Bien que la littérature fournisse de nombreux exemples soulignant que les femmes CM accordent une plus grande priorité que leurs homologues masculins à la scolarisation des enfants et, de façon plus générale, au bien-être familial, il semble que, ici, la dimension économique joue un rôle. En effet, l'écart est encore plus grand pour le niveau de vie que pour la scolarisation des enfants et, le contrôle pour le niveau de vie diminue son avantage par rapport aux autres ménages. La thèse selon laquelle, ces femmes CM bénéficieraient de certains soutiens semble donc se vérifier.

*** **

En conclusion, cette analyse ouvre des pistes pertinentes pour la valorisation des données de recensement. En examinant la relation entre systèmes familiaux et qualité de vie au niveau des ménages, elle présente une originalité d'un point de vue méthodologique et permet de considérer le bien-être au niveau du ménage. Ainsi, les résultats confirment des disparités d'opportunités selon la composition du ménage, qui se reflètent tant dans leurs différences de niveau de vie que dans la scolarisation de leurs enfants. Pour celle-ci, l'aspect économique joue certainement un rôle et celui-ci est un peu plus marqué en milieu urbain (diminution des inégalités de scolarisation lorsque l'on contrôle pour le niveau de vie), mais ne gomme pas les différences. Ainsi, l'avantage marqué des petits ménages modernes au chef instruit en milieu urbain et des ménages dirigés par une femme en milieu rural exprime leur capacité à accéder aux ressources, mais aussi des stratégies qui témoignent de la priorité qu'ils accordent à la scolarisation. En milieu urbain, ce sont les grands ménages élargis sans fils mariés dont la situation est la moins bonne sur toutes les dimensions analysées ; en milieu rural, les plus grands

(avec ou sans fils mariés) sont également les moins bons en matière de scolarisation au primaire et au moyen, mais les plus petits pour le niveau de vie et la scolarisation au préscolaire et au secondaire. Ces résultats fournissent quelques pistes pour orienter les politiques sociales, comme la vulnérabilité des grands ménages urbains ou celle des ménages dirigés par un jeune chef. Toutefois, des analyses complémentaires devraient être faites sur les dimensions de qualité de vie qui n'ont pas pu être prises en compte ici, telles celles relatives à la survie des enfants, ou n'existant pas dans le recensement, comme la nutrition, la santé, les réseaux d'entraide ou l'emploi du temps, notamment en couplant les données du recensement avec d'autres sources.

Références bibliographiques

- Al-Samarrai S., Peasgood T. (1998), « Educational attainments and household characteristics in Tanzania », *Economics of Education Review* 17(4): 395-47.
- Beauchemin, C., Lessault, D., & Sakho, P. (2013). 5-Dakar : des ménages mieux logés grâce aux migrants ? In *Migrations africaines : le codéveloppement en questions* (pp. 159-190). Armand Colin.
- Canagarajah S., Coulombe H. (1997), « Child labor and schooling in Ghana », Policy Research Working Paper 1844, World Bank, Washington D.C.
- Chabi1 Marius O. and Marie Odile Attanasso2, (2015): Déterminants de la Scolarisation et du Niveau Scolaire en Milieu Rural: Une Etude Empirique au Bénin en Afrique de l'Ouest,
- Chernichovsky C., "Socioeconomic and demographic aspects of school enrollment and attendance in rural Botswana," *Econ. Dev. Cult. Change*, vol. 33, pp. 319–332, 1985.
- Cogneau D. (2003), « Colonization, school and development in Africa, an empirical analysis », DIAL, DT 2003-01, 49 p.
- Colclough C., Al-Samarrai S. (2000), « Achieving schooling for all: budgetary expenditures on education in Sub-Saharan Africa and South Asia », *World Development* 28(11) : 1927- 1944.
- Desai S. (1995), « When are children from large families disadvantaged? Evidence fromcrossnational analyses », *Population Studies* 49(2) :195-210.
- DIALLO Mamadou Bhoie, BARRY Mamadou Saliou, DIALLO Mamadou Sarifou Diao, TOURE Aminata Sountou, 2009 : « Les déterminants des disparités entre filles et garçons en matière de scolarisation en Moyenne Guinée »
- Durand M.-H., "Les enfants non scolarisés en milieu urbain : une comparaison des déterminants intra familiaux, interfamiliaux et des effets de voisinage dans sept capitales ouest africaines," Document de Travail DT2006/02, 2006.
- Edmonds C.V., "Child Labor and Schooling Responses to Anticipated Income in South Africa," *J. Dev. Econ.*, vol. 81, no.2, pp. 386–414, Dec. 2006.
- GAZIBO & ARGOZE, 2013: Fréquentation scolaire au Niger : une analyse par la méthode de décomposition, 27^{ème} Conférence internationale de la Population, UISSP du 26 au 31 Août 2018, Busan (Koréa), 47 P.
- Gibbons S. (2002), « Neighbourhood effects on educational achievement, Centre for the Economics of Education », London School of Economics and Political Science, Discussion Paper n°18, 71 p.

- Glick P. and D. E. Sahn, "Schooling of girls and boys in a West African country: the effects of parental education, income, and household structure," *Econ. Educ. Rev.*, vol. 19, no. 2000, pp. 63–87, 2000.
- Grootaert C., "Child Labor in Côte d'Ivoire: Incidence and Determinants," *World Bank Policy Res. Work. Pap.*, vol. 1905, 1999.
- Hagenaars, A., & De Vos, K. (1988). The definition and measurement of poverty. *Journal of Human Resources*, 211-221.
- Kebe, M., & Charbit, Y. (2007). Genre et vulnérabilité au Sénégal : les femmes chefs de ménage. *Revue européenne des migrations internationales*, 23(3), 51-65.
- Kobiané, J. F. (2006), *Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso: à la recherche des déterminants de la demande scolaire*, Academia-Bruylant, coll. Monographies de l'Institut de démographie de l'UCL.
- KONÉ Aminata Siéta, 2007: *L'influence de trois facteurs familiaux sur la réussite scolaire au primaire et au secondaire d'élèves arabophones, créolophones et francophones de Montréal*, Mémoire de maîtrise en éducation, Université Du Québec À Montréal, 107 P.
- Landös, A. (2016) : *La migration parentale : soutien ou obstacle pour la scolarisation*. Mémoire de Master, Institut de démographie et socioéconomie, Université de Genève.
- Landös A., Cl. Sauvain-Dugerdil et N. Mondain (à paraître) : *La migration internationale du père, une chance pour la scolarisation des jeunes sénégalais ? Éclairages à partir d'une enquête mixte à Kébémér*. Article soumis aux Cahiers Québécois de démographie.
- Lanjouw, P., & Ravallion, M. (1995). Poverty and household size. *The economic journal*, 1415-1434.
- Lessault, D., Beauchemin, C., & Sakho, P. (2011). Migration internationale et conditions d'habitat des ménages à Dakar. *Population*, 66(1), 197-228
- Manski A. (1993), « Identification of endogeneous social effects: the reflectionproblem », *Review of Economic Studies*, 60 : 531-542.
- Mehrotra S., Delamonica E. (1998), « Household costs and public expenditure on primary education in five low income countries: a comparative analysis », *International Journal of Educational Development* 18(1), 41-61.
- Mingat A. (2002), « Deux études pour la scolarisation primaire universelle dans les pays du Sahel en 2015, Banque Mondiale », *Série Développement humain de la région Afrique*, DT 23563, 36 p.
- Mingat A., "L'ampleur des disparités sociales dans l'enseignement primaire en Afrique: sexe, localisation, géographique et revenu familial dans contexte de l'EPT," *World Bank*, Washington DC, Working Paper, 2003.

- Mingat A., Tan J.P. (2003), « On the mechanics of progress in primary education », *Economics of Education Review* 22 : 455-467.
- Nielsen H. S. (1998), « Child labor and school attendance: two joint decisions », CLS-WP 98-15. Center for labour Market and Social Research, Aarhus, Denmark.
- Pilon M. (1996), Les déterminants de la scolarisation des enfants de 6 à 14 ans au Togo en 1981 : apports et limites des données censitaires, in M.-Fr. Lange et J.-Y. Martin, *Les stratégies éducatives en Afrique subsaharienne*, Cahiers Sciences Humaines, Vol. 31, No. 3, pp. 134-155.
- Ray R. (2003), « The determinants of child's labor and child schooling in Ghana », *Journal of African Economy* 11 : 561-590.
- Tansel A., "Schooling Attainment, Parental Education, and Gender in Côte d'Ivoire and Ghana," *Econ. Dev. Cult. Change*, vol. 45, no. 4, pp. 825–856, 1997.
- UNESCO, "Children Out of School: Measuring Exclusion from Primary Education," Institute for Statistics, 2005.
- Wakam J. (2002), « Relations de genre, structures démographiques des ménages et scolarisation des jeunes au Cameroun », *African Population Studies*, 17 (2): 1-22.
- Wall Richard, Jean Robin and Peter Laslett (eds), *Family Forms in Historic Europe* (1983) (Cambridge University Press, Cambridge
- Wayack Pambè, M., & Moussa, S. (2014). Inégalités entre les ménages dirigés par les hommes et ceux dirigés par les femmes à Ouagadougou : entre déterminisme et spécificités. *Cahiers québécois de démographie*, 43(2), 315-343.